



Master 2 Mention Santé publique
Parcours : Enfance, jeunesse :
politiques et accompagnements

Promotion : **2024-2025**

Date du Jury : **12 septembre 2025**

Le rapport au politique des professionnel.les de jeunesse

Thelma BEAULIEU

Remerciements

Je remercie chaleureusement Patricia Loncle-Moriceau, pour l'attention portée à chacune de ses relectures, la justesse de ses conseils, sa disponibilité et la richesse des échanges que nous avons eus, sans lesquels ce mémoire n'aurait pas pris forme. Son accompagnement dans mes réflexions mais aussi dans l'exercice d'écriture en lui-même, ont sincèrement été, une boussole indispensable dans ce travail.

Je tiens également à remercier mes collègues, en particulier Maryam Mahamat, Matthieu Rault, Maxime Le Coq et Yoann Boishardy, pour leur écoute attentive, leurs conseils éclairés, et la richesse des réflexions qui ont ponctué notre travail commun. Cette année a été une porte d'entrée précieuse pour découvrir la densité du secteur de la jeunesse.

Un grand merci à Pierre pour avoir veillé à ce que mes conditions d'écriture soient idéales, ainsi que pour les encouragements et les relectures. Merci également à Brigitte, Floriane et Marion pour leurs relectures soucieuses malgré leurs occupations estivales.

Et un remerciement final à Maria, pour les rires et le soleil qui ont accompagné cette dernière ligne droite aoûtienne.

Sommaire

Introduction.....	1
1 Un travail de proximité en lien avec les élu.es locaux comme premier interlocuteur dans le domaine politique	11
1.1 Des situations de travail plurielles : un cadre contraint dans lequel s'inscrit le rapport à la politique locale	11
1.1.1 Des parcours, des réalités locales et des conditions de travail hétérogènes	11
1.1.2 Isolement, travail en équipe et travail en réseau : les logiques interactionnelles dans le travail de jeunesse	15
1.1.3 Positionnement et usage face aux instruments de l'action publique, entre distance critique et adhésion des professionnel.les.....	18
1.2 Une relation élu.e/agent.e déterminante dans le rapport à la politique locale	22
1.2.1 La proximité, une ressource politique plus ou moins mobilisée par les agent.es	22
1.2.2 Valoriser son travail auprès des élus : un enjeu pour des professionnel.les en manque de reconnaissance institutionnelle	25
1.2.3 Les espaces et sujets de conflictualisation de la relation entre l'agent.e et l'élu.e	27
1.3 Un constat partagé de l'absence de vision ou de portage politique de la jeunesse de la part des élu.es	30
1.3.1 La position périphérique des élu.es à la jeunesse au sein des conseils municipaux : un effet rebond sur le travail de jeunesse.....	30
1.3.2 « Désintérêt ou confiance ? », la faible co-construction de l'action publique de jeunesse.....	32
1.3.3 Aux périphéries de l'action publique, des marges de manœuvre à saisir pour les professionnel.les de jeunesse.....	35
2 Les normes et formes légitimes du travail de jeunesse, témoins d'une identité professionnelle indécise dans son rapport au politique	41
2.1 Être un.e professionnel.le de jeunesse : approches professionnelles, manières de faire, spécialisation et différenciation	41

2.1.1	Des pratiques professionnelles reposant sur des approches diverses mais qui restent en mouvement	41
2.1.2	La mobilisation des jeunes comme nœud central de leur travail : pratiques et discours	45
2.1.3	L'éducation populaire, un outil de distinction professionnelle ?	47
2.2	Les cadres de l'action légitime des professionnel.les de jeunesse en discussion	49
2.2.1	Des normes encadrant les actions mises en place : consensus et débats.. ..	50
2.2.2	Une mise à distance de la casquette de travailleuse social.e chez les professionnel.le issu.es de l'animation	52
2.2.3	L'épouvantail du travail administratif versus « le terrain », la concurrence dans ce qui constitue leur cœur de métier	55
2.3	Les bases d'une identité professionnelle politisée à travers des représentations communes de leur métier	58
2.3.1	Dans les discours, des dispositions contestataires et la construction d'une identité perçue comme marginalisée	58
2.3.2	Un métier engagé ? Discuter les formes de l'engagement professionnel chez les travailleuses de jeunesse.....	60
2.3.3	La place des affects dans le métier : de l'affirmation à la politisation du sensible au travail.....	64
3	Le travail comme lieu d'intériorisation et d'expression d'un rapport contrarié au politique : neutraliser le sujet politique dans le travail de jeunesse	67
3.1	Un vécu professionnel structurant la base d'un rapport à l'Etat et à la politique. ..	67
3.1.1	Une faible revendication collective professionnelle : causes et conséquences	68
3.1.2	La construction d'un rapport à l'État par l'infra-politisation d'expériences professionnelles	70
3.1.3	Une politisation acceptable à travers une vision consensuelle du service public et de sa neutralité	73
3.2	Mettre à distance la discussion politique : éviter et réduire le politique, rejeter la politique.....	74
3.2.1	Les formes et processus d'évitement du politique chez les professionnel.les de jeunesse	75

3.2.2	Ce que les professionnels entendent par “politique” : sphère électorale et partisane	77
3.2.3	Dans les interactions avec le public, un rejet de la conflictualité au profit de la convivialité.....	78
3.3	Une transmission aux jeunes marquée par la recherche de consensus social malgré des constats d’injustice sociale	79
3.3.1	S’adapter pour privilégier le consensus social et la relation au public avant tout	80
3.3.2	La stratégie du care dans l’Information jeunesse : une approche genrée de la (dé)politisation dans la relation aux jeunes	82
3.3.3	La transmission politique des professionnel.les aux jeunes sur un mode individualisé et informatif	86
	Conclusion.....	89
	Bibliographie.....	91
	Liste des annexes	I

Liste des sigles utilisés

ALSH : Accueil Loisirs Sans Hébergement

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

BTEP : Brevet Technique d'Éducateur Populaire

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

IJ : Information Jeunesse

INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

IUT : Institut Universitaire de Technologie

PS Jeunes : Prestation de Service Jeunes

RAJE : Recherche-Action, Jeunesses et Engagements

SIJ : Service Information Jeunesse ou Structure d'Information Jeunesse

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

UFCV : Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs

Introduction

Alors que les jeunes sont souvent décrits comme « désengagés » ou « éloignés » du politique, qu'en est-il des adultes qui les accompagnent au quotidien ? Le rapport au politique des jeunes est souvent scruté : d'un côté, on retrouve le fantasme d'une jeunesse, qui serait très engagée en politique, d'un autre côté, la suspicion d'une jeunesse qui en serait désintéressée. La production de discours à cet égard, si elle se joue à l'échelle macroscopique du débat public, intervient également chez les travailleurs de jeunesse qui les côtoient et jouent un rôle décisif dans les conditions de la politisation des jeunes. Les travailleurs de jeunesse occupent une place singulière : ils se situent à l'intersection des institutions et des jeunes, tout en restant souvent invisibles dans les analyses sur la citoyenneté et la participation. Par leur position, ils sont amenés à faciliter ou non l'expression des jeunes, les accompagner dans leur autonomie et, parfois, à traduire ou relayer des enjeux politiques plus larges. Leur rapport au politique n'est donc ni neutre ni secondaire : il conditionne en partie la manière dont les jeunes peuvent trouver une place dans l'espace public. Comprendre ce rapport, c'est interroger la dimension politique d'un métier qui, derrière des missions éducatives ou sociales, engage en réalité des choix profondément liés à la vie démocratique. Il conviendra donc, pour nuancer les discours parfois généralisant à leur égard, de questionner les liens entre les professionnel.les de jeunesse et la politique.

– Contexte de la mission d'apprentissage et de la recherche

Ce travail est le fruit d'une recherche initiée dans le cadre du Master 2 *Enfance, Jeunesse : Politiques et accompagnement* de l'EHESP et d'un apprentissage en alternance à Coop Eskemm ; une coopérative de recherche, d'animation et de formation spécialisée dans l'action publique, notamment de jeunesse. En effet, il s'inscrit dans le même terrain que le projet ayant occupé la majeure partie de ma période d'alternance. Celui-ci est une recherche-action sur les engagements des jeunes (RAJE), qui vise à mieux prendre en compte leur parole dans l'élaboration des politiques publiques et à reconnaître la diversité de leurs engagements dans la vie locale. Cette recherche-action, qui a démarré en janvier 2024, se déroule dans trois territoires bretons : une communauté de communes du Finistère, une communauté de communes des Côtes d'Armor et enfin dans quatre communes de la Métropole rennaise. Le projet RAJE repose sur trois financements. L'un d'entre eux provient de la Région Bretagne, cheffe de file en matière de jeunesse, et se concentre plus particulièrement sur les pratiques des professionnel.les de jeunesse et vise à développer des approches professionnelles innovantes et adaptées, tout en contribuant à l'émergence de nouveaux cadres d'action publique locale de jeunesse. Ce contexte est donc propice à s'intéresser aux conditions d'exercice des professionnel.les de jeunesse, aux

discours qu’iels portent sur leur métier, au sens qu’iels lui donne et à la manière dont iels s’inscrivent dans l’action publique locale de jeunesse. Un second financement de l’Agence Nationale de la Recherche (ANR) porte sur les pratiques de recherche participative. Et un troisième, européen cette fois, prévoit l’organisation d’une rencontre entre jeunes et élu.es à l’échelle régionale. Pour préparer cela, trois week-end de regroupement de collectifs locaux de jeunes ont été pensés. La mobilisation des jeunes par les travailleuses de jeunesse a permis de mettre en lumière des approches professionnelles et des relations au jeunes diverses et ainsi de comprendre le rôle que chaque professionnel incarne auprès des jeunes qu’iel accompagne, suivant les représentations qu’il porte du travail de jeunesse mais aussi de la jeunesse en elle-même.

Dans ce cadre, la coopérative assume un positionnement politique, non pas sur l’échiquier partisan mais au regard des principes qu’elle défend. Elle s’inscrit dans une réflexion sur les conditions d’une autonomie collective des jeunes, afin de les soutenir dans leur capacité à se constituer en acteur public de la vie politique. L’objectif est aussi de favoriser l’émergence d’une action publique de jeunesse qui créerait les conditions concrètes de leur émancipation¹.

A partir des questionnements posés dans RAJE, il a été possible d’observer une forme de nœud autour du terme “politique” et du positionnement des professionnel.les par rapport à ce terme, qu’il conviendra d’explicitier dans cette introduction. C’est cette tension observée qui a été à l’origine des réflexions qui ont mené à ce travail.

– *Terrain et méthodologie : où, quand et comment ?*

Le terrain de l’enquête, à l’image de RAJE, se situe en Bretagne, deuxième région la plus rurale de France métropolitaine. Trois territoires y sont investigués, présentant des configurations contrastées de ruralité. Une communauté de commune, dans le Finistère, regroupe 14 communes majoritairement rurales, caractérisées par un habitat dispersé. Une seconde communauté de communes, située dans les Côtes-d’Armor, est constituée de 38 communes au 1er janvier 2025 ; il s’agit d’un espace à l’habitat diffus, voire très diffus, organisé autour d’une petite centralité peu polarisante. À l’autre extrémité du territoire, la métropole, bien que dominée par le centre urbain rennais, comprend en périphérie nord-ouest plusieurs communes à dominante rurale, dont quatre sont intégrées au dispositif RAJE. Ces zones témoignent de différentes formes de ruralité, tant dans leur morphologie territoriale que dans l’influence du centre urbain de proximité. La prise en compte de cette dimension rurale, attestée notamment par la grille communale de densité de

¹ L’intégralité de la démarche politique de la coopérative est explicitée et consultable sur leur site internet : <https://coopeskemm.org/>

l'INSEE (janvier 2024), constitue un prisme d'analyse essentiel pour éclairer les mécanismes à l'œuvre dans cette recherche.

Reprendre le terrain d'enquête de RAJE semblait pertinent pour plusieurs raisons. D'une part, il présente des intérêts pragmatiques de faisabilité de la recherche : les liens tissés avec le terrain dans le cadre de l'alternance assurent une certaine facilité d'accès à ce dernier, dans les délais courts d'une année scolaire, ainsi qu'une connaissance située des enjeux. Cette situation offre une position d'observation privilégiée, tout en nourrissant la recherche des questions réflexives qui traversent la recherche-action. D'une autre part, il présente des intérêts heuristiques pour la recherche puisqu'il offre un accès à un large panel de métiers en lien avec la jeunesse et la fréquence des rencontres garantie l'accès à des discours, des pratiques ordinaires et des interactions dans lesquelles se rejoue le rapport au politique. Ce terrain ne prétend pas à l'exhaustivité et présente une situation particulière, les professionnel.les étant déjà dans une démarche réflexive sur des questionnements incluant leur positionnement politique et le sens de leur travail. Cependant, il est stratégique pour tester l'intuition d'un positionnement ambigu des professionnel.les de jeunesse à la dimension politique dans leur métier.

Les réflexions élaborées dans ces territoires s'appuient sur un dispositif d'enquête incluant des entretiens semi-directifs. Ceux-ci ont été réalisés auprès des professionnel.les de jeunesse participant.es à RAJE, rencontré.es au cours de mon alternance. Plus largement, RAJE implique toute une communauté d'acteurices, dans les trois territoires d'expérimentation. Parmi elleux, 11 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de 3 informatrices jeunesse, 2 animateurs à temps partiel dont un en association, 3 coordinateurices dont un en alternance, 1 responsable de pôle enfance jeunesse éducation, 1 responsable périscolaire/jeunesse, 1 responsable jeunesse en association) auprès de 4 femmes et de 6 hommes.

Communauté de communes n°1	Communauté de communes n°2	Commune n° 3	Commune n°4	Commune n°5
<i>Armand, coordinateur jeunesse</i>	<i>Eléonore, responsable-coordinatrice jeunesse</i>	<i>Fabien, responsable service jeunesse</i>	<i>Christophe, responsable pôle Enfance-Jeunesse</i>	<i>Arthur, coordinateur jeunesse</i>
<i>Judith, informatrice jeunesse</i>	<i>Elsa, informatrice jeunesse</i>	<i>Jules, animateur jeunesse</i>	<i>Lucas, animateur et responsable</i>	<i>Florian, animateur jeunesse</i>

			<i>jeunesse/maison des jeunes</i>	
	<i>Sylvie, informatrice jeunesse</i>			

Nom et fonction des professionnel.les entretenu.es dans le cadre de la recherche

Au total, seul deux des entretenu.es travaillent en association, les autres participant.es étant titulaires ou contractuel.les de la fonction publique territoriale. Les entretiens ont été réalisés à l'occasion de déplacements dans les communes ou en visioconférence pour trois d'entre eux, entre janvier et mai 2025. Un premier entretien exploratoire réalisé auprès d'un professionnel du territoire du Finistère a permis de finaliser un guide d'entretien afin de formaliser des questionnements d'enquête. Une fois les entretiens effectués, ces derniers ont été analysés qualitativement à partir d'une grille compilant les données similaires entre les entretiens ainsi que les éléments singuliers. Une recherche bibliographique a ensuite permis d'objectiver les éléments relevés. Dans le même temps, un processus d'anonymisation a été amorcé, incluant l'emprunt de nouveaux prénoms pour nommer les professionnel.les, la numérotation des communes et des communautés de communes pour les désigner et la neutralisation de certains noms propres à l'aide d'astérisques. Si l'anonymisation n'est pas complète, en raison de la difficulté à neutraliser les informations personnelles tout en conservant des éléments suffisamment précis pour qu'ils soient probants ; la diffusion réduite de ce mémoire limitera les effets induits par une pseudo-anonymisation.

L'accès à ces entretiens a été largement facilité par l'implication dans RAJE et la connaissance préalable de tous les acteurices entretenu.es. Cette proximité a assurément permis d'instaurer un climat de confiance propice à la discussion. Toutefois, elle soulève également des enjeux éthiques et méthodologiques, notamment en matière de biais d'interprétation dans le traitement des données ou d'auto-censure et de biais de désirabilité de la part des enquêté.es. Afin de limiter cela, une posture réflexive a été adoptée tout au long de l'enquête ainsi qu'une lecture critique des discours tenus lors des entretiens. Concernant le biais de désirabilité, les termes renvoyant à la politique (politisation, politisé, politique, ...) n'apparaissent volontairement pas dans les questions d'entretiens, afin que les réponses ne soient pas sur-orientées en ce sens. Le sujet de l'entretien a été présenté comme portant sur le rapport au travail des professionnel.les de jeunesse, les conditions d'exercice de leur métier et le sens qu'ils y mettent.

Face à l'hétérogénéité des profils qui constituent les enquêté.es, un des enjeux s'avère donc de ne pas homogénéiser leur parole. Toutes ne parlent pas des mêmes places, ni depuis

les mêmes parcours de formation. Des relations hiérarchiques existent entre certain.es de ces professionnel.les, ici regroupés sous le terme généraliste de “professionnel.les de jeunesse” ; les postes qu’iels exercent comportent des intitulés variés, les conditions d’exercice de ces derniers varient également. C’est pourquoi nous pouvons assurer que la diversité des parcours biographiques parmi les enquêté.es, notamment en matière de formation professionnelle, influence sûrement leur socialisation politique et leur processus de politisation. Compte tenu du temps assez court de l’enquête, le choix a été fait de ne pas approfondir cette clef de lecture. Il est évident que dans le cadre d’une étude plus longue, une analyse des ressorts biographiques de chacun.e des entretenu.es aurait été éclairante pour comprendre leur positionnement face au sujet politique. Un des enjeux majeurs se situe donc dans le fait de faire apparaître la diversité de leurs parcours de formation, de leurs parcours de professionnel.le et de leur socialisation politique (Gaxie, 1978 ; Bourdieu, 1984 ; Muxel, 2001, 2015) dans ce travail ; tout en l’articulant à leur perspective individuelle. Toutefois, des facteurs permettent de justifier ce choix de les regrouper sous une appellation commune. Ainsi, le public auprès duquel iels travaillent, les méthodes qu’iels utilisent, les normes qui encadrent leur profession, divers éléments nous permettent de les considérer comme formant une communauté de pratiques.

Le recours à l’observation participante a également permis de constituer un matériau de recherche exploité dans ce travail. En effet, de nombreuses occasions au cours de la recherche-action RAJE offraient un cadre propice à l’observation participante auprès des enquêté.es (ateliers, réunions partenariales et visites de structures lors de nos déplacements dans les trois territoires de RAJE, réunions du comité régional du projet RAJE). Ces observations ont été consignées autant que faire se peut dans un journal de bord. Leur utilité a été de confronter les discours aux pratiques et de mettre en lumière le décalage entre ces deux pôles, notamment induit par l’auto-censure ou le biais de désirabilité des entretenu.es. De plus, la recherche s’appuie également sur la littérature grise produite par la coopérative (journaux de bord, comptes rendus de réunions, notes réflexives) ainsi que sur des entretiens professionnels annexes, réalisés dans le cadre de mes missions de travail. Ces derniers visaient à documenter les pratiques de mobilisation des jeunes, par les travailleurs de jeunesse. Si aucune citation de ces entretiens n’apparaît dans ce mémoire, leur analyse a nourri sa réflexion.

– *Définition des termes et état de l’art : de quoi parle-t-on ?*

Afin de clarifier l’usage que nous faisons des concepts qui nous permettront d’étudier le rapport au politique des professionnels de jeunesse, il convient de les définir et de s’accorder sur le cadre théorique de cette étude. Ce travail renvoie tout d’abord à une compréhension de l’action publique de jeunesse comme désignant l’ensemble des politiques, dispositifs et interventions portés par les

pouvoirs publics (État, collectivités territoriales, institutions) à destination des jeunes. Il peut s'agir de politiques publiques dont la cible explicite est les jeunes mais cela comprend également les politiques qui touchent de facto les jeunes, sans qu'ils soient la cible explicite ; cette acception élargit le champ de ce qui est alors entendu comme relevant de l'action publique de jeunesse. Concernant ce qui est entendu par la dénomination « jeune », dans le présent travail, nous nous intéresserons essentiellement aux 15-25 ans. Certain.es professionnel.les ont des habitudes de travail avec des jeunes de moins de 14 ans, mais c'est justement autour de ce public plus âgé qu'a été construite la recherche-action et donc le terrain d'enquête. Cela a été motivé par le constat d'une action publique de jeunesse essentiellement destinée au moins de 15 ans, sur le mode de la garde et d'une disparition des espaces collectifs de jeunes pour les plus de 15 ans accompagné d'une baisse de fréquentation des espaces associatifs de leur part. Ces facteurs entraînent une moindre prise en compte de la parole des jeunes de plus de 15 ans dans l'action publique locale de jeunesse. Pour étudier ce champ, nous mobiliserons à la fois des apports scientifiques méthodologiques issus de la sociologie de l'action publique généraliste (Lipsky, 1980 ; Dubois, 1999 ; Lascoumes, Le Galès, 2005, 2018 ; Bezès, 2008 ; Revillard, 2018 ; Desage, 2020 ; Epstein, 2023 ; Frinault et al, 2024), mais aussi des travaux plus spécifiques à l'action publique de jeunesse, pour tenter d'appréhender les spécificités des politiques de jeunesse, de leur mise en œuvre et de leurs acteurs ainsi que leurs interactions avec l'Etat (Poujol, 1994, 2005 ; Loncle, 2003, 2011, 2012, 2010 ; Van de Velde, 2008 ; Lima, 2012 ; Mignon, 2018 ; Parisse, 2019 ; Becquet, 2021 ; Chevalier, Loncle-Moriceau, 2025). Ceux identifié.es comme professionnel.le de la jeunesse ont été étudié.es de longue date par la sociologie de la jeunesse, dans des approches généralistes du travail de jeunesse (Bacou et al. 2014 ; Virgos et al. 2017 ; Dansac, Vachée, 2016 ; Becquet et al., 2021 ; Rougerie et al., 2021), à laquelle nous nous référerons. Des sous-groupes professionnels ont également été étudiés dans des travaux plus spécifiques, notamment concernant les animateur.ices (Lebon, 2004, 2009, 2013, 2018, 2020 ; Camus, 2008, 2023), les informateur.ices jeunesse (Baubeau, 1996) ou les conseiller.ères de la Mission locale (Riot, 2006 ; Muniglia et al., 2012). De plus, la sociologie des professions et la sociologie du travail foisonne également de travaux utiles pour étudier ce groupe professionnel des travailleuses de jeunesse, notamment pour les transformations et les recompositions fortes qu'il connaît (Demazière, 2008, 2013 ; Méda, 2010). Ces champs permettent de questionner la porosité entre travail de jeunesse et travail social ou travail éducatif (Lorant Goossens et al. 2003 ; Lanthéaume et al, 2008 ; Bier, 2014 ; Molina, 2019 ; Bayer, 2023). Cette recherche s'appuie également sur la production d'une littérature grise importante dans le domaine des politiques de jeunesse, notamment par l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) ainsi que la Commission Européenne, sur le *youth work*.

Pour enquêter sur le rapport au politique de ces professionnel.les, il convient de définir la notion de "politique", qui nous intéresse ici et de la délimiter. Cette recherche s'appuie sur la

distinction classique, issue du champ de l'analyse des politiques publiques, faite entre *policy*, *polity* et *politics* (Leca, 2012, p.61-62). Ce détour par la langue anglaise nous permet de mieux saisir la complexité du terme "politique" et la diversité des objets auquel il renvoie. Le terme *policy*, se réfère aux politiques publiques étudiées par la sociologie de l'action publique et l'analyse des politiques publiques. Il considère ce qui se passe quand l'Etat traite des « problèmes », de leurs mises à l'agenda, des solutions et instruments identifiés, mais aussi des jeux de confrontations entre les actrices, leurs rapports de domination et les systèmes de contrainte. Ainsi, il permet de développer un regard sur la micropolitique (Deleuze, Guattari, 1980), les relations interpersonnelles et les marges d'autonomie que les *street-level bureaucrats* (Lipsky, 1980 ; Dubois, 1999), ici les professionnel.les de jeunesse, peuvent s'octroyer. Le terme *polity*, étudié par le sous-champ de la théorie politique, est éclairant quant à l'ensemble de normes et valeurs d'un groupe, au consensus qui forme l'identité collective. Il répond aux questions : qui sommes-nous ? Ou allons-nous ? Qui sont nos partenaires ? Qui sont nos ennemis ? Ces référentiels professionnels partagés dans les professions en lien avec la jeunesse répondent à des normes institutionnelles et réglementaires, elles-mêmes traduisibles en valeurs politiques. Pour finir, *politics*, étudié par le sous-champ de la sociologie politique décrit ce qui se passe dans l'Etat à travers la formulation et la politisation des clivages sociaux ; l'interaction de l'Etat avec son environnement social ainsi que les référentiels légitimes transmis dans les normes qu'il édicte. Cette approche nous permettra de questionner le rapport des professionnel.les à l'activité politique (Eliasoph, 2010), aux formes de mobilisation collective (Tilly, 1984 ; Matthieu, 2004), et donc à leur socialisation politique (Mossuz-Lavau et al., 1997 ; Muxel, 2001, 2015 ; Achin et al, 2018) ainsi qu'à la transmission au jeune de ce qu'ils considèrent comme politique. Ce sont donc ces trois acceptions qui sont entendues à travers le terme "politique". Ce travail s'attache à ne pas les hiérarchiser mais fait apparaître les interprétations qu'en font les acteurs et qui nous donnent déjà des clés de lecture sur leur rapport à la chose politique et à leur politisation.

Ici, le terme de politisation s'entend dans la continuité des travaux de Jacques Lagroye (Lagroye, 2003), c'est-à-dire au-delà de sa définition classique, qui renvoie à l'activité politique comme les élections ou la participation politique conventionnelle (vote, partis, etc.). L'objet d'étude de la politisation est interprété ici comme la capacité à tenir un discours sur des choses de la société à travers une montée en généralité (Boltanski et al., 1984) et/ou la reconnaissance d'une conflictualisation (Duchesne et al., 2004). Par politisation, nous nous accorderons ici sur « l'énonciation politique caractérisée par la reconnaissance de différences, voire de dissensus, et une forme de montée en généralité. » (Rioufreyt, 2017, p.1). Pour préciser davantage, nous nous appuierons sur la définition de la politisation énoncée par C. Hamidi, qui repose sur deux éléments : un principe de montée en généralité, de dé-individualisation du problème et de ses causes, mis en lumière par Boltanski et la reconnaissance d'une dimension conflictuelle des

opinions. Elle ajoute que la politisation se fait « dès lors qu'il y a identification de problèmes, que ceux-ci sont communs ou partagés, et enfin qu'ils appellent une réponse politique [...] au sens où elle peut trouver des solutions collectives et pas uniquement individuelles » (Hamidi, 2021, p. 56). Cette définition nous permettra donc de questionner le rapport ordinaire au politique des travailleuses de jeunesse, en repérant ce qui relève de l' « infra-politique » (Scott, 2006). Cette base théorique, nous permettra de reconnaître la compétence de ces actrices à tenir un discours dont la portée est politique même lorsqu'elles se trouvent en dehors des arènes du politique (partis politiques, élections). Ainsi, cela ouvre des questionnements quant à la possible teneur politique de domaines qui ne sont pas "du politique", ici le travail de jeunesse ; comme cela a pu être précédemment exploré à travers divers travaux abordant la politisation dans le travail de jeunesse (Lebon et Lima, 2011 ; Morvan, 2011 ; Lebon, 2013, 2018 ; Becquet, 2021 ; Rougerie et al., 2021 ; Brusadelli, 2022 ; Camus, 2023 ;) ainsi que dans le travail social (Nez, 2019) ou dans les sphères de la participation citoyenne (Carrel et al., 2012). De plus, ce travail s'inscrit dans une approche interactionniste de la politisation et tente d'appréhender le rapport ordinaire à la politique au travail, en mêlant analyse discursive et analyse des pratiques professionnelles. Il tend à démontrer également comment le retrait du politique est un effet de contexte.

– *Mise en énigme et intérêt pour la matière : pourquoi ?*

Face à des discours critiques de "crise de sens" du métier et à des discours sur la dévalorisation du travail de jeunesse, il était attendu de trouver de la part des professionnel.les un discours de défense de leur profession, structuré autour de critiques et de recherches de solutions collectives. Ajouté à cela le fait que la jeunesse est historiquement un marqueur politique à gauche, ce travail se basait sur l'hypothèse de départ que non seulement leur positionnement politique serait clair dans leurs discours mais qu'il se retrouverait aussi dans leurs pratiques professionnelles. Avec une approche hypothético-inductive, cette recherche a été guidée par les questionnements suivants : Quel rapport les professionnel.les de jeunesse entretiennent-ils avec la chose politique ? Comment se positionnent-ils dans le débat social ? Comment leur politisation ou dépolitisation agit-elle sur leurs pratiques professionnelles ? Pour le dire autrement : quelles sont les formes et les processus de politisation du discours des travailleuses de jeunesse ? Or, dès les premiers entretiens réalisés, les observations indiquent que la politisation de leur discours était finalement assez faible : les critiques exposées montraient peu en généralité, les causes des problèmes apparaissaient régulièrement attribuées au caractère des personnes et les conflits sociaux étaient assez peu évoqués. Par ailleurs, la conflictualisation des opinions était souvent évacuée au profit d'un enjeu de "paix sociale". Les solutions pensées aux problèmes soulevés se trouvaient davantage individuelles et normatives que collectives et transformatrices. A plusieurs reprises, des travaux de recherche constataient les mêmes faits, notamment ceux des sociologues de la jeunesse Jérôme Camus (Camus, 2008) ou Nicolas Brusadelli (Brusadelli, 2022). Par

ailleurs, cette première hypothèse résultait sûrement d'un biais d'interprétation de ma part ; j'ai eu l'occasion d'étudier dans le cadre de mon cursus universitaire, les processus de politisation des individus, et d'éprouver pour cela un grand intérêt ; ce qui participait sûrement à l'orientation du prisme d'analyse et ainsi des questionnements d'enquête. De ce fait, la mise en enquête opérait une reconsidération relativement importante des hypothèses soulevées préalablement.

Au vu des premiers résultats, plusieurs dimensions nouvelles invitaient à être prises en compte. Plutôt que d'enquêter sur la politisation du discours des professionnel.les, l'intérêt de la recherche s'est déplacé vers leur positionnement dans l'action publique de jeunesse ainsi que vers le référentiel qu'ils mobilisent pour légitimer cette activité professionnelle. Cela amenait à se poser les questions de recherche suivantes : Quel rôle ont-ils dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de jeunesse ? Quelles sont les marges de manœuvre qui sont les leurs dans leurs fonctions ? Quelles sont les normes et les pratiques qu'ils reconnaissent comme légitime dans leur profession ? A partir d'une approche "par le bas"² (Lipsky, 1980 ; Dubois, 1999) nous développerons une analyse interactionniste afin de saisir comment le poids des institutions et des structures plus larges interagissent avec les acteurs, leurs pratiques et leurs discours, à différents niveaux. Cela nous permettra d'explorer leur positionnement dans l'action publique et leurs pratiques professionnelles, pour mieux comprendre leur rapport à l'Etat et au conflit social ainsi que l'influence de cela sur leur transmission aux jeunes. Au regard de cette proposition d'analyse, leur rapport au politique semble paradoxal en plusieurs points. Non seulement dans la compréhension du terme politique mais également dans le positionnement face à la chose politique. En effet, dans les discours des professionnel.les, il apparaît dans le même temps une définition réduite du politique et un rejet de cette notion mais à l'inverse, un surinvestissement de la politique locale, dépolitisée, c'est-à-dire sortie du contexte politique et ramenée à sa technique administrative. Ainsi, leur mode d'investissement de la politique locale semble davantage passer par la technique que par les idées ou concepts, qu'ils assigneraient à la politique nationale et électorale. En effet, il s'agira également de montrer que, même s'ils ont tendance à tenir à distance la figure du professionnel.le militant.e, dont les positionnements politiques nuiraient à une respectabilité professionnelle ou au fait d'être un.e "bon.ne professionnel.le" ; toutes les approches professionnelles renvoient à des référentiels spécifiques et traduisibles en positionnement politique. Si l'on résume schématiquement, presque tout se passe comme s'il y avait d'un côté, la politique locale qui se résumerait à de la technique, des budgets, des commissions, des projets, qui demeurent neutres en termes d'orientation ou de référentiel politique et d'un autre côté, une politique partisane et ses personnalités politiques, auxquels ils confient l'autorité de se

² Pour justifier ce choix : "Les approches bottom-up sont plus adaptées quand il s'agit de regarder l'action des metteurs en œuvre sans qu'il n'existe de programme dominant" (De Maillard et al, 2016, p.93)

positionner sur des clivages sociaux. Cette vision participe à occulter les effets dont sont porteurs, en eux, les instruments de l'action publique et les approches professionnelles.

Ainsi, cette recherche vise à interroger **le rapport au politique des professionnel.les de la jeunesse, à partir de leur position singulière dans l'action publique locale**. Dans un premier temps, nous analyserons leur rapport aux institutions locales et les dynamiques de pouvoir qui s'y jouent, notamment au regard de leurs liens avec les élu.es locaux.ales, qui constituent leurs principaux interlocuteurices dans le domaine politique. Nous chercherons ensuite à comprendre comment leur activité professionnelle s'inscrit dans des cadres normatifs et institutionnels, en examinant les formes de légitimité associées à leur métier, les contraintes qui en découlent et la potentielle politisation de celles-ci. Enfin, nous nous intéresserons à la manière dont ces professionnel.les perçoivent le débat politique dans un sens plus large, au regard d'une mise à distance du politique, d'un rejet de la politique partisane, et d'une transmission aux jeunes souvent marquée par une logique de soin et individualisée.

1 Un travail de proximité en lien avec les élu.es locaux comme premier interlocuteur dans le domaine politique

Dans cette première partie, nous porterons attention aux contextes de travail des professionnel.les : analyser les conditions d'exercice de leurs professions (formation, temps de travail, rémunération, missions, isolement/travail en équipe, outils de l'action publique) nous permettra de mieux objectiver comment celles-ci influencent le développement d'un rapport au politique à travers la vie politique locale. Les conditions sont-elles réunies pour qu'émerge de leur part une réflexion sur la politique locale et leur rôle dans celle-ci ? Ont-ils accès à des espaces pour formaliser ces réflexions ? Ont-ils des opportunités de partager ces réflexions avec les décideuses politiques et que leur expertise soit prise en compte dans l'élaboration des politiques de jeunesse ? Après avoir tenté de répondre à ces questions, nous nous intéresserons à la collaboration entre les agent.es et les élu.es locaux.ales qui apparaissent comme les premiers interlocuteurs du domaine politique pour les agents. Localement, le faible portage politique des questions de jeunesse est clairement identifié par les professionnel.les, qui eux, font office d'expert.es locaux.ales sur ces questions. Ces situations débouchent alors, pour les professionnel.les, sur un flou important dans l'exercice de leurs fonctions et sur des marges de manœuvres possibles dans la mise en œuvre des politiques publiques de jeunesse et plus ou moins larges suivant les rapports de force en place au sein des systèmes d'acteurs locaux.

1.1 Des situations de travail plurielles : un cadre contraint dans lequel s'inscrit le rapport à la politique locale

1.1.1 Des parcours, des réalités locales et des conditions de travail hétérogènes

Dans le cadre de cette recherche, tous les travailleuses interrogé.es exercent en tant que professionnel.les de l'animation et pas comme animateurices ponctuel.les, bien que cet exercice ait pu constituer pour certain.es la porte d'entrée vers leur profession actuelle (Camus, 2008). Toutes également travaillent dans la fonction publique territoriale, soit en communes soit en intercommunalités, à l'exception d'une commune où le service jeunesse est en délégation à un centre social, dont les deux professionnel.les interrogé.es sont salarié.es. L'exercice en centre social offre un contexte associatif particulier qui, semblerait-il, laisse plus de marges de manœuvre qu'un contexte institutionnel. Leur fonctionnement en Fédération leur donne accès à des espaces de discussion sur les pratiques et les valeurs professionnelles. S'il n'y a pas nécessairement une unité entre les

Centres Sociaux, il y a une culture de l'échange entre les structures (Louis, 2023, p.64) et un minimum de sens politique commun, qui s'illustre dans une charte fédérale.

De plus, la diversité des parcours de formation au sein du travail de jeunesse est à considérer pour étudier socialisation politique de ces derniers. Historiquement, les institutions de jeunesse et les métiers de l'animation en France se sont développées jusqu'à la première moitié du XXème siècle, à partir de trois grands courants : un courant chrétien, porté par des logiques d'encadrement moral et caritatif et qui est numériquement le plus important ; un courant laïc et républicain, qui vise à poursuivre l'œuvre de l'Etat tout en luttant contre l'influence du courant chrétien et un courant ouvrier et révolutionnaire, fondé sur l'objectif d'éduquer les classes laborieuses en dehors de l'école de la République et contre l'Etat, à travers les coopératives ou universités ouvrières (Vennin, 2022). Ces trois traditions ont nourri les pratiques éducatives hors de l'école (Mignon, 2018 p.77-81). Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'élaboration d'orientations nationales en matière de jeunesse, la mise en place de politiques d'équipements et la reconnaissance par l'Etat de l'éducation populaire préparent les dynamiques à venir des institutions de jeunesse. À partir des années 1960-1970, une institutionnalisation progressive a lieu, portée par l'État et les collectivités territoriales, donnant naissance à des professionnel.les de l'animation encadrée issu.es des trois courants précédemment cités, diplômé.es et intégré.es dans des politiques publiques de jeunesse. Dans le même temps, le secteur de l'éducation populaire se rapproche du secteur culturel, sans que cela n'efface totalement les héritages militants ou confessionnels, qui se retrouvent encore dans les différentes structures de formation au BAFA (Lebon, 2004, p. 41-42). Aujourd'hui, la formation des professionnel.les de jeunesse répond de deux voies principales, ayant conduit à la professionnalisation des métiers de l'animation : l'une par l'Education Nationale (BUT Carrières sociales) et l'autre par le ministère de la Jeunesse et des Sports (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) (Camus, 2023). Dans le panel de 11 enquêté.es, 2 sont passé.es par un IUT Carrières Sociales et 4 sont passé.es par des formations type BPJEPS/DEJEPS. 6 de ces 11 enquêtés ont également suivi la formation BAFA avant leur orientation professionnelle. Si cette formation courte est assez classique parmi les professionnel.les de jeunesse, les différentes structures la proposant (Céméa, Franca, UFCV, Ligue de l'Enseignement, ...) adoptent des approches politiques différentes du travail d'animation. Ces divergences se traduisent notamment dans leurs conceptions de l'engagement, de l'autonomie des publics, ou encore du rôle de l'animateur en tant qu'acteur de transformation sociale. Alors que les Céméa ou Francas fondent leur démarche d'animation sur une conviction politique explicite (combat contre les exclusions, action collective pour une société égalitaire) ; l'UFCV, issu du courant catholique (Poujol, 2005, p.127), privilégie une éducation populaire participative et solidaire, mais non politisée.

Par ailleurs, la décentralisation, la mise en œuvre de politique de jeunesse territorialisée et les enjeux d'intersectorialité sur les questions de jeunesse (Loncle, 2003 ; Chevalier, Loncle-Moriceau, 2025, p.66-76) ont débouché sur la création de postes émergents (Demazière, 2008), comme ceux de « coordinateur/référent jeunesse » (Hbila, 2021) ; ou encore d'informateurice jeunesse, avec la structuration de l'Information Jeunesse à la fin du XXème siècle (Baubeau, 1996, p. 46-48). Cela abouti à une ouverture progressive de ces postes à des professionnel.les de l'animation mais aussi à des professionnel.les aux formations plus diverses, allant du médico-social à des formations plus techniques de mise en place de projets culturels ou d'administration publique. Ces postes connaissent donc des recompositions (Becquet, Meziani, 2021). Les professionnel.les doivent alors composer avec une légitimité en construction et un poste faiblement institutionnalisé, bénéficiant de peu de reconnaissance institutionnelle, avec une forte polyvalence et rarement de socle commun de formation. Par ailleurs, dans le panel observé, plusieurs professionnel.les occupent leurs postes après une reconversion (une coordinatrice était anciennement professeure des écoles ; une informatrice jeunesse était précédemment aide médico-psychologique pour adultes handicapé.es). De tout cela, on peut poser l'hypothèse que cette faible institutionnalisation participe à mettre en difficulté les professionnel.les concerné.es dont les missions sont souvent partiellement connues et comprises par les élu.es et les agent.es administratif.ves . A noter que le rapport au politique n'est pas uniforme : il est socialement situé, c'est-à-dire façonné par les trajectoires, les positions sociales et les ressources des individus (Bourdieu, 1984 ; Gaxie, 1978).

Concernant le pôle animateur de mes enquêtés, deux cas de figure sont présents, un poste d'animateur au sein d'une commune de Rennes Métropole, occupé par un contractuel de la fonction publique pour une durée de 18 heures annualisées, prévoyant des coupures les après-midis, sur des missions allant de l'animation du périscolaire à l'animation des chantiers jeunes. Il peut aussi bien lui arriver d'être appelé pour des missions supplémentaires relevant de la livraison des commerces ou du service technique. Il entretient assez peu de contacts avec la responsable jeunesse, sa N+2, et travaille au quotidien avec les responsables du service périscolaire, ses N+1. Il est également en lien avec le coordinateur jeunesse en alternance de la commune. Il s'agit d'un temps partiel subi pour lequel l'agent a exprimé à plusieurs reprises la volonté de réaliser plus d'heures. Cette situation le contraint à effectuer d'autres petits boulots à côté. Par ailleurs, il est également faiblement qualifié ; après un bac professionnel il a entamé un BTS comptabilité qu'il a arrêté en cours de route. En parallèle, un autre des enquêtés, lui aussi animateur, est salarié d'un centre social, auquel la commune a délégué le service Jeunesse. Ladite-commune se trouve également dans la métropole rennaise. Il y est lié par un contrat de travail en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) pour 28 heures par semaine annualisées,

avec une répartition de 22 heures semaine hors vacances scolaires et 40 heures en période de vacances scolaires. Au sein du service Jeunesse, ils sont deux, avec le responsable jeunesse, qui prend également part aux missions d'animation et lui transmet les informations relatives à la direction ou la vie politique locale. Ils travaillent dans les mêmes bureaux et tous deux ont eu l'occasion de suivre une formation de 5 jours sur le rôle politique des centres sociaux. Par ailleurs, l'animateur a obtenu une double licence STAPS puis un master STAPS. C'est un temps partiel choisi et apprécié qui lui permet d'avoir du temps libre pour des activités personnelles et sportives en dehors de son temps de travail.

	Type de contrat	Nombre d'heures	Relation avec la hiérarchie	Formation	Rapport à la situation de travail
Florian	Contractuel de la FP pour 2 ans.	18h /sem annualisées Coupures l'après-midi	Peu de contact avec la responsable jeunesse Travaille occasionnellement avec le coordinateur jeunesse Travaille quotidiennement avec les animateurs du périscolaire	BTS comptabilité arrêté non-finalisé	Temps partiel subit qui le contraint à réaliser des petits boulots en parallèle.
Jules	CDI	28h/sem annualisées	Travaille quotidiennement avec le responsable qui réalise également des missions d'animation et lui transmet les informations relatives à la vie politique locale Contacts réguliers avec la responsable du service	Licence et Master STAPS	Choisi et apprécié pour le temps libre qu'il permet

Tableau de synthèse des situations professionnelles des deux animateurs entretenus

Bien que cela soit choisi dans un des cas, les deux postes restent précaires par leur rémunération voire par leurs horaires, ce qui est caractéristique des postes d'animatrice (Lebon, 2013, p. 63-66). On voit donc que leur socialisation scolaire ainsi que leurs conditions d'exercice du métier sont diamétralement opposées. Cela laisse présager un rapport au politique différencié, qu'il s'agisse de la politique locale ou de leur positionnement par rapport aux débats de société.

La polyvalence semble généralement caractériser la réalité de travail des professionnel.les. Tous les professionnel.les interrogé.es ont eu du mal à identifier ce à

quoi ressemblait une semaine type à leur poste. Cela s'explique à la fois par la structuration des postes, qui peuvent regrouper plusieurs fonctions (responsable pôle jeunesse, enfance et social ou encore direction de maison de l'enfance et responsable jeunesse) mais aussi par la variété de leurs missions. En effet, on constate une diversité des missions entre les différent.es professionnel.les et au sein de leur poste ; intervention en milieu scolaire, accompagnement individuel, réunions partenariales, mobilisation des jeunes, réunions de services ou de gouvernance associative, préparation des activités, temps administratif (bilan, demande de subvention, courriel), participation et animation des activités, etc. Aussi, leurs horaires varient fréquemment suivant les activités, les soirées et les interventions prévues d'une semaine à l'autre. Ils se retrouvent davantage que leurs collègues (des autres services, qu'il s'agisse d'un contexte associatif ou institutionnel) avec des horaires décalés pour correspondre aux disponibilités du public, les jeunes adultes étant plus disponibles les soirs ou les week-ends. Pour les travailleuses des communes et des communautés de communes, cela peut être un frein dans leur mission, où leur besoin de travailler à horaires décalés est parfois mal compris, dans un contexte coutumier du travail en journée et en semaine. Cependant, ils et elles entretiennent un rapport variable aux horaires. Si certain.es acceptent de travailler en soirée ou le week-end, ce n'est pas le cas de toutes qui peuvent y être assez réticent.es, ce qui révèle des rapports différenciés à la disponibilité professionnelle. Tout cela participe à confirmer l'hypothèse d'une branche de métier encore peu institutionnalisée. Toutefois, cette affirmation reste à nuancer au regard du fait que plusieurs professionnel.les aient exprimé le caractère confortable de leurs conditions de travail, notamment parmi les responsables ou coordinateurices interrogé.es et en poste depuis plusieurs années.

A travers cette recherche et compte tenu de ces contextes professionnels variés, il s'agira d'observer ce qui fait commun entre eux dans leur rapport au politique tout en gardant en tête que leur positionnement social et professionnel hétérogène ne permet pas la même chose à chacun.e et influence, de fait, leur politisation.

1.1.2 Isolement, travail en équipe et travail en réseau : les logiques interactionnelles dans le travail de jeunesse

Les services de jeunesse étant le parent pauvre de l'action publique, les ressources humaines et financières allouées y sont limitées (Loncle, 2012, p.27-29 ; Chevalier, Loncle-Moriceau, 2025, p.107)³. De ce fait, dans les équipes, les professionnel.les travaillent

3 Selon un rapport de l'INJEP : "la part consacrée à l'enfance et à la petite enfance concentre entre 75 et 90 % des moyens et des financements de l'ensemble des intercommunalités. La part budgétaire consacrée à la jeunesse est largement minoritaire et concerne principalement l'aide au mouvement

régulièrement seul.es à leur poste et au sein de petits services. Dans les territoires étudiés, cela n'y échappe pas, puisque les services sont composés d'entre 2 à 3 agents techniques travaillant sur les questions de jeunesse.

	Responsable Jeunesse	Coordinateurice Jeunesse	Informateurice Jeunesse	Animateurice Jeunesse
Communauté de commune n°1		X	X	
Communauté de communes n°2		X	X X	
Commune n°3	X			X
Commune n°4	X			X
Commune n°5	X	X (en alternance)		X

Répartition des postes de professionnel.les de jeunesse sur les territoires étudiés

Ainsi, il s'agit souvent de binômes ou trinômes (Chevalier, Loncle-Moriceau, 2025, p. 106), entre lesquels la division du travail est très forte, soit entre un poste plus centré sur l'animation et un poste de responsable, dans ce cas-là le travail est plutôt divisé entre exécution et portage politico-administratif ; soit entre un poste informateurice et un poste de coordinateurice, où dans ce cas-là, le travail est davantage divisé entre activité à destination du public et activité de mise en réseau professionnel. Seul un des territoires, présente deux informatrices jeunesse à des postes similaires. Ces situations peuvent être éprouvantes pour des professionnel.les qui se trouvent à porter seul.es une palette variée de missions, parfois simultanément, lorsque leur bureau est ouvert au public, comme c'est le cas pour les informatrices jeunesse :

“Ça fait plusieurs fois, ça fait plusieurs années que j'explique la difficulté d'être seule sur l'accueil au service Info Jeunes. Je suis toujours toute seule. Il y a des personnes qui vont venir passer un après-midi avec moi, qui vont me dire « mais c'est complètement déconnant, ça ne le fait pas d'être toute seule ».”

– Une Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère

Cet isolement de la jeunesse est également palpable dans l'espace, avec des services éloignés des autres ou des maisons des jeunes logées dans des bâtiments

associatif.” Jean-Pierre Halter, Francine Labadie, “Jeunes ruraux et action publique intercommunale. Quelle pertinence du “pays” pour une politique de jeunesse intégrée ?”, INJEP Analyses & Synthèses, 2017

annexes, voire en préfabriqué. Par ricochet, cette situation en termes de ressources humaines et de géographie fragilise les travailleuses de jeunesse. Cela ne favorise pas la création d'espaces de réflexion entre collègues ; ni sur les conditions de travail, ni sur le sens porté dans leurs missions. Dans le même sens, cela peut être lu comme une métaphore de la manière dont les questions de jeunesse sont mises à part et traitées comme des problèmes de jeunes spécifiquement plutôt que comme des problèmes de société (Chevalier, Loncle-Moriceau, 2025, p.16-17).

Par ailleurs, au sein de ces services, on peut observer des tensions autour du rapport de la ou du responsable avec le terrain et les jeunes. En effet, dans plusieurs territoires, l'implication du responsable Jeunesse sur le terrain et auprès du public est fréquemment reconnue comme un gage de qualité et de compréhension des missions des agents. Ces enjeux apparaissent aussi comme ceux de travailleuses cherchant à défendre leur identité professionnelle, face à une technicisation de leurs métiers, notamment à l'échelle intercommunale. L'ouverture des postes à des professionnel.les non-issu.es du champ du travail de jeunesse et la proximité avec les décideuses politiques qui caractérise les postes de responsables de service peuvent engendrer des conflits dus à des langues et codes professionnels opposés. Cela a pu notamment être observé au sein d'une des deux intercommunalités et dans une commune de la métropole rennaise.

Face à un confinement relatif des travailleuses de jeunesse dans leurs contextes, le travail partenarial est un levier mobilisé pour limiter l'isolement induit par les petits effectifs des communes ou intercommunalités rurales. Il devient également un prérequis avec le développement des politiques de jeunesse intégrées (Parisse, 2019), pour travailler avec des services extérieurs à la jeunesse. Deux dynamiques sont identifiables pour pallier le manque de travail en équipe de proximité : celles de faire réseau avec des professionnel.les d'autres structures occupant des postes similaires (comme le fonctionnement en Fédération des Centres Sociaux ou du réseau IJ) ou engager un travail partenarial avec d'autres professionnel.les d'autres structures mais également impliqué.es dans l'action publique locale de jeunesse (comme la constitution de groupe locaux d'acteurs de jeunesse, tel qu'on peut le voir dans des territoires impliqués dans RAJE). Ainsi, la logique de réseau peut s'avérer soutenante pour les professionnel.les faisant face à un isolement important, par le biais de formations, de réunions, de partages d'outils ou d'opportunités de rencontres et d'échanges informels entre professionnel.les expérimentant des réalités de travail similaires. A titre d'exemple, le réseau d'Information Jeunesse est une ressource mentionnée par les informatrices jeunesse. Pour les travailleurs associatifs des Centres Sociaux, le fonctionnement en fédération est une ressource pour identifier des valeurs communes et se sentir la légitimité de les porter (par exemple, pour se former au rôle

politique des Centres Sociaux). D'autres réseaux informels se sont constitués d'après les besoins des professionnel.les, comme dans une des communes de la Métropole rennaise où s'est mis en place un collectif de professionnel.les de jeunesse sur une vingtaine de communes avoisinantes. Le collectif informel, créé à l'initiative d'un responsable jeunesse officiant dans une commune d'Ille-et-Vilaine il y a 6 ans, échange par le biais d'une boucle mail et se retrouve 3 ou 4 fois par an pour des réunions d'échange de pratiques et de mise en commun d'outils. Cela leur donne l'occasion de comparer ce qui est fait et de trouver des ressources en dehors de leur environnement de travail. Ce groupe renforce aussi les professionnel.les dans les points qu'ils et elles souhaiteraient opposer aux élu.es, notamment lorsqu'ils peuvent tirer des exemples qu'ils estiment probants des expériences vécues par les collègues du collectif.

Par ailleurs, dans plusieurs territoires étudiés, la mise en œuvre de l'action publique de jeunesse repose sur des jeunes professionnel.les, des apprenti.es en alternance ou des stagiaires. Cela questionne les perspectives de stabilité de ce qui est mis en place lors de ces contrats temporaires ainsi que la précarisation induite des professionnel.les en question (Ihhadadène, 2022, p. 196 ; Bacou et al., 2014, p.39-41) mais également l'intérêt réel qui est porté au travail de jeunesse par la commune. De plus, s'inscrire dans le système d'acteurices local demande à la fois de se sentir légitime et d'être reconnu.e comme tel.le, ce qui est facilité par le temps long et la connaissance des enjeux locaux. Et le rôle que joue la finalisation du stage ou de l'alternance dans la validation de la formation suivie par le professionnel.les peut aussi amener à préférer ne pas exprimer de désaccord au sein du lieu de travail. On peut donc poser l'hypothèse que ces formes de contrat ne favorisent pas la politisation du ou de la professionnel.le au poste qu'il occupe de manière passagère.

1.1.3 Positionnement et usages face aux instruments de l'action publique, entre distance critique et adhésion des professionnel.les

Parmi les instruments de l'action publique de jeunesse, celui de projet est présent au quotidien parmi les professionnel.les entretenu.es, dans leurs tâches mais aussi dans leur rapport au public et les activités proposées aux jeunes. Globalement, ce terme est omniprésent dans leur vocabulaire : "travail sur projet", "monter des projets avec les jeunes", "méthodologie de projet", "monter des projets" (Boutinet, 2012). Par exemple, dans les trois entretiens réalisés avec des coordinateurices jeunesse, le terme projet est mentionné respectivement 29 fois, 49 fois et 19 fois. En effet, dans différents contextes, une partie conséquente de ce qui est proposé aux jeunes pour les mobiliser repose sur la

création de “projets de jeunes” (organisation d'un bureau des projets, collectif de jeunes pour monter leur projet, café à projets,...).

Si l'adhésion à la méthodologie de projet domine parmi les professionnel.les et que les critiques demeurent marginales, il est important de comprendre que cet outil s'impose en partie à eux, dans leurs formations mais aussi dans leurs contextes de travail. Cette méthodologie se trouvait déjà être un des piliers de la formation du BTEP (devenu BPJEPS en 2001). Elle est encore davantage présente dans la réforme du BPJEPS de 2016 au sein des Unités Capitalisables et sa présence a encore été renforcée dans la formation dans les 3 premiers des 4 blocs : conception et mise en œuvre, valorisation, séquences pédagogiques, vivre ensemble. Pour le DEJEPS également, la méthodologie de projet devient centrale de la formation avec la réforme de 2016.

« La méthodologie de projet, j'en parlais un tout petit peu tout à l'heure, c'est un peu le cœur de ma formation, et je pense que de tous les animateurs et d'éducation populaire, on a peut-être été beaucoup formé à ça. Je trouve ça assez intéressant, je trouve que ce sont des aides à la décision, en fait. Et la logique de partir de constats, de fixer des enjeux, des intentions, des objectifs, derrière des moyens, du budget »

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

On la retrouve également en IUT Carrières Sociales ou en licence professionnelle “Conception et mise en œuvre de projets culturels”, qu'ont pu faire certain.es autres des enquêté.es : la méthodologie de projet imprègne également de manière croissante la pédagogie universitaire. En dehors des formations, dans leur environnement de travail, la méthodologie de projet est également présente dans une action publique de jeunesse qui s'est recentrée sur la mise en place de dispositifs favorisant l'émergence de “projets de jeunes” au niveau de l'Etat mais aussi des départements et des communautés de communes. Cette rhétorique de l'action publique à destination de la jeunesse, est notamment favorisée sur un des territoires étudiés par la CAF du département. Dans le cadre de la Prestation de Service (PS) Jeune, ses directives sont assez incitatives pour diminuer les temps d'activités dit “occupationnel” et pour favoriser la mise en place de projets de jeunes. Certains professionnel.les justifient l'usage de cette “méthode projet” par des arguments de pragmatisme et d'efficacité. Par exemple, il a été dit qu'elle permettait de mieux faire valoir son travail auprès des élu.es car c'est également la langue qu'ils parlent, puisqu'elle permet de chiffrer les besoins et les résultats, du côté des missions des professionnel.les. Du côté des jeunes, c'est également au pragmatisme que les professionnel.les renvoient la notion de projet puisqu'elle permettrait, selon les dire de plusieurs professionnel.les entretenu.es, de les “préparer” ; en tout cas de les familiariser

avec cette démarche, qui, compte-tenu de son omniprésence, devrait recroiser leur route, dans un contexte personnel ou professionnel. Ces arguments s'inscrivent parfaitement dans une dynamique de rationalisation de l'action publique (Lascoumes, Le Galès, 2018, p.33). Face à une baisse des subventions de fonctionnement, à l'augmentation des financements sur appel à projets et la raréfaction des sources de financement (Cottin-Marx, 2023, p.9), les structures sont mises en concurrence via leurs candidatures (Epstein, p.57).

Cependant, certains discours ont laissé apparaître l'émergence d'une critique de la méthode projet, bien que celle-ci demeure généralement peu caractérisée. Les critiques identifiées se situent à trois niveaux différents. Un premier, qui relève presque de la saturation sémantique est exprimé comme un agacement face à la répétition du mot dans le vocabulaire quotidien du professionnel, comme on peut le retrouver ici :

« Je trouve que c'est plutôt une méthode, aujourd'hui, je crois qu'elle peut être décriée aussi, il y a des choses à améliorer, on parle peut-être trop de projet, projet, projet, on entend que ça, peut-être aussi que ça fait peur aux jeunes. »

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

Un second niveau de critique, concerne plutôt l'organisation du travail induite par l'enchaînement des projets qui engendrerait une impossibilité à prendre le temps d'évaluer ce qui a été fait et provoquerait de la discontinuité dans l'action publique lors de l'arrêt du projet.

« Et évaluer, c'est la partie qui est souvent occultée, et on enchaîne directement notre projet sans avoir bien évalué. »

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

Cela est complété par une critique du mode d'évaluation généralement incluse dans les projets, qui se limite à des données chiffrées. Un troisième niveau, plus rarement évoqué, invoque des arguments plus politiques. Il intervient lorsque les acteurs effectuent une montée en généralité dans leur critique et font un lien entre méthodologie de projet et logiques managériales, notamment en citant les réformes de modernisation de l'Etat, le New Public Management (Bezès, 2008, p.215-217) ou bien la mise en concurrence des structures publiques, associatives et privées que cela impose (Cottin-Marx et al., 2023, p.8). Dans leurs discours, l'accroissement des normes et de la technique induite par les appels à projets semble entraîner de fait un affaiblissement de la portée politique du cœur de métier. A ce titre, on peut retrouver une certaine défiance par rapport aux termes

spécifiques du politique et de l'action publique, qui sont interprétés comme faisant partie d'une "novlangue" professionnelle et dépolitisante.

"On nous apprend tout ça : diagnostic partagé, mise en place de commission, enfin le bullshit habituel quoi..."

- Arthur, la vingtaine, en formation en IUT Carrières Sociales, coordinateur Jeunesse en alternance au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, ancien animateur

Le recours à ces instruments de l'action publique (appels à projet, indicateurs, dispositifs) encadre les pratiques des professionnel.les et entraîne des effets politiques implicites (Lascombes, et al. 2005). Par exemple, cela induit une technicisation de l'action publique de jeunesse. Cela se reflète dans la relation aux jeunes, lorsque les professionnel.les, deviennent alors des "technicien.nes" (Dansac, Vachée, 2016, p.5), qui les accompagnent dans l'écriture d'un dossier de demande de bourse, dans le remplissage d'une "fiche projet", etc.... et cherchent à leur transmettre cette méthode. Dans leur relation aux décideuses, en conséquence, les échanges se font davantage autour de projets à réaliser, de projets réalisés ou de bilans chiffrés, que d'orientation politiques et stratégiques. En résumé, les discussions avec les décideurs ont davantage lieu au sujet des modalités du projet ou du dispositif que sur le fond de ces derniers et leurs logiques implicites. Quant à la méthode projet dans les activités proposées aux jeunes, elle suppose qu'ils soient, au préalable, capables d'autonomie, d'initiative et de prise de décision. Ainsi, elle risque de renforcer les inégalités sociales si les conditions de possibilités d'émergence de ces capacités individuelles ne sont pas questionnées.

1.2 Une relation élu.e/agent.e déterminante dans le rapport à la politique locale

Dans ce contexte de travail, la relation que les agent.es entretiennent avec leurs élu.es est cruciale pour comprendre le rapport au politique des premier.ères. Pour éclairer cette relation, la proximité est à la fois un argument utilisé par les agent.es mais aussi une ressource pour valoriser leur travail, alors même que leurs conditions de travail n'offrent pas toujours des contextes idéaux pour donner à voir et partager ce qu'ils et elles font. Dans les entretiens, c'est par rapport à cette relation que les agent.es vont se positionner vis-à-vis de la vie politique locale et construire un rapport de force plus ou moins conflictuel dans les résistances émergentes.

1.2.1 *La proximité, une ressource politique plus ou moins mobilisée par les agent.es*

L'intérêt porté aux discours des agent.es a mis en lumière la place élémentaire de la notion de proximité dans leur rapport à la politique locale. Cette notion a déjà été étudiée par Le Bart et Lefebvre, dans leur ouvrage intitulé *La proximité en politique* (Le Bart, Lefebvre, 2005), à travers l'omniprésence de ce concept par les pouvoirs publics. L'argument de la proximité a été identifié par le champ de la science politique au début des années 2000 comme constitutif des politiques de modernisation de l'action publique (Weller, 2003, p.431), qui revendique de se "rapprocher" des usagers et des réalités locales. En constatant également la valeur positive accordée à la notion de proximité, il s'agira plutôt ici de regarder sa mobilisation par les agents territoriaux et ce que la diffusion de cette thématique dans leur quotidien avec les élu.es révèle. En effet, dans les discours des coordinateur.ices ou de responsable de services avec lesquels je me suis entretenue, tous semblaient valoriser le fait d'être proche des élus – à la fois en distance, dû au fait d'être dans un territoire rural où l'interconnaissance est forte et proche en matière d'éloignement hiérarchique, puisque travaillant dans des petits services. Elle se caractérise par plusieurs facteurs : le fait de connaître les élu.es, d'avoir un lien direct avec eux, le fait d'accéder à des espaces de décision politique, le fait d'oser leur parler et qui plus est leur parler "normalement", la rapidité avec laquelle on peut les contacter et avec laquelle les demandes des agents peuvent être prises en compte par elles et eux. On peut supposer que si cette proximité est appréciée, c'est entre autres pour les opportunités de pouvoir qu'elle laisse entrevoir aux professionnel.les et les facilités organisationnelles qu'elle permet. En effet, la proximité peut être vécue comme un levier d'influence et de reconnaissance (Le Bart, Lefebvre, 2005) : c'est une ressource politique et discursive qui participe à fonder sa légitimité et son rôle. Encore une fois, cela a été étudié pour les élus

(Frinault et al., 2024) mais se retrouve aussi ici parmi les agents. Comme on le retrouve ici, dans l'extrait d'un entretien fait auprès d'un coordinateur Jeunesse :

“Alors le lien humain est très bien, c'est une commune rurale, des communes rurales, c'est de la que je viens aussi, je communique très bien avec eux, il n'y a pas de... les élus sont des humains comme les autres, on peut leur parler normalement, je les tutoie, il n'y a aucun souci, on peut dire ce qu'on pense en tant que technicien, après c'est eux qui décident. “

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

Parfois, la valorisation de la proximité s'applique également aux collègues comme une valeur en soi :

“Enfin, tu vois, parfois, même des choses simples, tu te dis... Il suffit d'une personne qui bloque, et du coup, ça prend du retard, quoi. Donc, j'imagine dans les grandes collectivités, où tout le monde a son mot à dire, enfin, ça dépend comment c'est organisé, mais moi, ça me... Je pourrais encore aller dans une commune un petit peu plus, en termes de population, mais pas sur les grandes collectivités, Lorient, Rennes, Vannes, des trucs comme ça. Ou alors, ils te laissent la liberté totale, quoi, mais ça dépend comment c'est organisé, quoi. Donc là, je trouve qu'on est quand même dans une collectivité où l'action reste rapide. Donc ça, c'est important.”

- Christophe, environ 50 ans, responsable du pôle Enfance-Jeunesse-Education au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, ancien animateur, ancien animateur

Cette opinion est partagée par plusieurs professionnel.les interrogés. Le récit de rapidité dans la prise de décision qui y est valorisé, serait permis par la proximité avec les élu.es et le travail en commune ou petite communauté de communes. Il s'accompagne d'une critique du travail au sein de grosses collectivités alors même que les professionnel.les n'y ont parfois jamais travaillé. De fait, on peut questionner s'il ne s'agit pas de leur pouvoir d'agir qui est favorisé par cette structure, dont ils et elles pourraient tirer des marges de manœuvres plus grandes à leur poste. De plus, si le temps court de la décision permet une action plus rapide, il n'assure pas nécessairement la discussion et la réflexion sur les actions portées.

“Enfin voilà, ici, c'est moi, c'est ce qui me plaît dans cette taille de collectivité. C'est que ça reste humain. C'est à dire que moi, par exemple, je n'irai jamais bosser à Rennes. Parce que s'il faut poser une question et que ça arrive là pour que tu arrives là pour avoir la réponse, le délai d'action (mime avec ses mains une grande étendue). Moi si j'ai besoin d'une réponse, j'appelle, hop, je sais la journée ou le lendemain. Donc voilà, moi ça, ça me plaît là. Ce degré d'action rapide en fait.”

- Christophe, environ 50 ans, responsable du pôle Enfance-Jeunesse-Education au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, ancien animateur, ancien animateur

Ce que l'on remarque également dans ce discours de proximité, c'est la mise en récit d'une relation avec l'él.u.e ou les élu.es par le.la professionnel.le et de son pouvoir d'influence sur elleux. Cela passe par l'expression de leur capacité à parler franchement aux élu.es, sur des tons informels ou directifs. On peut cependant noter que cette compétence semble répartie de manière genrée puisque seul.es des hommes occupant des postes de responsabilité ou de coordination ont témoigné en ce sens.

« Moi, c'est ce que je dis à l'él.u. Soit c'est une idée ou c'est un projet. Donc, si c'est un projet, il faut mettre des moyens derrière. Si c'est une idée, c'est autre chose. »

- Christophe, environ 50 ans, responsable du pôle Enfance-Jeunesse-Education au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, ancien animateur, ancien animateur

Pour les autres, la proximité permet des pratiques informelles comme celles d'avoir recours à des techniques d'influence non-officielles, opérant en marge des circuits institutionnels (à l'occasion de buffets, conférences, soirées, etc.), qui relèvent de ce que certains chercheurs qualifient d'infra-politique (Scott, 2006). Et cela, notamment pour faire valoir les idées qu'ils et elles défendent pour l'action publique de jeunesse mais aussi pour maintenir de bons contacts, utiles pour parvenir au reste de leurs missions.

“Je le fais de manière informelle. C'est-à-dire, on va se retrouver autour des petits fours, après le forum des jobs d'été, je vais pouvoir glisser des choses. On va se retrouver sur un espace de prévention à la fête foraine, parler de tel truc, tel truc, tac, je vais réussir à placer des petites choses. Mais c'est que sur de l'informel. Sur des réunions, tu vois, comme hier, ça peut être, voilà, mais on ne se voit pas beaucoup. “

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancienne animatrice auprès d'adolescent.es

Dans ce cadre, l'ancienneté dans le poste et le capital d'autochtonie (Retière, 2003 ; Rehany⁴, 2010) peuvent être des capitaux favorisant l'accès à ces opportunités. Dans des contextes où le pouvoir décisionnaire des professionnel.les est limité, la notion de proximité permet donc d'illustrer un potentiel pouvoir des professionnel.les par elleux-mêmes, même si elle demeure en réalité plus symbolique qu'effective. Il ne faut pas ignorer que cette présentation discursive peut également représenter un moyen de mettre en image vis à vis de moi leur pouvoir d'agir en tant que professionnel.le. A cet égard, on peut également avancer l'hypothèse que le recours à l'informel présenté plus haut est une stratégie individuelle développée par les professionnel.les en raison du manque d'espace formel alloué pour faire valoir leur travail.

⁴ Nicolas Rehany définit le capital d'autochtonie comme : « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés. Il s'agit de ressources symboliques, qui tiennent d'une notoriété acquise et entretenue sur un territoire singulier »

1.2.2 Valoriser son travail auprès des élus : un enjeu pour des professionnel.les en manque de reconnaissance institutionnelle

En effet, les professionnel.les perçoivent très bien l'enjeu de valorisation de leur travail auprès des élu.es et des financeuses. Si ce besoin est identifié par les professionnel.les, c'est avant tout parce qu'ils expriment avoir conscience de la faible reconnaissance et valorisation dont bénéficie leur travail, par les élu.es mais aussi par les autres services des collectivités où ils travaillent. Ils ont aussi conscience que cela est à nuancer et que toutes les missions qui leur reviennent ne sont pas estimées de la même manière. A ce titre, il est intéressant de regarder dans leur discours, ce qui leur semble davantage valorisé par les élu.es.

*“Ce qui est valorisé, encore plus quand tu es dans une collectivité, c'est de faire un truc qui se voit. Tout prendre en photo, ce que je déteste faire, même si c'est important. Ce qui est valorisé...[...] Il y a cet aspect-là. Il faut que ce soit spectaculaire pour que ce soit apprécié, la plupart du temps. Ce n'est pas trop le cas à *****, je trouve, mais il y a d'autres endroits où ça l'est. Et où on ne valorise pas du tout le travail du quotidien.”*

- Arthur, la vingtaine, en formation en IUT Carrières Sociales, coordinateur Jeunesse en alternance au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, ancien animateur

Il en résulte une valorisation des résultats visibles et rapides ainsi que des actions sur lesquelles il est possible de capitaliser une communication politique. Cela s'inscrit dans l'héritage d'une action publique locale de jeunesse construite à partir d'équipements sportifs ou d'événements culturels, sur lesquelles il est aisé de communiquer (dans la presse locale, pour faire valoir son mandat, auprès des habitant.es, ...). En miroir de cela, c'est toute une partie du travail produit qui est invisibilisé, notamment celui qui se fait sur un temps long et qui ne peut ni faire vitrine pour les décideuses locales, ni avoir un impact facilement mesurable (Revillard, 2018). C'est le cas de la mobilisation des jeunes, de l'accompagnement des adolescents et jeunes adultes par les services d'Information Jeunesse ou encore des animations auprès d'établissements scolaires. Cela pose la question des cibles des professionnel.les : travaillent-ils pour les élu.es et leurs critères ou pour des objectifs fixés pour les jeunes ? En tout cas, il est permis de constater un tiraillement entre ce que les professionnel.les semblent préférer faire - le travail auprès du public, demandant parfois un temps long et de l'accompagnement et ce qu'ils sont plus ou moins explicitement, incités à faire, comme des événements, des dispositifs, des temps forts et visibles.

“Et en fait, moi, ma satisfaction, enfin, ma satisfaction, moi, ce que je trouve très valorisant dans mon quotidien, c'est d'avoir pu peut-être accompagner un jeune, alors si je donne un exemple, en situation de décrochage, et avoir pu lui faire des propositions de manière à alléger son quotidien et puis à le garder en scolarité. Et d'avoir travaillé

avec un partenaire, et voilà. Et là, on va parler d'un jeune... un jeune ou deux, ou d'accompagner des familles qui sont en difficulté, qui ont du mal à trouver des leviers par rapport à la situation d'harcèlement de leurs enfants dans l'établissement scolaire. Moi, connaissant les référents dans les établissements scolaires, hop, je peux venir aussi apporter. Mais voilà. Ce ne sont pas forcément des choses qui se voient. Après, c'est très sympa, les fêtes qu'on fait, les forums, les machins, où il y a du monde, c'est super. Mais... Ça se voit, en fait, ça se voit. Alors que ce que je fais au quotidien, sur des horaires d'ouverture en individuel, personne ne le sait."

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancienne animatrice auprès d'adolescent.es

Sur le terrain, on constate donc que les professionnel.les sont pris dans des logiques contradictoires entre d'un côté, la critique de la non-considération des élu.es pour le "travail invisible" et d'un autre côté, la tentation d'adopter leurs logiques d'évènement / de communication pour correspondre aux attendus ; alors même que c'est parfois à l'opposé de ce que le.la professionnel.le aime faire dans son métier.

"Quand on est aussi dans une époque où nos métiers sont de plus en plus délégitimés, t'es obligé d'être dans une logique de produire des choses pour justifier le fait d'exister, d'avoir ce poste-là, à ce moment-là. Donc oui, forcément, inconsciemment, tu mets des stratégies en place pour, oui, te donner une légitimité."

- Arthur, la vingtaine, en formation en IUT Carrières Sociales, coordinateur Jeunesse en alternance au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, ancien animateur

Comme l'exprime le coordinateur jeunesse ci-dessus, pour pallier cette invisibilisation d'une partie de leur travail, les professionnel.les développent des stratégies individuelles, qui relèvent soit de l'adaptation et d'inscription dans des logiques de productivité pour correspondre aux attendus ; soit de tentatives de faire valoir autrement, par différents biais, les tâches moins visibles de leurs missions. Lorsqu'ils optent pour cette seconde option, les travailleuses semblent se heurter à des limites structurelles et individuelles. Ils sont plusieurs à mentionner leurs difficultés à "rendre des compte".

"Je pense qu'on est très mauvais aussi pour le vendre, pour faire des bilans, des évaluations, pour communiquer, montrer ce qu'on fait. On fait plein de trucs et en fait on n'est pas bon pour se mettre en avant, pour valoriser nos actions. Et le bien que ça procure derrière, je pense qu'il faudrait montrer plus que nos actions produisent comme effet bénéfique pour la société. Je pense que ce n'est pas assez visible, parce qu'on n'est pas, je pense, dans les qualités de nos défauts, on enchaîne souvent des projets, on ne valorise pas assez ce qu'on fait. "

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

Par ailleurs, pour valoriser son travail, encore faut-il avoir les conditions matérielles pour le faire. En premier lieu, le temps de le faire mais aussi des espace-temps de réflexion

pour penser la valorisation de ce qu'ils et elles ont accompli. Cela réclame aussi une certaine acculturation à l'écrit, voire au plaidoyer ou au langage politique. A cet égard, pour les professionnel.les en ayant l'opportunité, les commissions Jeunesse ou les comités de pilotage peuvent représenter des espaces de reconnaissance de leur expertise. C'est à la fois un espace où iels peuvent faire valoir le travail produit, le montrer et à la fois vécu comme une reconnaissance de leur travail d'y être invité. Pourtant, ces espaces sont rares et peu de professionnel.les y sont invités pour réellement faire valoir la totalité de leurs missions, puisqu'il arrive que les attendus de leur intervention soient limités à un bilan chiffré du public qu'iels ont touché.

Pour les deux animateurices du panel d'entretenu.es, ces temps n'existent pas puisque leur temps de travail est réparti entre l'animation et la préparation des animations. De plus, ils ne sont que très rarement convié.es aux commissions jeunesse lorsqu'il y en a. Ainsi, l'action publique de jeunesse semble construite dans des espaces qui ne les incluent pas. S'ils montrent moins d'intérêt pour les élu.es dans leurs discours, sûrement en raison de leur plus forte distance hiérarchique avec eux, ils bénéficient également d'une moindre reconnaissance de leur part et de plus de difficultés à faire valoir leur travail auprès d'eux. En conséquence de cela, ce qui est attendu d'eux et les occasions qui leur sont proposées pour valoriser leur travail se limitent à des bilans chiffrés, *a posteriori* de leurs actions, ce qui limite les possibilités de développer un argumentaire basé sur leur travail.

1.2.3 Les espaces et sujets de conflictualisation de la relation entre agent.e et élu.e

A contrario, les commissions sont également des lieux qui peuvent visibiliser les conflits ou résistances internes entre professionnel.les et décideureuses locaux.ales. Par exemple, le fait que les élu.es soient peu nombreux en commission, comme dans le territoire étudié des Côtes d'Armor, ou qu'iels n'invitent pas les agent.es concerné.es par la thématique, comme dans le territoire étudié du Finistère, sont des éléments qui peuvent conflictualiser la relation de l'agent.e à l'élu.e.

"Oui, il y a des fois, on ne comprend pas. Et en fait, on se rend compte qu'il y a... On n'est pas, nous, c'est le problème, on n'est pas en commission Enfance Jeunesse, notamment [prénom de son collègue coordinateur jeunesse]. Et il maîtrise la poloche [ndlr. la politique] plus. Et du coup, il a la capacité d'expliquer des choses. C'est bien plus pertinent, ces explications, que ce que ma responsable va faire en commission parce que lui c'est son cœur de métier et du coup plus..."

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancienne animatrice auprès d'adolescent.es

Bien que cela puisse paraître contre-intuitif, les élu.es locaux.ales bénéficient de peu d'occasions pour formuler des opinions politiques. "Les élu.es, on ne les entend pas", ai-je pu entendre à de nombreuses reprises au cours de ma recherche. Alors, en donnant un espace de parole publique sur les choix politiques en matière de jeunesse, ces commissions représentent également des occasions pour que les élu.es s'expriment sur leurs positionnements politiques. Ces commissions semblent relativement appréciées par les professionnel.les, non seulement parce qu'elles sont des occasions de faire valoir leur expertise mais également car elles peuvent être éclairantes des visions des élu.es pour orienter leurs missions en direction de la jeunesse. Ainsi, elles permettent aussi de visibiliser les tensions en place localement, notamment entre agent.es et élu.es et ainsi de faire apparaître les rapports de force en place. Par exemple, la méconnaissance des élu.es sur le travail de jeunesse est un lieu commun dans le discours des professionnel.les et les moments de commissions peuvent être des occasions pour que cette méconnaissance s'exprime. Par exemple, dans le territoire étudié du Finistère, l'élue à la jeunesse d'une commune a demandé en commission en quoi consistait l'Information Jeunesse, alors même qu'il s'agit d'un des dispositifs principaux de la politique jeunesse sur le territoire (Vaslin, 2023, p.25).

Ces espaces permettent aussi de visibiliser les tensions entre expertise et mandat, notamment lorsque l'expertise des agents entre en conflit avec les logiques électorales ou communicationnelles du politique. La position d'expert de l'agent face à la position mandataire de l'élu.e peut entraîner des difficultés en tant que professionnel à recevoir des ordres de la part d'une personne élu mais pas nécessairement bien outillée sur les questions de jeunesse, suivant les contextes locaux.

« Mais, tu peux avoir du mal à comprendre, parce que ce sont des personnes, ce n'est pas leur métier, et ils peuvent t'imposer des choses qu'ils ne maîtrisent pas forcément. Ça, c'est dur.

T : Comment tu fais ?

- J'ai beaucoup de mal avec ça, énormément de mal, pas la DGS puisqu'elle elle maîtrise, mais d'avoir par exemple un élu à la jeunesse, notre élu actuel est très bien, il ne nous impose rien, mais d'avoir une personne qui ne travaille pas dans le domaine, mais qui peut te dire « non, je ne suis pas d'accord là-dessus », C'était un peu gênant. Que mon N+1 me dise ça, ok, mais qu'un élu nous dise ça, ça m'embête. »

- Lucas, environ 30 ans, responsable périscolaire et jeunesse 11 - 14 au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, également chargé de la mobilisation des 15 – 25 ans

Il semble que les refus des élu.es puisse également exercer une forme de violence symbolique envers certain.es professionnel.les. Et cela, notamment lorsqu'on leur oppose

que leur manière d'être ou que leur façon de parler ne correspond pas aux codes attendus dans le monde politique et que leur proposition est d'office déconsidérée pour cela. Il arrive également que de jeunes travailleuses soient renvoyé.es plus ou moins systématiquement à leur âge.

Pour autant, leur rapport conflictuel avec les élu.es se joue davantage sur des points techniques que des valeurs, à quelques exceptions près. Lorsque les désaccords avec les élu.es sont formulés sur des idées de fond, ce qui est plus rare, cela porte essentiellement sur les choix budgétaires, qui, dans l'expérience des agent.es, fonctionnent comme des révélateurs de l'intérêt des décideuses politiques à l'égard de la jeunesse. Les critiques se portent soit sur les dépenses jugées limitées en faveur de la jeunesse ou a *contrario*, sur des choix budgétaires jugés trop importants voire inutiles sur d'autres secteurs. C'est le cas par exemple dans la communauté de communes des Côtes d'Armor, où une installation importante et coûteuse a été construite pour la mise en tourisme d'un site local :

“Par exemple, là actuellement, c'est un peu les restrictions budgétaires. Bien sûr, c'est la jeunesse qui a un peu... Enfin, pas que la jeunesse, mais ça va être plus sur des décisions politiques où on va créer par contre une passerelle himalayenne qui coûte super cher. Mais à l'inverse, on va supprimer les aides pour des asso de jeunes qui mettent en place des choses au niveau local. Ce sont des points de vue de projet politique sur lesquels on n'est pas forcément d'accord. »

- Elsa, environ 35 ans, Informatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes-d'Armor, titulaire de la Fonction Publique

Ou encore dans une commune de Rennes Métropole :

“Parce que là, on voit sur les municipalités, les subventions d'État, c'est moindre d'année en année, alors que ça devrait être plutôt l'inverse, puisque justement, on veut développer la jeunesse. Les conditions de travail des enseignants, c'est pareil. C'est un peu déplorable. Quand tu es dedans, tu vois un peu les choses. »

- Lucas, environ 30 ans, responsable périscolaire et jeunesse 11 - 14 au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, également chargé de la mobilisation des 15 – 25 ans

D'autres critiques peuvent également se porter sur les représentations négatives des élu.es à propos des jeunes, suspectant leur inactivité ou leur irresponsabilité (Lima, 2012, p.127-129). A cet égard, la critique des professionnel.les porte sur le positionnement des élu.es par rapport aux jeunes, notamment sur leur ethos d'élu, les amenant à prendre facilement la parole au détriment de l'écoute de celles jeunes. Bien qu'iels pourraient subir la même critique, ce discours formulé par les professionnel.les leur permet aussi de défendre une identité professionnelle, des compétences et des savoir-faire spécifiques.

1.3 Un constat partagé de l'absence de vision et de portage politique de la jeunesse de la part des élu.es

Pour les professionnel.les de jeunesse, le rapport à la politique se fait principalement via les élu.es, puisqu'ils sont les décideuses des politiques publiques qui s'appliquent au public que côtoient ces professionnel.les, les jeunes. Iels jouent donc un rôle important entre la décision et la réception, qui se situe au niveau de la mise en œuvre. Pourtant, les désaccords qui les opposent aux décideuses se font davantage autour de techniques de l'action publique que directement de leur vision politique. Pour comprendre comment s'articule réellement la relation entre les élus locaux.ales de jeunesse et les professionnel.les de jeunesse, plusieurs constats sont dressés et s'apprêtent à être analysés, tels que la marginalité des élus de jeunesse dans les système d'acteurs locaux, le faible portage par les élus d'une réelle politique de jeunesse et donc les marges de manœuvres pour faire l'action publique de jeunesse qui s'en dessinent en conséquence pour les travailleurs et travailleuses de jeunesse.

1.3.1 La position périphérique des élu.es à la jeunesse au sein des conseils municipaux : un effet rebond sur le travail de jeunesse

Si les élu.es à la jeunesse sont les premiers interlocuteurs des professionnel.les de jeunesse, il convient alors d'étudier leur position. Pour commencer, iels bénéficient d'un statut flou et d'une faible professionnalisation (Frinault et al., 2024, p.170-172). En effet, dans les petites communes, ils se doivent souvent de cumuler leur mandat avec une activité professionnelle (Frinault et al., 2024, p.170-172) qui n'a parfois rien à voir avec le domaine de la jeunesse. Les savoir-faire nécessaires à ce mandat ne sont pas définis et face au manque de candidat.es pour remplir les fonctions d'élu.es municipaux.ales, la motivation des élu.es peut-être variable. Par ailleurs, au vu du fait que la compétence jeunesse revient très souvent à des femmes⁵, on peut faire l'hypothèse que les compétences liées à la jeunesse sont souvent estimées comme "naturelles" et maternelles. Cela se retrouve également dans le champ de l'animation, où il peut être dit que c'est une question de "bon sens", de "feeling". Ajouté à cela, les mandats intercommunaux rajoutent une strate de complexité aux missions des élu.es et nécessite de combiner un agenda supplémentaire à celui de simple citoyen et à celui d'élu.e communal.e. De plus, au niveau communal comme à l'échelon intercommunal ou national, l'enfance-jeunesse conserve un faible poids dans la hiérarchie implicite des organes électives (Chevalier, Loncle-Moriceau, 2025, p.105). Cela se retrouve localement dans les conseils municipaux.

⁵ « Les femmes et la vie politique locale. Bien représentées dans les assemblées, minoritaires aux postes clés », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, n°33, mars 2017. En ligne.

“Donc on peut très bien travailler avec son élu.e Enfance Jeunesse et ne pas voir les choses avancer puisqu’il n’a pas de poids au sein de son conseil.”

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d’un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

Aussi, de leur poids limité dans l’action publique découle des difficultés pour les élu.es en charge de la jeunesse à mobiliser d’autres secteurs plus légitimes pour élaborer un travail d’intersectorialité (Loncle, 2020, p.313). La fonction de représentation qui leur revient semble plus facilement remplie par leur présence, leur maîtrise des codes vestimentaires et langagier du politique et par une communication phatique, que les professionnel.les peuvent d’ailleurs leur reprocher. De plus, l’échelon intercommunal et le rôle qu’ils peuvent y jouer pour la jeunesse est peut-être moins lisible pour eux qu’à l’échelon communal mais aussi moins prioritaire (Desage, 2020, p.297-298).

“Sur l’interco, j’ai l’impression que c’est un peu plus flou pour eux, j’ai l’impression qu’ils viennent un peu là au conseil, à la commission enfance-Jeunesse, OK, ils viennent, il ne se passe rien...ils valident ce qu’on leur donne et repartent. [...] Le poids de l’élu.e Enfance-Jeunesse ou que Jeunesse au sein du conseil municipal est super important, et souvent, malheureusement, sauf des communes très engagées, mais quand même, les élu.es Enfance-Jeunesse ont peu de poids au sein de leurs conseils municipaux, puisque la jeunesse n’est pas une priorité”

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d’un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

Ainsi, les élu.es à la jeunesse occupent généralement une position marginale dans les instances politiques. Ajouté à cela la vision naturalisée des compétences liés au domaine de la jeunesse, il en résulte un faible portage politique explicite des politiques de jeunesse, marquées par l’absence de vision stratégique de long terme de la part des élu.es locaux.ales et leur position parfois attentiste. En effet, dans leur discours, les ambitions qu’ils portent sur la jeunesse sont souvent modestes, voire ils ne conçoivent pas avoir un rôle à jouer auprès de celle-ci.

En conséquence, le cadrage autour des politiques jeunesse par les décideurs se joue davantage via une approche technicisée concernant le budget disponible et des équipements du territoire, plutôt qu’autour d’objectifs politiques définis clairement pour la jeunesse. Par ailleurs, même lorsqu’ils sont plutôt volontaristes, leur représentation de la jeunesse se calque davantage sur les moins de 18 ans, voire les moins de 14 ans et s’inscrit dans une logique de dispositifs. Pour certains professionnel.les aspirant dans le discours à des pratiques qui visent l’autonomisation des jeunes, cette vision est assez éloignée de la leur. Le jeu électoral qui pèse sur les élu.es peut être un facteur explicatif supplémentaire.

Il est certain que plaider en faveur de l'autonomisation des jeunes et de penser des politiques publiques qui les considèreraient comme des citoyens adultes, représente un coût politique qui pourrait ne pas être plébiscité par les parents. Ainsi, on peut aussi supposer que l'historique des pratiques de la commune jouent le rôle de contrainte dans les choix politiques des élu.es et que s'en éloigner demanderait une prise de risque politique. Cela pourrait expliquer des situations d'immobilisme ou d'attentisme dans le domaine des politiques publiques locales. Il leur serait alors moins coûteux politiquement de suivre ce qui a été fait jusqu'à là, que d'innover. C'est ce qui a été théorisé par Paul Pierson comme la dépendance au sentier, dans le jeu électoral (Pierson, 2000). Il me semble qu'à différents égards, cette tendance est également observable chez les professionnel.les dont le positionnement peut parfois limiter les capacités d'innovation, notamment dans le contexte de professionnel.les installé.es depuis longtemps à leur poste.

1.3.2 « Désintérêt ou confiance ? », la faible co-construction de l'action publique de jeunesse

Au fil des entretiens, un discours commun des agents sur les élu.es s'est dessiné autour de la question suivante : le faible portage politique des élu.es en matière de jeunesse relève-t-il de la confiance ou du désintérêt pour ces questions ? Cette question permet de saisir le cadre flou dans lequel les professionnel.les travaillent. Pour les aiguiller, les professionnel.les travaillent avec assez peu de documentation sur la politique jeunesse de la collectivité. A titre d'exemple, dans une des communes de Rennes Métropole, la politique jeunesse a été synthétisée dans un document de trois pages non finalisées et peu opérationnelles. Non seulement les politiques de jeunesse sont peu ambitieuses et faiblement financées, mais elles s'accompagnent de peu de réflexion substantielle à l'échelle des communes ou des intercommunalités. Par ailleurs, les politiques de jeunesse sont bien souvent envisagées de manière instinctives dans la continuité des politiques d'enfance ; c'est-à-dire occupationnelles jusqu'à 15 ans puis sur le mode de l'accompagnement individuel, comme l'illustre la place centrale de l'Information Jeunesse dans les politiques publiques locales de jeunesse sur les trois territoires. Elles se caractérisent donc par la difficulté à envisager des espaces collectifs pour les jeunes. Le caractère flou est donc accentué chez les professionnel.les travaillant avec un public de plus de 18 ans, par rapport à ceux ayant des missions auprès des 11-15 ans. Deux phénomènes sont observés. Un premier est que les professionnel.les n'ont que peu voire pas de directives stratégiques, ce qui les amène à devoir eux-mêmes penser stratégiquement ce qui sera fait pour la jeunesse, comme en témoigne ici une informatrice jeunesse :

« On ne me pousse pas à faire grand-chose. Moi, je n'ai aucune commande. Je n'ai aucune commande de personne. J'ai créé mon poste, j'ai créé mes missions. Et le SIJ, je n'ai pas un co-tech, un comité technique qui travaille sur... En 2026, le SIJ, qu'est-ce qu'on veut ? Qu'est-ce qu'on priorise ? Je n'ai pas un copil, je n'ai pas un groupe d'élu.es qui travaille sur la question de l'information jeunesse sur notre territoire. Donc, j'estime faire de manière intelligente mon travail. C'est-à-dire que les choses qu'on va proposer collectivement, c'est échangé en réunion avec les collègues. C'est partager avec des partenaires. Sinon je me dis que je serai à côté de la plaque. Peut-être que je serai bien plus seule dans les actions. Mais je n'ai pas... Je n'ai pas de commandes, je n'ai pas... Vraiment, on fait en fonction des préoccupations des jeunes, et ça, ça passe, comment on les connaît, en les questionnant, et surtout en travaillant avec les partenaires. Et en fait, il y a des choses qui remontent du terrain, et puis après, nous, on a un rôle à la communauté de communes de coordination, quand même, au-delà de la coordination de l'info jeune, c'est qu'on se doit de travailler avec les partenaires de la communauté de communes, quoi. Mais il n'y a pas de commande. »

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancienne animatrice auprès d'adolescent.es

Ou encore une responsable enfance-jeunesse dans une communauté de communes des Côtes d'Armor :

« Le fait d'être très libre, justement, comme je vous disais tout à l'heure, c'est que parfois, je ne sais pas trop si c'est ça ou pas ça, quoi. Si on est sur le bon chemin ou non, quoi. Mais des fois, c'est juste un peu le doute, quoi, de... de bien identifier quelles sont les priorités, etc. Ça, c'est parfois un peu complexe, mais ça va.»

- Eléonore, environ 35 ans, titulaire de la Fonction Publique, coordinatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes d'Armor, ancienne professeure des écoles

Dans un autre entretien, lorsqu'un animateur est interrogé au sujet de la vision que porte son association de la jeunesse et de sa comptabilité avec la vision portée par la commune, sa réponse laisse percevoir la même incertitude quant à la politique de jeunesse souhaitée par la commune :

*“En fait, moi j'ai aucun retour. Même *****, il n'a pas trop de retour. Je ne pense pas qu'il fasse attention à ce qu'on fait à l'espace jeune. En vrai, on fait ce qu'on veut. C'est une forme de considération aussi. Oui, je pense que c'est qu'ils nous font confiance en fait. Vu que ça ne déborde pas, ils n'ont pas de soucis à se faire. Mais du coup, c'est un peu bête parce qu'en gros, tant que ça ne pose pas de problème, c'est bon. [...] Oui, donc c'est est-ce qu'ils nous font confiance par facilité ? Ou est-ce qu'ils nous font vraiment confiance ? C'est la question aussi. Je ne sais pas. Je n'ai pas la réponse.”*

- Jules, la vingtaine, animateur jeunesse au Centre Social auprès de jeunes d'11 à 14 ans, en CDI, dans une commune d'Ille-et-Vilaine à proximité de la métropole rennaise

Un second phénomène observé est que les professionnel.les peuvent avoir des demandes allant dans un sens mais sans avoir les moyens stratégiques pour réaliser ce qui leur est demandé. Pour illustrer cet exemple, un des professionnels qui est responsable du périscolaire depuis septembre dernier a également obtenu le titre de responsable

jeunesse dans l'objectif de travailler avec les plus de 18 ans. Pourtant, il n'a pas réellement obtenu de temps de travail sur ces missions-là, ce qui ne lui donne pas les conditions pour les réaliser. Ces deux situations laissent donc les professionnel.les peu armé.es pour développer les fonctions qui sont les leurs et ne favorisent pas la mise en œuvre d'une politique jeunesse volontariste et solide.

« Oui, ça nous laisse des marges de manœuvre. En même temps, il y a l'impression que tout le monde s'en fout de ce qu'on fait, qu'il n'y a pas d'intérêt. En même temps, on peut se dire aussi qu'on nous fait confiance. C'est un flou. Et en même temps, on n'est pas freiné. On n'attend pas des validations pour le moindre truc. Je n'ai pas à présenter mes fiches actions avant d'aller intervenir dans mes établissements. Ça pourrait, hein ? Mais ce n'est pas le cas. »

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancienne animatrice auprès d'adolescent.es

Certains professionnel.les tendent à expliquer ce manque d'investissement par la méconnaissance des élu.es sur les questions de jeunesse mais aussi sur le travail de jeunesse, comme le fait ici une informatrice jeunesse :

« Je te dirais que... En fait, nous, on a une commission jeunesse. Une fois tous les un an et demi, à peu près. Et donc, sont conviés les élu.es jeunesse des 40 communes. Oui. En général, on en a 10 à venir. Je trouve que ça...Déjà, je me dis que c'est un indicateur. Et du coup, je ne sais pas trop comment c'est perçu. Pour celles et ceux qui nous connaissent, pour eux, je pense que c'est essentiel qu'on soit là, que ce qu'on fait, c'est important, que certains nous disent que les jeunes ont la chance aussi d'avoir ce service-là qui n'existait pas avant. Et après, je te dirais que l'autre partie, c'est une méconnaissance. Ils ne savent pas ce qu'on fait. Hum. »

- Elsa, environ 35 ans, Informatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes-d'Armor, titulaire de la Fonction Publique

En conséquence, puisque l'action publique de jeunesse reste marginale sur l'agenda politique local, elle mise sur des dispositifs communicationnels et visibles. Plusieurs facteurs que nous avons déjà abordés peuvent expliquer cela, comme le manque de moyens humains et financiers, les enjeux électoraux, mais aussi la non prise en compte du temps long de l'action publique de jeunesse. Dans ce contexte, les professionnel.les poursuivent les dispositifs en place et reçoivent assez peu de directives sur ce qu'il leur revient de faire.

Selon le contexte politique et local, les priorités des EPCI ne sont pas uniformes. Par exemple, il peut y avoir un accent mis sur l'insertion et l'emploi, comme c'est le cas dans le territoire des Côtes d'Armor étudié ici. Ce présupposé selon lequel les politiques publiques à destination des jeunes sont censées garantir leur entrée sur le marché du travail est constitutif de la représentation de la jeunesse comme une période de la vie dont l'aboutissement est la mise en emploi (Van de Velde, 2008, p.16). Au niveau local, cela

peut se traduire par l'investissement dans des modes d'accompagnement individuels et formels qui favoriseraient l'employabilité des jeunes, comme la Mission Locale ou encore l'Information Jeunesse. D'ailleurs, cette mobilisation du "référentiel de marché" dans les politiques jeunesse peut se trouver être un nœud de désaccord avec la politique locale, présent dans le discours de certain.es professionnel.les de jeunesse, comme ici :

« Je pense qu'il y a une volonté quand même assez importante que les jeunes trouvent un travail. L'axe... très économique un peu de la chose. L'économie est un sujet important au sein de la collectivité, de l'interco. C'est un axe important, pour le président aussi. Il y a tout cet axe de permettre aux jeunes de s'insérer. J'ai fait un comité de programmation dans le cadre de Leader où on m'a demandé ce qu'on valorise des financements pour les postes à la SIJ. [...] Et il y a un des membres du comité qui m'a demandé, mais c'est quoi la finalité ? La finalité, c'est que les jeunes s'attachent au territoire, ils ont envie de revenir sur le territoire, ou en tout cas qu'ils aient les informations quand ils sont sur le territoire, qu'ils se sentent bien dans leur vie, qu'ils aient... les orientations qu'il faut, qu'il se sente en bonne santé, des trucs un peu larges comme ça, mais la grande finalité pour moi, c'est ça. Et en fait, de ce que j'ai compris à la fin, c'est que lui, il attendait que je dise que les jeunes, ils trouvent leur voie, ils trouvent un travail. Et en fait, moi, ce n'était pas ça que je... Pour moi, la grande priorité, ce n'est pas forcément de trouver un travail tout de suite, c'est déjà d'abord de... De savoir être autonome, de savoir se gérer, d'être en bonne santé, de savoir où je vais dans ma vie, quel sens je donne à ma vie. Et puis après, oui, il y a le travail, évidemment, qui vient certainement. »

- Eléonore, environ 35 ans, titulaire de la Fonction Publique, coordinatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes d'Armor, ancienne professeure des écoles

En définitive, l'action publique à destination des jeunes se recentre autour de dispositifs impulsés par l'Etat : l'insertion via la mission locale et l'accès à l'information par l'Information Jeunesse. A l'échelle nationale, les mêmes dynamiques se jouent avec la concentration des politiques de jeunesse sur le Service Civique ou le SNU. Face à cela, les professionnel.les doivent composer entre d'un côté, des dispositifs normés et réglementés qui ne permet pas vraiment qu'ils apportent une vision politique des questions de jeunesse. Leur rôle ne permet pas réellement de travailler à l'autonomisation des jeunes et est alors réduit à celui de passeur d'information quant aux dispositifs en place ou de prescripteur de normes induites dans ces dispositifs. D'un autre côté, en dehors de ces dispositifs, le non-interventionnisme des décideuses leur attribue des marges de manœuvres parfois lourdes pour eux et qui peuvent mener à une perte de sens dans leurs missions.

1.3.3 Aux périphéries de l'action publique, des marges de manœuvre à saisir pour les professionnel.les de jeunesse

Dans ce contexte démissionnaire de l'action publique à destination des jeunes, des marges de manœuvre se dessinent pour les travailleuses de jeunesse. Il s'agira donc ici d'adopter une approche de l'action publique faite "par le bas" (Lascoumes, Le Galès, 2018, p.34) et de considérer, non pas le personnel politique dont le rôle est de décider de l'action de jeunesse, ce que nous avons fait précédemment ; mais plutôt de regarder le rôle effectif des acteurs de la mise en œuvre de ces politiques publiques.

Dans la sociologie classique, l'idéal-type wébérien de l'administration publique (Weber, 1971, p. 224-226), les agents administratifs s'inscrivent dans une bureaucratie rationnelle-légale et leurs missions répondent à sur plusieurs principes tels que l'exécution de règles impersonnelles, une autorité qui repose sur la légalité des règlements qu'ils appliquent objectivement ; leur recrutement sur la base de compétences définies ; le respect d'une hiérarchie claire ainsi qu'une pratique fortement instituée de l'écrit. Leur rôle, par rapport aux élu.es locaux.ales, correspond à la mise en œuvre technique et l'exécution des décisions politiques ainsi qu'à une aide à la décision grâce à leur expertise. Dans une approche de la sociologie de la mise en œuvre, à revers de l'analyse normative de Weber, l'étude du rôle des *street level bureaucrats* par M. Lipsky (Lipsky, 1980) a davantage porté attention au rôle effectif de ces agents. Ainsi, il a pu démontrer comment ces derniers, par leur contact avec le public et les choix qu'ils peuvent faire, jouent dans les faits un rôle de co-construction de l'action publique. Cela induit, suivant les cas, des possibilités d'agir au-delà de leur rôle ou de jouer un rôle moindre par rapport à leurs prérogatives. Cela a des effets directs de leur action à destination des ressortissants (Warin, 1999, p.103) des politiques publiques, en l'occurrence les jeunes. Cette approche s'avère particulièrement éclairante dans notre contexte, où les décideurs locaux semblent désinvestir leur rôle initial de portage politique sur la jeunesse, ce qui tendrait à accentuer le caractère personne-dépendant du travailleur-jeunesse, comme on peut le lire ici :

« Donc finalement, on ne m'a pas.... Moi on ne m'a jamais trop demandé de faire ci, faire ça, c'est plutôt moi qui me disais « ça serait bien qu'on fasse ça, tiens, et si on développait ça ? » Donc du coup, je sais plus quelle était ta question, mais du coup je ne vois pas trop de changements, puisque j'ai l'impression que c'est seulement moi qui emmène un peu les choses »

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

Ici encore, les situations ne sont pas uniformes et le contexte du ou de la professionnel.le joue dans sa capacité à se dégager des marges de manœuvre : son ancienneté sur le poste, sa connaissance du réseau d'acteurs, l'alliance ou la conflictualité avec son responsable, l'engagement ou le désengagement des élu.es, l'historicité des politiques publiques à destination des jeunes, sa connaissance du public, son capital

d'autochtonie qui peut lui apporter une légitimité supplémentaire sur le territoire ; tout cela sont des facteurs qui font varier les marges de manœuvre à disposition du professionnel.le. De plus, suivant sa place dans le "système local" (Loncle, 2011, p.131), il peut prendre appui sur un réseau d'acteur fonctionnel ou non, pour faire preuve de capacité d'innovation ou non.

C'est dans cet espace de liberté que les professionnel.les peuvent faire valoir leur expertise sur la thématique de la jeunesse. Lorsque cette expertise est reconnue par les élu.es, iels peuvent avoir conscience d'être un échelon compétent et écouté par les décideurs et en tirer de la valeur professionnelle. Dans leurs discours, ils et elles justifient entre autres cette expertise par leur lien avec le public, qui leur permet d'évaluer les besoins des jeunes en matière d'action publique de jeunesse. Pour cela, ils semblent considérer qu'une partie de leurs missions repose sur le repérage des besoins des jeunes et le fait de les faire remonter aux décideurs.

"Et puis, des moyens d'agir aussi sur les politiques, justement, assez efficacement, puisqu'on a accès aux élu.es, puisque les élu.es décident, mais du coup, nous, on les aide à la décision. Donc, on peut mettre des dispositifs, des projets en place qui sont concrets et qui répondent aux attentes de nos publics, quand on les connaît, ils ont besoin de nos attentes et du coup, je trouve qu'il y a un réel moyen d'action et de faire avancer la société au service de la population sur le territoire qu'on travaille."

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

"Nos élu.es, tu vois, notre conseillère déléguée de la jeunesse ou la vice-présidente et le président nous soutiennent beaucoup. Et enfin, ouais, s'ils nous écoutent, quoi. C'est-à-dire que si nous, on va leur dire, bon, bah, aujourd'hui, il faut faire évoluer la SIJ et donc il faudrait faire ci, il faudrait faire ça. Je pense qu'il n'y a aucun souci."

- Elsa, environ 35 ans, Informatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes-d'Armor, titulaire de la Fonction Publique

Ces marges de manœuvre impliquent pour les professionnel.les une dimension de risque. Cela implique donc de savoir négocier et estimer ce qu'ils peuvent faire ainsi que jusqu'où ils peuvent le faire. A la fois en matière de ligne politique :

« Il faut quand même nuancer parce que... En fonction des partenaires ou des prestataires qu'on fait venir, c'est plus ou moins engagé. Les assos peuvent être très engagés. Et avec les établissements scolaires, des fois, il faut y aller un peu. Certains sont OK. Tu amènes le planning familial. Il n'y a pas de problème. Saint-François-Notre-Dame, peut-être que c'est plus risqué. Du coup, on fait aussi attention. Des fois... Il faut quand même faire gaffe. Mais là, c'est pareil. On a fait venir Nous Toutes sur le stand de prévention, personne ne nous a rien dit. Alors du coup, on part du principe que c'est OK. Mais on aurait très bien pu se faire tacler en mode, mais qu'est-ce que c'est que cette histoire-là, cette année, de faire venir une association féministe ? »

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancienne animatrice auprès d'adolescent.es

Mais aussi en matière de moyens disponibles :

« On me laisse faire. En tout cas, ça c'est clair. Comme je disais depuis tout à l'heure, on n'a pas de problème pour proposer des choses. Après, ce sont plus les possibilités en interne, c'est-à-dire qu'à un moment donné, il faut aussi avoir le temps de le faire et les moyens. Et je n'ai pas que du temps pour animer le réseau jeunesse. »

- Eléonore, environ 35 ans, titulaire de la Fonction Publique, coordinatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes d'Armor, ancienne professeure des écoles

A ce niveau-là, ce qui ressort des entretiens, c'est que, même s'ils ont conscience d'avoir des marges de manœuvre, les professionnel.les ont aussi parfaitement intégré les discours sur les réductions budgétaires ou sur les règlements en vigueur. Ainsi, on assiste à une réduction de leurs aspirations et à une forme d'ajustement entre leurs propositions et les habitudes de l'institution, sans qu'il n'ait de tentative de les transgresser ou du moins de les transformer. On peut poser l'hypothèse qu'il est difficile pour elleux, du fait de leur position d'exécutant.e, de s'opposer aux élu.es. Particulièrement dans la fonction publique, le cadre institutionnel contraignant peut avoir tendance à développer chez le ou la professionnel.le une forme d'épuisement ou de posture désabusée face à divers freins. Parmi ceux-ci, le constat répété de la difficulté des élu.es à attribuer du pouvoir aux jeunes dans l'élaboration des politiques publiques, le rappel aux normes administratives et hiérarchiques ou encore les freins budgétaires. Puisqu'il n'y a pas de portage politique particulier sur le fond des politiques de jeunesse, en conséquence, c'est le modèle dominant de ces politiques publiques qui est à l'œuvre et les directives des décideurs se portent davantage sur les contraintes formelles. De fait, les professionnel.les se retrouvent à adopter une posture de technicien et de conseiller de l'action publique locale, dont la contradiction est moindre avec les attendus formels des élu.es. Dès lors, le choix des travailleurs de jeunesse s'exerce davantage dans les actions mises en place, dans la définition des projets ou encore des modalités pédagogiques.

Dans les entretiens, on peut repérer un positionnement ambigu par rapport à leur rôle dans ces marges de manœuvre : d'un côté certain.es professionnel.les semblent faire le récit d'une puissance politique très prononcée à leur poste. Pourtant, l'observation de leur environnement de travail m'a permis de constater que ces mêmes professionnel.les faisaient face à de fortes limites dans leur activité : lenteur de la décision des élu.es, non invitation aux espaces de décision politique comme les commissions jeunesse, non satisfaction des élu.es, etc. D'un autre côté, certain.es professionnel.les adoptent une position plus humble et se placent comme des aidant à la décision. Paradoxalement, dans

leurs propos, ils semblent avoir assez faiblement conscience de jouer un rôle politique pour autant. Dans leurs représentations, ces marges de manœuvre ne relèvent pas de ce qu'ils définissent comme "politique". Il est donc important de garder en tête qu'une mise en récit forte de son pouvoir d'agir par le professionnel peut aussi être le symptôme d'un biais de surestimation lors de l'entretien. Dans les faits, les professionnel.les ont une autonomie concernant les activités proposées dans le cadre du budget imposé, les partenaires invités, mais rarement sur le référentiel adopté en lui-même. Leur autonomie se limite donc souvent aux outils de l'action publique plus qu'aux référentiels conceptuels de l'action publique de jeunesse. Il ne faut donc pas surestimer les capacités d'autonomie des acteurs, notamment dans un cadre institutionnel fort comme les intercommunalités. Lorsque l'espace bureaucratique et institutionnel est trop fort, les tentatives des professionnel.les d'aménager des espaces d'autonomie peuvent se solder par des échecs voire des rappels à l'ordre de l'institution, comme cela a été le cas pour trois professionnel.les (deux du Finistère et un d'une commune de Rennes Métropole). A ce stade, plusieurs options s'offrent au professionnel pour faire face à la dissonance cognitive que peut provoquer l'étau dans lequel il est pris : utiliser ses marges de manœuvres pour soutenir les aspirations politiques des jeunes adultes, ce qui implique une potentielle conflictualisation de la relation aux décideurs et l'injonction institutionnelle descendante qui devient trop forte. D'un côté, une forme de résignation ou d'un autre côté, l'adaptation aux normes bureaucratiques, qui se répercutent sur les pratiques professionnelles et donc sur le public. Dans les deux cas, le cadre ne favorise pas la construction et le maintien d'une considération du professionnel de son travail comme pouvant jouer un rôle politique.

Ainsi, c'est parce qu'ils participent à faire l'action publique de jeunesse qu'il est intéressant d'analyser l'identité collective des travailleuses de jeunesse, structurée par les normes et valeurs qu'ils partagent.

2 Les normes et formes légitimes du travail de jeunesse, témoins d'une identité professionnelle indécise dans son rapport au politique

Afin de comprendre les manières potentielles que les travailleuses de jeunesse pourraient avoir de s'investir dans l'action publique de jeunesse et les visions qu'ils peuvent porter au sein de cette dernière, nous nous intéresserons aux formes légitimes du travail jeunesse et aux codes qui font encore débat au sein de ce groupe. Nous chercherons à identifier, s'il y en a, les consensus qui forment l'identité collective à travers différents questionnements : Quelles pratiques et valeurs partagent-ils ? Qu'est-ce qui fait débat entre eux ? Vers quel objectif se dirigent-ils ? Avec qui admettent-ils de travailler ? A qui s'opposent-ils ? (Leca, 2012, p.62). Pour répondre aux questions suivantes, il conviendra de s'appuyer sur les référentiels professionnels et de formation des travailleuses. Mais aussi de porter attention aux discours et aux pratiques ainsi qu'aux décalages observés entre le langage, porteur d'un idéal et l'action, contrainte par le réel. Enfin, tout cela nous amènera à considérer comment la construction d'un discours contestataire tiré de leur positionnement marginalisé, leur rapport à l'engagement professionnel et la place des affects dans leur métier pose les bases d'une identité collective politisée.

2.1 Être un.e professionnel.le de jeunesse : approches professionnelles, manières de faire, spécialisation et différenciation

2.1.1 Des pratiques professionnelles reposant sur des approches diverses mais qui restent en mouvement

Sur le terrain étudié, deux dynamiques principales sont observées parmi les pratiques des professionnel.les, orientées vers des publics différents et impliquant de fait, des valeurs et manières de faire en conséquence. D'un côté, des professionnel.les, qui ont davantage l'habitude de travailler soit avec des jeunes de moins de 18 ans, dans des cadres d'animation collectifs ; soit, avec des jeunes majeurs, dans une approche d'accompagnement individualisé vers l'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, dans les deux communautés de communes du Finistère et des Côtes d'Armor, le travail de jeunesse s'est structuré principalement autour de l'Information Jeunesse qui s'est développée dans une approche individuelle de la relation au jeune. Dans les trois communes étudiées de la Métropole rennaise, le travail de jeunesse se fait dans la continuité de l'action publique en direction des enfants, par des animateurs travaillant initialement avec les 11-14 ans. Au regard de cela, les professionnel.les interrogé.es

ont des visions de la jeunesse qui peuvent différer, voire s'opposer. En effet, "l'animation jeunesse recouvre des pratiques très diverses qui sont orientées en fonction d'objectifs" (Virgos et al. 2017, p.1). Dans un article reprenant une première typologie de trois fonctions professionnelles, Gillet, Dansac et Vachée identifient cinq fonctions chez les professionnel.les de l'animation, chacune usant de leviers et répondant à des objectifs différents (Gillet, 1996 ; Dansac et Vachée, 2016). Parmi elles, on retrouve la fonction de technicien.ne dont l'objectif est de rendre opérationnel.les les jeunes accompagné.es, de clinicien.ne dont l'objectif est de réparer, de médiateurice dont l'objectif est de faire du lien entre le public, de pédagogue qui répond à un enjeu de formation et de militant, dont le but est de convaincre. Les auteurices ajoutent un gradient de transformation sociale, sur lequel les professionnel.les aux fonctions de technicien.ne et de clinicien.ne ont un rôle de normalisation et de reproduction sociale plus fort, tandis que le.a militant.e se trouve davantage dans une dimension émancipatoire et de changement social. Cette classification peut alors nous aider à penser les pratiques des professionnel.les à partir des différents registres qu'ils mentionnent pour expliquer ou justifier leurs manières de faire. Dans les entretiens, trois registres principaux de motivations sont mobilisés par les professionnel.les : favoriser la citoyenneté des jeunes, favoriser l'autonomie des jeunes et contribuer à leur éducation.

Le registre de la citoyenneté est omniprésent dans les descriptions de chacun.e des professionnel.les, à l'image de la dimension référentielle qu'elle tient dans les politiques de jeunesse (Bier, 2014, p.7). Cette notion, intrinsèquement politique, relève d'une acception particulièrement positive dans leur discours mais comprend une variété de réalités. On y trouve à la fois ce qui relève de l'apprentissage de la vie dans la Cité, qui passe par le respect des règles et la participation à la vie politique ; l'apprentissage du "vivre ensemble", avec la dimension de respect des personnes, de coexistence et de régulation des conflits ; ainsi que l'apprentissage d'une citoyenneté critique, à travers le développement de l'esprit critique chez les jeunes, avec l'idée de "donner les clefs" aux jeunes, de favoriser la discussion et le débat. Bien souvent, ce registre oscille entre l'adoption d'une fonction de pédagogue et de médiateurice pour le.la professionnel.le, comme c'est le cas lors de conflits interpersonnels dus à des propos insultants ou discriminants. C'est ce que l'on peut comprendre de ce que cet animateur nous dit :

*"Du coup, en général, si c'est un mot qu'ils ne connaissent même pas, moi, **je leur fais chercher la définition**. Déjà, au moins, ils sauront ce que ça veut dire. Parce que c'est pareil, « le bâtard », il sortait à tout bout de champ. J'étais : « vous savez ce que ça veut dire ? » Oui, c'est une race de chiens. Waouh ! Donc on a cherché, ils ont regardé, et du coup, depuis, il y en a un peu moins. [...] En fait, **on cherche aussi l'autorégulation du groupe**, qui se gère un peu tout seul, parce que c'est le but, c'est qu'à un moment donné, on est là, certes, pour faire respecter un peu les règles, et leur apporter ce qu'ils ne connaissent pas. [...] Si jamais il y en a certains qui savent le faire, je les laisse expliquer parce que ça aussi... Et si vraiment, il y a des très gros conflits, là, en fait, on est aussi..."*

- Jules, la vingtaine, animateur jeunesse au Centre Social auprès de jeunes d'11 à 14 ans, en CDI, dans une commune d'Ille-et-Vilaine à proximité de la métropole rennaise

Ici, l'animateur cherche à la fois à se placer dans une position de médiation, en visant l'autonomie du groupe dans la gestion du conflit, tout en adoptant des méthodes très scolaires, qui relèveraient davantage d'un référentiel éducatif et individuel. Dans leurs contextes, de nombreux professionnel.les sont d'ailleurs amené.es à gérer des propos homophobes, racistes ou sexistes et peuvent éprouver des difficultés à réagir, notamment en raison d'incertitudes sur les outils à mettre en place et la posture à adopter à ce moment-là : rappeler la loi, expliquer en quoi le propos est discriminant, exclure l'auteurice des propos discriminants, faire une médiation... Dans certains cas, on peut aussi déceler un malaise des professionnel.les à intervenir et prendre parti sur de telles idées politiques. Mais la transmission de la citoyenneté peut aussi être l'occasion d'une fonction de médiation. Par exemple, une médiation a été mise en place dans une des communes étudiées pour limiter l'illégalité de certaines pratiques et accompagner les jeunes ayant des pratiques marginales à les éprouver dans un cadre légal. A cette occasion, les jeunes ont été accompagné.es pour construire une interpellation des élu.es pour obtenir des espaces de graff et ainsi pratiquer dans des contextes autorisés. A ce titre, l'animateur se saisit de "l'espace de l'action publique" (Becquet, 2021, p.43-52) comme d'un espace d'apprentissage des codes politiques traditionnels pour les jeunes. Toutefois, ces deux situations que nous venons d'exposer démontrent la proximité très forte entre cet objectif de formation à la citoyenneté et la naissance de situations conflictuelles. Ainsi, c'est ce positionnement du.de la professionnel.le par rapport au conflit qui politisera ou normalisera la question de la citoyenneté des jeunes.

Quant au terme d'autonomie, s'il a été mentionné par les professionnel.les, il est davantage entendu par elleux comme l'autonomie sociale et financière vis-à-vis de la famille, via l'accession aux conditions matérielles pour vivre une vie adulte (sens pratique) plutôt que comme la capacité à faire des choix pour soi, à décider et agir dans des conditions qui le permettent (sens politique). De ce fait, iels le mobilisent pour justifier la transmission de normes issues du monde adulte et de préparer les jeunes à ces normes, comme ce peut être le cas avec le montage de projet.

"Et puis le projet permet aussi de former les jeunes à ça, et de faire comprendre aux jeunes aussi comment on peut décider, comment on peut aboutir à un projet, que ça ne se fait pas comme ça. Le temps de la décision est aussi politique, le temps de... ça peut être long des fois, en fonction de l'envergure du projet. Donc ouais, c'est une méthode, je trouve que c'est... C'est un cheminement intellectuel qui est pertinent, je trouve"

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

Cet élément est central dans l'activité des professionnel.les des trois territoires et les pousse davantage à adopter une approche technicienne. Un exemple peut être tiré des pratiques mises en place par les professionnel.les d'une commune autour d'un bureau à projets. Lors des temps d'ouverture de ce bureau à la Maison des jeunes, il est proposé aux jeunes de penser puis de mettre en place les projets de leur choix. Dans ce cadre, les professionnel.les jouent un rôle de relance et de soutien organisationnel : iels rappellent au groupe les différentes idées qui ont émergé des réunions précédentes, questionnent le groupe pour savoir si les motivations sont toujours là et si c'est le cas, orientent les discussions vers la formalisation et l'organisation de leur projet. Dans un second temps, les professionnel.les leur apportent un soutien méthodologique et les outils nécessaires. Iels adoptent alors plutôt un rôle de technicien.ne, notamment dans l'idée que, la méthodologie de projet étant omniprésente (dans le monde du travail, notamment), il est bénéfique pour les jeunes qu'iels en soient outillé.es. On voit donc qu'il n'y a pas en soi de perspective de transformation sociale, mais plutôt une volonté de faciliter l'acquisition des codes légitimes du monde professionnel par les jeunes, dans l'idée de mieux les outiller pour naviguer dans le monde adulte, sans pour autant les remettre en question.

Le registre éducatif semble correspondre avant tout aux pratiques des travailleuses de jeunesse intervenant également en contexte périscolaire. Ces professionnel.les s'appuient sur un référentiel familialiste et éducatif et se perçoivent comme la continuité de l'école et des parents. Leur objectif serait d'apporter des valeurs positives, telle que la politesse ou le respect (Lebon, 2020, p.73-90) et d'indiquer le "bon chemin" au jeune, conférant une forte portée normative à leur pratique. A ce titre, cet enjeu de transmission les rapproche de la fonction de pédagogue. Il est fréquent que cet enjeu éducatif soit d'ailleurs mis en lien avec l'apprentissage de la citoyenneté, ce qui s'explique par la place importante de l'éducation dans la conception française de la citoyenneté⁶. Par ailleurs, pour les professionnel.les concerné.es, alors que l'entretien se centrait sur leur pratique professionnelle auprès des jeunes adultes, iels revenaient souvent au sujet des enfants, voire des adolescent.es de 11 - 14 ans. Ainsi, on peut faire l'hypothèse d'une difficulté à quitter ce registre lorsque les professionnel.les alternent entre public enfant et jeune :

"On est un peu leur second parent, parce qu'ils passent quasiment plus de temps à l'école que chez eux pour certains. Moi c'est surtout accompagner les enfants, les faire grandir, qu'ils apprennent aussi les règles de vie très simples, comme la politesse, le respect, surtout là-dessus que moi je m'appuie et que c'est ce qui me fait aussi aimer ce travail."

- Lucas, environ 30 ans, responsable périscolaire et jeunesse 11 - 14 au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, également chargé de la mobilisation des 15 – 25 ans

⁶ Dans l'esprit des lois Ferry, l'école républicaine est conçue comme le creuset d'une nation de citoyens éclairés et laïcs. Sur cela : Nicolet Claude, *L'idée républicaine en France (1789-1924)*, Gallimard, Paris, 1982.

Toutefois, les pratiques professionnelles ne sont pas figées ; les professionnel.les naviguent entre ces différentes fonctions mais ne s'inscrivent jamais seulement dans une. De ce fait, il est fréquent qu'un.e professionnel.le admette à la fois être dans un rôle éducatif auprès du jeune tout en disant œuvrer à son autonomisation. Cela permet de questionner leur représentation des jeunes comme étant une menace et à éduquer. On peut noter également que les registres mis en avant par les professionnel.les sont assez consensuels : toutes ou presque s'accordent sur ces trois thèmes (citoyenneté, éducation, autonomie). En revanche, les manières de parvenir à leurs objectifs diffèrent suivant leur volonté de transmettre les normes ou de les questionner.

2.1.2 La mobilisation des jeunes comme nœud central de leur travail : pratiques et discours

Si la mobilisation des jeunes à participer constitue une pratique centrale du travail des professionnel.les de jeunesse elle constitue toutefois un élément qui, d'après leurs discours, les met en difficulté. En cela, elle fonctionne comme un révélateur. Elle permet de révéler les freins qui sont les leurs et les représentations qu'ils peuvent se faire des jeunes. En interrogeant les professionnel.les sur leurs manières de mobiliser les jeunes, cela offre aussi la possibilité de révéler leurs contradictions, en étudiant l'écart entre leurs discours et leurs pratiques. Alors même qu'une partie de leur identité professionnelle repose sur leur proximité avec les jeunes et l'opposition aux discours négatifs sur ces derniers, notamment de la part des décideurs politiques ; leurs discours sont révélateurs de représentations ambiguës sur l'engagement des jeunes. Dans les discours, on décèle certaines représentations négatives classiques des jeunes, notamment le lieu commun de la perte d'engagement des jeunes. En effet, les jeunes ne seraient pas mobilisables ou bien difficilement : ils ne s'engageraient plus, seraient inactif.ves et absent.es de l'espace public, resteraient chez eux, utiliseraient trop leur smartphone ou en milieu rural, partiraient toutes vers les grandes villes.

« Ouais bah après ce qui pose question-là justement c'est la génération un peu geek là où il faut les faire sortir de ça. Enfin pas sortir mais leur montrer qu'il n'y a pas que ça et ça me paraît compliqué. Et puis maintenant quand tu vois les enfants à 2 ans il y a une tablette, ce que ça va donner après. [...] L'intérêt de la jeunesse pour l'avenir, c'est super important. Et c'est vrai que l'engagement, ça a l'air compliqué. On voit bien les bénévoles dans les assos... [...] Et ça a l'air de plus en plus compliqué. »

- Christophe, environ 50 ans, responsable du pôle Enfance-Jeunesse-Education au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, ancien animateur, ancien animateur

Ces citations traduisent plusieurs éléments. D'une part, l'absorption des discours entendus au sein de la société par les professionnel.les ; qui, bien qu'ils travaillent auprès

des jeunes, ne sont pas exempt.es de stigmates à leur égard (Lecerf et al. 2024, p.32-33). D'une autre part, cela dénote l'intégration du discours des institutions selon lequel les jeunes de plus de 15 ans n'auraient plus besoin d'espaces collectifs et feraient davantage face à des problèmes à traiter individuellement (rejoindre une association ou ne pas en rejoindre, faire le choix de partir à Rennes ou rester dans la commune, jouer sur son smartphone ou ne pas jouer, ...). *In fine*, cela traduit une sur-responsabilisation des jeunes et un manque de conscience du fait que les politiques publiques génèrent des effets sur les jeunes et que ce sont elles qui peuvent favoriser les conditions, soit pour que les jeunes s'intègrent à la commune, soit que leur forme d'intégration soit reconnue. Il en va de même pour les pratiques de mobilisation, qui, lorsqu'elles échouent, sont fréquemment justifiées par les professionnel.les comme résultant du fait que les jeunes ne se mobilisent pas, plutôt que comme le signe que leurs pratiques de mobilisation ne sont pas adaptées.

Dans les faits, la mobilisation des jeunes se fait davantage par la relation individuelle et pour des motifs de convivialité et/ou d'insertion, plutôt que pour des raisons politiques ou collectives. Deux dynamiques de travail ont été identifiées et permettent de mieux comprendre ces pratiques professionnelles : soit les professionnel.les sont des animateur.ices issu.es de l'éducation populaire, ayant des pratiques d'accompagnement de collectifs mais qui travaillent avec des publics adolescents ; soit les professionnel.les travaillent avec des jeunes adultes mais sont plutôt issu.es du champ du travail social et ont des pratiques liées à l'insertion professionnelle ou d'accompagnement visant à la levée des freins individuels. Ces dernier.ères sont alors peu coutumier.ères du soutien aux dynamiques collectives.

« Quand on les invite dans un premier temps pour la rencontre, et on favorise l'interconnaissance et la convivialité sur ce temps-là. Donc on a commencé par ça, après c'est souvent des jeunes qu'on a déjà rencontrés une fois, ils viennent, nous on se connaît, mais ils ne se connaissent pas entre eux. C'est pour ça qu'on trouve important de faire un temps sympa de manière à leur donner envie de revenir, tout simplement. »

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancienne animatrice auprès d'adolescent.es

Or, on peut supposer que les motifs de la mobilisation orientent ensuite les ressorts de l'engagement des jeunes. Par exemple, des mobilisations par le biais de la convivialité peuvent fonctionner, certes, mais ponctuellement seulement, pour des espaces de convivialité circonscrits dans le temps, desquels les jeunes peuvent "profiter" plus qu'être acteur.ices. Autre exemple, on peut poser l'hypothèse que la construction d'une relation entre le.la jeune et le.la professionnel.le basée sur l'accompagnement puisse entraîner une dette symbolique des jeunes envers les professionnel.les. Cela pourrait constituer un des moteurs à la participation des jeunes, qui participeraient à leur tour pour conserver cette relation interpersonnelle, dans une forme de redevabilité. Le résultat est donc assez peu émancipateur et offre peu de

perspectives d'autonomisation. Un autre des intérêts à penser des pratiques professionnelles autrement que par la convivialité, est celui de pouvoir mieux défendre son métier et de faire valoir son rôle politique. Alors que la jeunesse est souvent le parent-pauvre de l'action publique locale, que les métiers de l'animation sont délégitimés et que les élu.es à la jeunesse sont eux-mêmes fréquemment en position marginale dans les espaces politiques (Chevalier, Loncle-Moriceau, 2025, p.105), il est crucial de pouvoir défendre l'intérêt que constitue le travail de jeunesse pour soutenir les jeunes.

Ainsi, la mobilisation permet de donner un aperçu de comment s'exerce la captation de la question politique auprès des jeunes. Avant même l'interaction lors de l'activité ou du temps passé avec les jeunes, la question politique et sa dimension collective est bien souvent évacuée de l'équation puisqu'ils estiment qu'elle n'est pas un motif qui mobilise.

2.1.3 L'éducation populaire, un outil de distinction professionnelle ?

Parmi les approches revendiquées par les professionnel.les, l'éducation populaire tient une place de choix dans les discours de ces derniers. On en peut trouver dans les mots de Geneviève Poujol une définition large : "L'éducation populaire est un projet de démocratisation de l'enseignement porté par des associations dans le but de compléter l'enseignement scolaire et de former des citoyens" (Poujol, 1994, p. 356). Plus encore, ce projet revendique des valeurs d'émancipation, de transmission horizontale des savoirs, d'action collective et d'apprentissage par l'expérience. L'éducation populaire naît au XIX^{ème} siècle, dans un contexte de luttes ouvrières et de mouvement républicain où l'intérêt de développer l'esprit critique et la participation politique des masses ouvrières est fort. Sa diffusion dans la société et son institutionnalisation se poursuivent au XX^{ème} siècle par le biais, par exemple, des Maisons de la Jeunesse et de la Culture, des Ceméa, de la Ligue de l'Enseignement et du mouvement des Francas (Mignon, 2018, p.77-86). Historiquement, une part importante des professionnel.les de l'animation a donc été imprégnée par les valeurs de l'éducation populaire lors de sa formation et s'en revendique. L'éducation populaire est donc autant un ensemble de pratiques qu'un marqueur symbolique de professionnel.les qui s'identifieraient à ces dernières. Aujourd'hui, elle est toujours présente dans les formations au BAFA mais ses méthodes ont aussi progressivement infusé dans les parcours du BTEP et en IUT Carrières sociales. Son appropriation progressive par le milieu universitaire n'est pourtant pas intuitive, puisqu'il y a bien une tension, par définition, entre les savoirs académiques, légitimés et les savoirs populaires, marginalisés. Dans le travail, cette tension se retrouve entre pédagogie participative et émancipatrice de l'éducation populaire et formalisme descendant du cadre institutionnel.

Dans les discours, elle est utilisée par les professionnel.les de jeunesse pour caractériser leur méthode, qui dans la pratique, relève généralement de l'animation collective. Elle traduit différentes intentions des professionnel.les : donner aux usager.ères le sentiment de compter dans la société, valoriser les ressources de leur public, faire participer, promouvoir le lien social et la mixité, singulariser le travail en s'adaptant au « cas par cas » (Lebon, 2018, p.97). Mais elle apparaît également comme une manière de se distinguer des autres professionnel.les en construisant un « nous » et un « eux » autour de ce pôle. En effet, l'éducation populaire valorise celles et ceux qui y prennent part puisque non seulement elle est perçue comme voie d'émancipation pour les jeunes mais aussi comme redonnant du sens à leur activité professionnelle. Par-là, se rattacher à l'éducation populaire permet de « ré-enchanter » la profession et ses pratiques d'animation (Lebon, 2018, p.98). D'ailleurs, ceux qui sont issus du champ de l'éducation populaire, notamment au travers de leur formation, ont, dans les entretiens, mis l'accent sur la « rupture » que cela porte en soi, d'être dans la « relation aux jeunes » en priorité. Comme ici, d'après les mots d'une informatrice jeunesse :

« Enfin, voilà ce que je disais, le travail administratif, ben oui, il y en a qui vont prioriser ça. Et puis, si on a le temps, on fera le reste. Parce que, voilà, nous, c'est pas du tout ça. Nous, on est dans l'action, on est là, on est dans la réaction. Enfin, on entend des choses en réunion, ben tout de suite, on essaye de proposer, alors peut-être trop, hein. Et du coup, ça manque de se poser tout ça. Mais nous, on est dans le faire, quoi. »

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancienne animatrice auprès d'adolescent.es

On est alors à même de questionner ce qui relève concrètement de l'émancipation, revendiquée dans les valeurs de l'éducation populaire, dans leurs pratiques. A y voir de plus près, elles se traduisent davantage par une forme ludique qu'émancipatrice. Dans la citation suivante, une informatrice jeunesse explicite ses manières de faire en mettant l'accent sur deux points, la convivialité, (« de manière sympa » « un bon moment ensemble ») et le jeu comme méthode (« pouvoir apprendre en jouant ») :

« Du coup, on essaye quand même de donner accès à l'information de manière sympa aux jeunes. [...] C'est que vraiment, l'idée, c'est de pouvoir apprendre en jouant. C'est de vraiment rendre accessible l'information, les outils qu'on utilise. Normalement, on passe un bon moment ensemble. On est... Et moi, je trouve que ça, c'est très plaisant dans le travail. Après, quand on ne vient pas de ce milieu-là, c'est compliqué de comprendre, je crois. J'ai l'impression. Je pense à des collègues... »

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancienne animatrice auprès d'adolescent.es

On est en mesure de se demander alors, ce qu'il reste de l'éducation populaire dans les pratiques des professionnel.les qui s'en revendiquent en institution. Dans les pratiques, on constate par ailleurs un abandon de la dimension collective de l'éducation populaire au profit

d'une émancipation individuelle d'accompagnement. L'intégration des normes institutionnelles par les professionnel.les se traduit dans plusieurs observations : les difficultés à expérimenter dans leurs missions en raison d'injonctions aux résultats, la difficulté des professionnel.les à travailler avec des jeunes adultes plutôt qu'avec des jeunes en sortie de centre de loisirs, la difficulté à penser l'autonomisation des jeunes adultes et à sortir d'une posture maternante et éducative envers les jeunes. De plus, on retrouve dans leurs missions l'idée ou la finalité fréquente de "rapprocher les jeunes des élu.es" (Brusadelli, 2022, p.483) qui rejoue bien souvent le jeu de l'institution. Cela reflète une homogénéisation des pratiques professionnelles (Brusadelli, 2022, p.142) dont iels peuvent chercher à se distinguer dans le discours.

Tous ces constats permettent de relativiser cette dimension transformatrice et subversive qui est comprise dans l'éducation populaire. Ainsi, le rattachement à l'éducation populaire semble avoir une fonction de distinction dans le discours des professionnel.les de la jeunesse. Ces contradictions apparentes peuvent s'expliquer par une dissonance entre ce qu'on attend des professionnel.les et un de leur objectif professionnel. D'un côté, on attend d'eux qu'ils rendent effective la participation des jeunes- et que celle-ci soit entendable pour les décideurs politiques ; d'un autre côté, iels poursuivent l'objectif que les jeunes s'émancipent, qu'ils portent eux même leur parole et leurs envies, selon leurs mots et qu'ils connaissent mieux leur territoire. Pour eux, se pose alors la question : est-ce qu'ils encadrent les jeunes, leur donnent les bons mots pour se faire entendre, selon les "bonnes attitudes" ou est-ce qu'ils portent leur parole ? En cela, le cadre institutionnel participe aussi à une recomposition identitaire des professionnel.les, qui doivent composer entre leurs aspirations et leur environnement professionnel. En revendiquant avoir des pratiques liées à l'éducation populaire, les professionnel.les tentent de maintenir une cohérence entre leur manière de faire particulière et la visée émancipatrice qui donne du sens à leur travail (Virgos et al., 2017, p.8).

2.2 Les cadres de l'action légitime des professionnel.les de jeunesse en discussion

Sur la base des pratiques identifiées plus haut, nous aborderons la notion d'éthos professionnel, entendue ici comme l'ensemble des manières d'être et des coutumes partagées au sein d'un groupe professionnel. Cette notion s'appuie sur celle d'éthos développée par Pierre Bourdieu (1984, p. 133), qui définit l'éthos comme une morale propre à un groupe social, incarnée dans les gestes, les postures et les habitudes. Pour analyser l'éthos professionnel des travailleuses de jeunesse, il s'agira de prêter attention aux croyances, valeurs fondamentales, normes implicites et comportements attendus au sein de leur collectif.

L'identité professionnelle qui en découle permettra de mieux comprendre leur rapport à la chose politique.

2.2.1 Des normes encadrant les actions mises en place : consensus et débats

Plusieurs éléments sont apparus comme faisant consensus parmi les professionnel.les, tels des normes qui encadrent leurs actions. Parmi eux, le rapport à la programmation des activités semble unanime. Les activités programmées à l'avance et auxquelles les jeunes devraient s'inscrire semblent moins valorisées que les activités par projet. De plus, la dénomination d'"activités de consommation" par les professionnel.les regroupe des activités dévalorisées dans une hiérarchie implicite. Elles concernent les activités dont le contenu relève la plupart du temps d'activités ponctuelles et de loisir seulement, pour lesquelles il suffirait de payer pour consommer du divertissement (par exemple, le laser-game ou le bowling). Ces activités sont perçues comme sans dimension réflexive, culturelle ou émancipatrice pour le jeune. Elles feraient des jeunes et de leur famille des "consommateurices" d'action publique de jeunesse. Alors que l'ALSH repose sur la programmation d'activités, dans une logique d'occupation et d'encadrement des moins de 14 ans, la norme semble s'inverser pour les plus de 14 ans. Dès lors, les attentes se tournent plutôt vers la création de projet par les jeunes, pour que les activités voient le jour d'après leurs envies et la mise en pratique de ces dernières. Cela favoriserait leur pouvoir d'agir et leur engagement dans les activités auxquelles ils participent, leur permettrait de développer leur imagination, des savoir-être et des savoir-faire. A noter que ces discours recoupent les suspicions qui sont adressées aux jeunes d'être inactif.ves ou attentistes (Riot, 2006, p.429-431). Dans les faits, il arrive que les activités finalement élaborées soient du même ordre que les activités dites "de consommation", à la différence que la non-programmation fait reposer sur les jeunes l'élaboration d'une partie de l'action publique de jeunesse. A cet égard, cela reproduit auprès des jeunes une certaine injonction à la productivité et les responsabilise dans la réussite de l'action publique, alors même que parfois les conditions extérieures ne sont pas réunies pour son fonctionnement.

Dans le même temps, la pratique professionnelle s'accompagne d'une survalorisation systématique du faire, de l'action concrète et du fait d'« être dans l'action », qui peut traduire une recherche de légitimité mais aussi une difficulté à reconnaître la dimension réflexive et symbolique du travail de jeunesse. On est en mesure de se demander en opposition à quoi cela est-il valorisé et ce que cela traduit.

« Je suis dans l'action, c'est cool. Il n'y a pas beaucoup de temps mort. Ça c'est bien. »

- Lucas, environ 30 ans, responsable périscolaire et jeunesse 11 - 14 au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, également chargé de la mobilisation des 15 – 25 ans

“Et en fait, on est rarement posés. Enfin, voilà ce que je disais, le travail administratif, ben oui, il y en a qui vont prioriser ça. Et puis, si on a le temps, on fera le reste. Parce que, voilà, nous, c'est pas du tout ça. Nous, on est dans l'action, on est là, on est dans la réaction. Enfin, on entend des choses en réunion, ben tout de suite, on essaye de proposer, alors peut-être trop, hein. Et du coup, ça manque de se poser tout ça. Mais on est dans le faire, quoi.”

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère en CDI, ancienne animatrice auprès d'adolescent.es

Ces discours trouvent leur origine dans différentes sources : un certain nombre de professionnel.les du panel sont issu.es de formations incluant des méthodes de l'éducation populaire. Cela rejoint la pédagogie du faire, présente dans les pédagogies de l'éducation populaire, défendant un droit à l'expérimentation et à l'erreur pour les jeunes. Il y a donc une identité professionnelle qui s'est construite autour de cela. Le faire deviendrait donc un marqueur de compétence professionnelle, là où le discours et le temps long seraient perçus comme l'apanage des cadres et des élu.es. Il en découle donc une méfiance vis-à-vis du travail réflexif qui serait une forme de déconnexion du terrain et d'abstraction ; donnant lieu à des discours teintés d'anti-intellectualisme.

A titre d'exemple, en discutant avec un professionnel sur ses pratiques de mobilisation, il m'explique qu'il est plus facile de mobiliser les jeunes à participer à un forum des engagements, plutôt qu'à un week-end de rencontre de jeunes, qui était organisé dans le cadre de l'élaboration d'un dialogue régional entre jeunes et élu.es. En approfondissant ce point pour comprendre pourquoi la mobilisation au dialogue jeunes-élu.es n'a pas fonctionné dans son territoire, il admet finalement n'avoir pas tant parlé du week-end aux jeunes, à l'inverse de l'événement, au motif que les temps concrets *“c'est ça qui parle aux jeunes”*. Cela traduit à la fois ce à quoi il pense que les jeunes sont capables de prendre part et de comprendre. Mais également le fait que par leur formation et leurs habitudes de travail, il est aussi probable que les professionnel.les développent une aisance moindre dans l'élaboration réflexive que dans l'action.

D'un autre côté, cette valorisation du “faire” et du “concret”, révèle à mon sens une recherche d'efficacité et de résultats visibles, à l'image des injonctions qui sont faites aux travailleuses de jeunesse. Cela permet dans le même temps de rassurer les financeurs et les élu.es par des activités mesurables et quantifiables, de répondre à une culture du résultat de plus en plus présente dans le secteur socio-éducatif et de montrer que l'on agit. De plus,

les logiques institutionnelles favorisent la mise en place de projets à court terme et peu coûteux, à l'inverse des processus plus longs et invisibles comme la construction d'une relation de confiance avec le jeune ou la mobilisation des jeunes. Toutefois, le fait de valoriser l'action dans leur pratique permet également de rejoindre les enjeux de visibilité et de communication politique des élu.es. Ces discours sont donc révélateurs d'une forme d'intégration des injonctions de productivité, qu'expriment lucidement certain.es professionnel.les, comme ici :

“Je suis partagé. J'aimerais dire que ça me touche pas du tout, mais que surtout, je ne suis pas d'accord avec ça. Mais il y a une partie de moi qui est d'accord avec ça. Parce que... Ben voilà, on intègre tous les logiques du productivisme et du néolibéralisme où il faut être... Il faut être productif, il faut avoir un rythme de travail qui est soutenu quand on est au travail, et c'est très codifié.”

- Arthur, la vingtaine, en formation en IUT Carrières Sociales, coordinateur Jeunesse en alternance au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, ancien animateur

En effet, s'ils adhèrent à ce discours sur le faire, la majorité des professionnel.les perçoivent, au moins à la marge, les injonctions contradictoires dans lesquelles ils sont pris et qui semblent par ailleurs, une source d'inconfort professionnel, voire de souffrance pour eux. En conséquence, ces dynamiques peuvent amener à une logique de dispositifs ou d'événements qui est pourtant décriée par les professionnel.les comme trop imposées par les élu.es.

2.2.2 Une mise à distance de la casquette de travailleuse sociale chez les professionnel.le issu.es de l'animation

Dans la poursuite du travail sur les normes, parfois implicites, qui encadrent le travail de jeunesse, la mise à distance du travail social (Rougerie et al. 2021, p.264) a déjà été observée par Corinne Rougerie auprès des professionnel.les de jeunesse en milieu rural. Dans la même dynamique que celle observée avec l'éducation populaire, l'analyse des entretiens révèle une tension entre proximité et mise à distance vis-à-vis du travail social qui permet de porter un regard à la fois sur les valeurs intrinsèquement politiques que cette tension sous-entend et aussi sur les contraintes que subissent les professionnel.les. Plusieurs arguments de distinction sont mobilisés par ces dernier.es : le volontariat/la contrainte des jeunes, une distinction entre le suivi et l'accompagnement, les méthodes utilisées, le temps pris pour chaque jeune, le recours au loisir versus le recours au travail. En effet, tous les professionnel.les interrogés montrent un attachement fort à la dimension spontanée et volontaire pour les jeunes de participer (Lebon, 2018, p.95) mais la mise à distance du travail social ne s'applique pas de la même manière chez toutes les professionnel.les. A noter que parmi les actrices jeunesse en place dans les territoires, l'interlocutrice qui représente le plus fortement le travail social est la Mission Locale, présente dans tous les territoires et avec laquelle les professionnel.les sont amené.es à travailler. Ceux marquant une volonté de

distinction plus grande avec le travail social montrent généralement un attachement plus fort à la position de médiatrice, de militant.e ou de pédagogue (Dansac, Vachée, 2016, p.8), affirmant ainsi être un.e professionnel.le qui ne rajoute pas de la norme à l'expérience du jeune et qui se détache d'une approche purement techniciste (Virgos et al., 2017 p.6). Par ailleurs, cela traduit une tentative de défense d'une identité professionnelle propre, qui ne ferait pas appel au même référentiel d'actions et de valeurs.

Cet extrait de l'entretien avec une informatrice jeunes illustre la distinction à l'œuvre :

"Il y a une partie de coordination, une partie d'animation et d'information et d'accompagnement. Pas de suivi, on a cette chance-là, contrairement aux collègues de la Mission locale, je ne sais pas où, c'est qu'on accompagne les jeunes, un jeune qui veut venir, j'ai un jeune qui est venu pendant des mois et des mois, à la même heure, tous les vendredis, et en fait, on travaillait autour des compétences psychosociales, clairement, ça n'allait pas du tout, elle n'a jamais voulu aller voir une psychologue, et en fait, on est un lieu d'écoute. Et à partir du moment où on propose aux jeunes un espace d'écoute, il y a un tas du monde, hein, Moi, je n'ai pas un petit truc en bas de mon ordi qui me dit fin de l'entretien à telle heure. Et puis, le jeune aura obligation de venir à tel atelier. Moi, le jeune vient s'il veut venir. La jeune, elle vient si elle veut venir. Et du coup, c'est là où je fais la différence entre de l'accompagnement et du suivi. Moi je l'accompagne s'il veut être accompagné. Je l'accompagne tous les vendredis pendant six mois. Au bout d'un moment je lui explique que je ne vais pas pouvoir faire grand-chose et peut-être qu'on passera le relais mais il n'y a pas de condition, c'est inconditionnel."

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancienne animatrice auprès d'adolescent.es

Ainsi, à travers la mise à distance du travail social, il y a donc un souhait de se distinguer de la posture moralisante et normative qui serait celle supposée des travailleuses sociales. Les professionnel.les de jeunesse se voudraient, en opposition à cela, plutôt du côté de la création de lien, d'émancipation, sans avoir conscience des endroits où ils peuvent recréer de la norme voire adopter des postures et missions similaires au travail social. Dans l'extrait précédent, en faisant référence au "petit truc en bas de mon ordi qui me dit fin de l'entretien à telle heure", c'est aussi l'expression d'un rejet des contraintes institutionnelles très fortes qui pèsent sur la Mission locale (Muniglia et al., 2012, p.73-82). Parmi ces contraintes, on peut mentionner, par exemple, l'imposition d'un nombre de jeunes à suivre assez important, qui limite la possibilité de faire en fonction du jeune et de prendre son temps si besoin. En miroir, la possibilité d'adaptation et les marges de manœuvre dont l'Informatrice jeunesse dispose pour correspondre aux besoins du jeune semblent identifiés dans son travail comme une ressource de qualité. Pourtant, cela n'est pas toujours le cas et la coopération des deux secteurs brouille les frontières avec le travail social réalisé à la Mission locale. Des manières de faire du travail social peuvent alors être repris par les Informatrices Jeunesse, au besoin. Par exemple, pour favoriser la participation à un parcours

d'aménagement participatif du futur lieu de son service, une Informatrice Jeunesse est amenée à proposer aux jeunes en Contrat Engagement Jeune à la Mission locale, de participer au parcours. Ces temps de participation sont alors présentés comme obligatoires dans le cadre du CEJ et non pas sur la base du volontariat. Dans les faits, les travailleuses de jeunesse sont en première ligne face aux problématiques sociales (isolement, précarité, harcèlement, discriminations, ...) et certains postes comme celui d'Informatrice Jeunesse participent à rendre poreux les deux champs professionnels. En reprenant les mots de Françoise Lorant Goossens, on peut donc parler de l'animation comme d'une *alternative* au travail social (Lorant Goossens, 2003, p.149), pour laquelle le.la professionnel.le revendique une approche différenciée qui pourrait pallier les manquements identifiés du travail social. En effet, la professionnel.le explicite sa distinction du travail social à travers des méthodes et des formats de l'animation ; mais les thématiques abordées (santé, logement, inégalité femmes-hommes,...), l'accompagnement individuel vers des solutions existantes pour les jeunes et l'injonction à travailler avec des partenaires du champ de l'insertion, rendent inévitables l'hybridation de ses missions vers celles du travail social.

A contrario, les professionnel.les n'ayant pas un parcours dans l'éducation populaire ont plus de facilité à emprunter des méthodes issues du travail social, à développer une approche de soin pour trouver des solutions et lever des freins individuels vécus par les jeunes. A cet égard, la notion de braconnage (De Certeau, 1975) peut être éclairante pour comprendre les pratiques des professionnel.les. Elle se définit par le fait de d'emprunter des outils et de se les approprier pour la finalité de son activité. Déjà identifiée dans le travail d'animation en milieu rural par Corinne Rougerie et Patrice Braconnier (Rougerie, Braconnier, 2021), elle se retrouve particulièrement dans le métier d'animatrice jeunesse⁷. Suivant les formations des professionnel.les et leurs expériences précédentes, leur travail se rapproche davantage du travail médico-social ou de l'animation et emprunte à des registres de pratiques variées (Vaslin, 2023, p.196). C'est le cas notamment d'Elsa au service Information Jeunesse d'une communauté de commune des Côtes d'Armor, qui admet par exemple aller plus loin que ses missions d'animatrice en allant jusqu'à la résolution du problème du jeune, plutôt qu'en se limitant à de la réorientation ou de la transmission d'information. Si cela peut représenter une source d'épanouissement au travail, cela amène aussi à des questionnements ou une perte de sens due à la moindre identification de la plus-value de ses missions, par la professionnelle :

« Ouais, bah... Je veux dire, je trouve que... J'ai l'impression que maintenant... Je trouve que beaucoup, on doit réfléchir à notre façon de travailler. J'ai l'impression qu'on fait un peu toutes la même chose. Même si on ne fait pas la même chose. [...] Je te dirais quand même que j'ai l'impression que je ne sers à rien. [...] C'est plus que tu vois, parce que je

⁷ Les trois professionnelles de l'Information Jeunesse interrogées exercent également leur profession en milieu rural, ce qui justifie la mobilisation de l'article de Rougerie et Braconnier.

pense que c'est du fait de ma formation. Normalement, on a le label Info Jeune, on a une feuille de route en tant qu'Info Jeune. Et je pense que moi, je vais plus loin que ce que je devrais faire, si tu veux, dans l'accompagnement des jeunes. Mais parce que je pense que c'est dû à ma formation. C'est-à-dire que normalement, dans l'infoJeunesse, on devrait s'arrêter à du premier niveau. »

- Elsa, environ 35 ans, Informatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes-d'Armor, titulaire de la Fonction Publique

Ainsi, Elsa fait le lien d'elle-même entre sa formation, qui relève du domaine du travail social et sa capacité à adopter des pratiques qui ne relèvent pas directement de la feuille de route de l'Information Jeunesse. Elle exprime aussi clairement la perte de sens ressentie dans ses missions et qui induisent ces pratiques brouillant les frontières du travail de jeunesse. Cet extrait illustre bien la porosité à l'œuvre entre les deux champs et les effets que cela peut entraîner chez les professionnel.les.

2.2.3 L'épouvantail du travail administratif versus « le terrain », la concurrence dans ce qui constitue leur cœur de métier

Dans la continuité des éléments abordés précédemment, le rapport des professionnel.les aux tâches administratives s'inscrit en miroir de leur appétence pour l'action. Leur rapport à ces missions peut être résumée ainsi : « Pour certains professionnels, l'importance de la composante administrative (reliée à la notion de formalités, qualifiée parfois de paperasserie) est vécue comme une souffrance car exercée aux dépens de ce qui a amené la plupart d'entre eux dans ces métiers, le contact avec l'humain, l'interaction. » (Dansac, Vachée, 2016, p.5) En effet, tous les professionnel.les interrogé.es s'identifient quasi-unaniment comme des professionnel.les "de terrain".

"A mon sens, moi qui suis quelqu'un de terrain, j'ai trop de mails. "

- Sylvie, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes-d'Armor, contractuelle de la Fonction Publique

A ce titre, le travail administratif n'est pas perçu comme servant leur travail de terrain. Au contraire, sa réalisation entraîne parfois une perte de sens ; qui peut être, comme le signifie Christophe Dansac et Cécile Vachée, vécu comme une souffrance. Ces tâches, subies, s'imposent à elleux comme une exigence administrative et institutionnelle ou comme du *travail contraint périphérique* (Lebon, Lima, 2011, p.25 ; Lanthéaume, Hérou, 2008), qui les éloigneraient de ce qu'ils estiment être le cœur de leur métier, ce à quoi ils ont été formé.es :

"Donc oui, parfois, je me dis quel sens ça a, quand je passe toute la matinée à répondre à des mails, à envoyer des mails pour essayer de mobiliser des gens, quel sens ça a, vraiment ? Ça a du sens, parce qu'après, je vais rencontrer la personne, on va pouvoir

faire quelque chose ensemble, et ça va me permettre de récupérer un contact de jeunes, etc. Mais juste, on se pose quand même la question de... Ouais, des fois, on se dit, est-ce que c'est du travail ? Bien sûr que c'est du travail, mais oui. On doute, parfois, je pense"

- Arthur, la vingtaine, en formation en IUT Carrières Sociales, coordinateur Jeunesse en alternance au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, ancien animateur

Bien souvent, dans les binômes responsable ou coordinateurice / animateurice, la division du travail se fait dans le sens d'une concentration des tâches administratives dans les missions du/de la responsable ou du/de la coordinateurice. Les animateurices interrogées sont celles qui se montrent les plus véhément.es à l'égard des tâches relatives à l'écriture ou à l'administration, révélant un intérêt beaucoup plus fort pour le "terrain" et les jeunes, caractéristique des professions relationnelles (Hughes, 1996). La plupart du temps, le travail de bilan, d'écriture de mails, de rédaction, n'apparaît, à peu de choses près, pas dans leurs missions.

"Ah oui, les bureaux j'ai donné, ça m'a saoulé. Je ne peux plus. Enfin, je ne peux plus. Ce n'est pas mon grand kiff, de faire tout l'administratif, des trucs comme ça."

- Jules, la vingtaine, animateur jeunesse au Centre Social auprès de jeunes d'11 à 14 ans, en CDI, dans une commune d'Ille-et-Vilaine à proximité de la métropole rennaise

Dans le cas des informatrices IJ, elles relient la dépriorisation des tâches administratives à leur moindre appétence pour ces dernières mais aussi à l'organisation du temps de travail qui ne favorise pas la réflexivité et la valorisation de l'action. Des injonctions contradictoires leur sont opposées, entre d'un côté des demandes administratives plus importantes et d'un autre côté, des demandes d'interventions en augmentation ou des exigences fortes d'être présentes sur le lieu d'accueil du public.

"J'ai du mal à me garder cette place-là [pour le travail administratif]. Je vais de temps en temps m'organiser des journées de télétravail. Mais en accueillant du public, c'est hyper compliqué d'avoir ce temps-là. Et c'est vraiment ce qui manque. Je le vois pour les suivis de projets, je le vois pour le travail en équipe. On est toujours sur le fil. Parce qu'on n'a pas assez de temps administratif. Et puis, sans doute qu'on trouve plus intéressant dans nos missions d'aller à la rencontre des jeunes si on a une demande d'un partenaire. Aujourd'hui, on ne refuse pas. On ne privilégie pas un temps administratif plutôt qu'un temps de terrain. Et on manque de temps de travail."

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancienne animatrice auprès d'adolescent.es

Dans les deux cas, cela dénote un rapport particulier à l'écriture, qui explique aussi ce positionnement, avec des difficultés à mettre par écrit, à prendre le temps de le faire et par là, à se donner la légitimité. En effet, cela ne correspond à la fois pas à ce qui relève de leurs habitudes, de leurs contraintes, ni à ce qui est valorisé au sein du collectif (les représentations collectives du métier valorisent les professionnel.les qui sont au contact du public). Iels ne

sont donc à la fois pas encouragés à le faire et en même temps, cela ne correspond pas à leur culture professionnelle.

“ Tout ce qui est partie bilan, parce qu’il y a notamment la partie statistique, et en fait, ce n’est pas parlant. Et comme je disais, j’ai du mal à valoriser les choses, les actions et mes missions, tout ça, et je n’aime pas faire ça. Je n’aime pas faire ça, et je ne sais pas le faire, sans doute. Et analyser, quoi. Et croiser les données, et puis réussir à faire sortir quelque chose de ces chiffres-là, je... En fait, il faudrait du temps. Il faut du temps pour se poser. Et ouais, je ne suis pas très à l’aise avec le truc.”

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d’un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancienne animatrice auprès d’adolescent.es

Plus encore que l’écriture, cette culture du chiffre semble également entrer en contradiction avec les valeurs professionnelles des professionnel.les de la jeunesse. Dans les échanges, on perçoit que l’étape des bilans catalyse les critiques liées aux “tâches administratives”. En effet, ces écrits s’accompagnent d’impératif à chiffrer, à l’aide de données quantitatives et d’indicateurs, qui font émerger un discours critique des professionnel.les :

“On nous demande souvent des chiffres on va dire, les élu.es veulent des chiffres. On est plus dans le quantitatif que dans le qualitatif en général. Les bilans qu’on va produire sont souvent, il y a toujours un volet qualitatif évidemment à produire, mais ce n’est peut-être pas celui-là qui est le plus regardé. C’est combien de jeunes vous avez eu et combien ça a coûté. C’est souvent quand même ça qu’on regarde, que les décideurs ou les financiers regardent en premier. “

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d’un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

Une certaine montée en généralité peut apparaître dans la critique de ces exigences. Elle peut alors se porter sur les financements par appel à projets, la perte de temps que cela représente par rapport à ce qui est perçu comme leur “vrai métier”, qui lui consiste à développer le contact avec le public. Mais la poursuite de la critique est limitée puisque des professionnel.les sont à la fois capables de tenir ce discours tout en montrant une adhésion totale à la méthodologie de projet, notamment parce qu’elle garantit une langue commune avec les élu.es (1.1.3). Toutefois, ces temps de bilan sont l’occasion d’agir dans les interstices et de se saisir autrement des attendus quantitatifs. A cette occasion, la partie quantitative peut être rapidement éludée par les professionnel.les qui font le choix de centrer leur réponse sur la dimension qualitative de leur travail. Ils peuvent alors replacer le sens politique de leur métier et le faire valoir. Ils ont bien conscience que les chiffres sont attendus par les élu.es, mais peuvent s’emparer de cet espace pour démontrer que leur travail a un impact sur la population, à défaut d’avoir une plus-value marchande.

2.3 Les bases d'une identité professionnelle politisée à travers des représentations communes de leur métier

Nous démontrerons ici la présence de représentations partagées par les professionnel.les de jeunesse qui indiquent des revendications latentes ou implicites. Elles peuvent être interprétées comme constituant les prérequis d'une identité professionnelle potentiellement politisée ; parmi elles, le fait de se considérer comme un groupe marginalisé et d'avancer des arguments pour le contester, un engagement professionnel important ainsi que l'affirmation d'une dimension affective très forte au sein de leur profession.

2.3.1 *Dans les discours, des dispositions contestataires et la construction d'une identité professionnelle perçue comme marginalisée*

La quantité de discours critiques quant à l'injustice que représente le traitement négatif des jeunes dans les politiques publiques ou la dévalorisation du travail de jeunesse, amène à penser la présence de dispositions contestataires (Mathieu, 2004, p.75) chez les professionnel.les de jeunesse. C'est-à-dire qu'ils et elles possèderaient des compétences socialement acquises par leur famille, leur formation ou des ruptures biographiques, qui leur permettraient d'avoir une propension à remettre en question la norme et les institutions. Ainsi, leur socialisation légitimerait davantage les formes de critiques sociales, de contestations voire de rébellions (Mathieu, 2004, p.75-79). On peut repérer chez certain.es professionnel.les des dispositions contestataires qui sont préalables à l'entrée dans leur profession. Mais qu'elles soient socialement acquises dès la socialisation primaire ou non, il semblerait que l'expérience vécue de professionnel.les de jeunesse amène à conscientiser plusieurs formes d'expériences comme injustes et à le dire.

« C'est une réalité, par contre, qui n'a pas non plus trop évolué, je trouve qu'il faut toujours un peu se battre pour la jeunesse. On est souvent un peu la dernière roue du carrosse, ce n'est pas toujours une priorité des politiques, ce n'est pas une compétence obligatoire des mairies, par exemple »

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

Cela peut se traduire notamment par une propension à s'indigner contre les injustices subies par les jeunes, contre les représentations négatives qu'ils subissent et contre les cadres d'intervention régissant les solutions identifiées par l'Etat pour répondre aux problématiques sociales liées à la jeunesse. Il est probable que ces dispositions participent à orienter le choix de l'entrée dans ce domaine professionnel, motivé par l'envie d'exercer le métier pour rompre avec des représentations négatives de la jeunesse.

“Nous, on essaye de défendre le fait que, contrairement à ce qu'on entend beaucoup dans la société actuelle, que les jeunes ne veulent plus rien faire, que les jeunes sont fainéants, que les jeunes ne sont pas intéressants. On essaye de défendre le fait que ce n'est pas tout à fait comme ça, qu'effectivement, il y en a peut-être qui sont un peu moins intéressés, on va dire. Mais il n'y a aussi pas plein de jeunes qui ont envie de faire des choses, mais qui n'ont pas forcément les moyens.”

- Sylvie, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes-d'Armor, contractuelle de la Fonction Publique

On peut également poser l'hypothèse que l'expérience professionnelle vécue par les travailleuses de jeunesse, porte en elle une socialisation favorisant l'émergence de dispositions contestataires. Ainsi, les dispositions contestataires seraient activées, réactivées ou adaptées par les interactions au sein de l'environnement de travail, dans une adaptation permanente aux conditions de travail disponibles (Virgos, 2021, p.89-90). En effet, le manque de reconnaissance et la déconsidération du travail de jeunesse sont des expériences pouvant être vécues par les professionnel.les comme injustes et pouvant pousser à leur remise en cause. Par exemple, la dimension de loisir dans leur profession peut amener à des moqueries légères de la part de proches, comme le raconte un animateur :

“Alors par mes proches ou les autres des fois ils disent que vraiment ça peut être abusé d'être animateur jeunesse. Parce qu'être payé à faire des FIFA et à bricoler, à dessiner, à faire des activités manuelles et tout. Mais ben... »

- Jules, la vingtaine, animateur jeunesse au Centre Social auprès de jeunes d'11 à 14 ans, en CDI, dans une commune d'Ille-et-Vilaine à proximité de la métropole rennaise

Ou ici, à travers les mots d'un coordinateur jeunesse d'une commune de Rennes Métropole, on voit que les dimensions extérieure, relationnelle et non formelle du travail de jeunesse amènent à sa déconsidération, voire à des moqueries de la part des collègues de autres services :

« Quand on sort du service, par exemple, Enfance jeunesse et Affaires scolaires, et qu'on, par exemple, à la pause-café ou le midi, on discute avec d'autres professionnels issus d'autres services, là, on voit qu'il y a un gros écart sur la vision qu'ils en ont. Par exemple, moi, j'ai fait pas mal de tours de rue, et j'ai déjà entendu des trucs en mode... Les petits sourires, tu sais, tu fais du tour de rue, tu te promènes et tout, bah oui, les jeunes, il faut bien les trouver. Mais, ce n'est pas vu comme du travail. Enfin, pas vraiment. Ils ne le diront jamais comme ça, mais dans leur vision, c'est très clair. Ça rejoint peut-être parfois des... Comment dire ? On peut culpabiliser, en tant que travailleur de jeunesse, parfois, de ne pas être dans cette logique productive tout le temps, tout le temps, tout le temps »

- Arthur, la vingtaine, en formation en IUT Carrières Sociales, coordinateur Jeunesse en alternance au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, ancien animateur

Comme on peut le voir, la non-compréhension de leurs enjeux professionnel.les par leurs collègues et leurs proches amène à la constitution d'une opposition « nous » et « eux » (Duchesne, Haegel, 2003, p.1 – 7), qui peut être la base d'une politisation des conditions de

travail des professionnel.les de jeunesse, voire des représentations négatives que subissent les jeunes. Mais aussi, la dévalorisation de leur métier fait partie des éléments de discours classiques que portent les professionnel.les, menant à la construction d'une identité professionnelle sur cette marginalité. Ce discours est tellement présent qu'on peut poser l'hypothèse d'une identité professionnelle quasi-victimaire.

2.3.2 Un métier engagé ? Discuter les formes de l'engagement professionnel chez les travailleuses de jeunesse

Face aux réalités de travail et aux discours sur leur profession, on peut constater une forte implication des professionnel.les dans leur métier. Cela relève d'un investissement identitaire mais aussi d'un investissement de fait, dans les pratiques et les actes. Cela peut être regroupé sous la notion d'"engagement professionnel" (De Ketele, 2013, p.101-104), qui peut être définie comme « l'ensemble dynamique des comportements qui, dans un contexte donné, manifestent l'attachement à la profession, les efforts consentis pour elle ainsi que le sentiment du devoir vis-à-vis d'elle et qui donnent sens à la vie professionnelle au point de marquer l'identité professionnelle et personnelle » (De Ketele, 2013, p. 102). Plusieurs facteurs renforcent ces dynamiques : la rémunération, considérée comme faible, participe à faire percevoir leur travail comme un engagement (Lebon, 2018) ; la conscience d'exercer un travail pour l'intérêt général et la marginalité du secteur de la jeunesse dans l'action publique. En effet, dans un métier où les professionnel.les ont l'impression de devoir lutter, contre les représentations négatives envers les jeunes ou pour démontrer l'importance de la prise en compte des questions de jeunesse, comme nous l'avons vu précédemment ; alors travailler peut donner l'impression d'être en soi un engagement :

« C'est tellement un métier où on s'engage qu'on a envie de compenser le non-engagement des autres et notamment pour le public que l'on accompagne. »

- Arthur, la vingtaine, en formation en IUT Carrières Sociales, coordinateur Jeunesse en alternance au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, ancien animateur

« Après, j'ai quand même l'impression aussi qu'en soi, mon boulot est un peu un engagement à part entière. Tu vois, je mets du... L'énergie que je mets dans mon travail... je mets du sens, ça me satisfait aussi. Tu vois personnellement c'est à dire que j'ai l'impression de donner de moi-même et que c'est quelque chose qui a un intérêt et qui a du sens. »

- Eléonore, environ 35 ans, titulaire de la Fonction Publique, coordinatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes d'Armor, ancienne professeure des écoles

Par rapport à cela, plusieurs professionnel.les m'ont expliqué ne pas s'engager en dehors de leur travail (dans une association, dans un parti politique, ...) car ils avaient déjà

l'impression de le faire au travail. Ainsi, pour de nombreux professionnels interrogés, bien effectuer son travail, c'est aller au-delà de ses missions : en s'impliquant parfois plus que ce qui est demandé et en ayant recours à un bricolage quotidien (Rougerie et al. 2021).

Les professionnels de jeunesse généralistes tels que les informatrices jeunesse ou les animateurices jouent un rôle d'orientation et de redirection des jeunes vers d'autres professionnels spécialisés et en mesure de répondre au type de demande des jeunes. Cette fonction de mise en relation peut donner l'impression de ne jamais parvenir à trouver une solution et peut être difficile à vivre pour le ou la professionnel.le. Si les animateurices peuvent avoir une régularité dans la relation avec le jeune qui leur permet de connaître la suite de la prise en charge ou de constater l'évolution (positive ou négative) de la situation (il peut par exemple, lors de conflit entre des jeunes, intervenir directement ou au moins, mettre en place des outils de résolution de conflit et voir leurs effets) ; l'Informatrice Jeunesse, par le caractère ponctuel et non suivi de la relation qu'elle entretient avec le/la jeune, peut davantage encore éprouver les limites de sa prise en charge (par exemple, ne pas être en mesure de proposer un suivi sur un plus long terme à un jeune qui le souhaiterait ou avoir la possibilité de n'apporter que des solutions à la marge sans pouvoir améliorer la situation globale du jeune). Parmi les trois Informatrices Jeunesse interrogées, toutes expriment à un moment du désespoir face à l'impossibilité de "bien faire" leur métier (Lebon, Lima, 2011, p.23). Le surinvestissement de leur mission peut-être une des réponses face à ces limites :

« Normalement, on a le label Info Jeune, on a une feuille de route en tant qu'Info Jeune. Et je pense que moi, je vais plus loin que ce que je devrais faire, si tu veux, dans l'accompagnement des jeunes. Mais parce que je pense que c'est dû à ma formation. C'est-à-dire que normalement, dans l'InfoJeunesse, on devrait s'arrêter à du premier niveau. Et moi, je sais que je vais un peu plus loin.

- Ça veut dire quoi, aller plus loin ? Ça passe par quoi ?

« On va vraiment approfondir l'accompagnement. C'est un jeune qu'on va revoir plusieurs fois, quitte à l'accompagner, à appeler les partenaires, de prendre le temps. Clairement, il y a eu un jeune où finalement, j'ai fait un peu le travail du conseiller de la Mission Locale. Mais vu que ça ne passait pas avec le conseiller de la Mission Locale c'est ça qui parfois on va un peu au-delà de ce qu'on devrait faire et je m'autorise à ne pas le faire. Et c'est là où c'est un peu frustrant. »

- Elsa, environ 35 ans, Informatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes-d'Armor, titulaire de la Fonction Publique

Ainsi, les professionnels de jeunesse sont "aux premières loges" pour constater l'échec des politiques publiques mises en place pour accompagner les jeunes ou répondre à leurs problématiques ; l'investissement personnel et l'investissement d'un réseau de professionnels peut être une solution pour pallier cela, du moins pour en avoir l'impression. De fait, c'est aussi le constat de limites structurelles propres à leur poste (surcharge de travail,

manque de moyens alloués pour faire leurs missions, ...) qui les pousse à investir leur métier jusque dans leur temps de repos :

« Travailler aussi sur l'apport de connaissances parce qu'en fait on est tellement sur plein de thématiques sur l'Information Jeunesse qu'on se doit de se mettre à jour. Et ça, ça passe par la formation parfois mais ça passe par de la documentation, de la veille et on se doit... [...] Et ce genre de truc se fait parfois sur le temps personnel. Forcément que les lectures que je vais choisir ou quand il y a des vidéos à regarder ou des trucs, je vais parfois prendre sur mon temps personnel. »

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancienne animatrice auprès d'adolescent.es

Afin de ne pas demeurer dans une lecture idéalisée du “don de soi”, il est important de mentionner que tout don a une implication sociale et s’inscrit dans une logique de reconnaissance, d’identité et de retour symbolique (Mauss, 1923). On peut donc poser l’hypothèse que ce fort investissement traduit une recherche de reconnaissance professionnelle, notamment par la résolution de situations individuelles. Si le “don de soi” est une idée structurante du travail de jeunesse, il peut traduire également une absence de reconnaissance de l’institution ou des rapports de pouvoir s’exerçant sur les professionnel.les. De ce fait, le surinvestissement des missions peut engendrer un flou dans la frontière entre vie professionnelle et vie personnelle (horaires, activités, documentation), ce qui révèle un potentiel d’exploitation voire d’auto-exploitation du.de la travailleuseuses (Méda, 2010, p.149-179). En conséquence, cela fragilise aussi les professionnel.les, en faisant appel à leurs ressources personnelles :

« Et là, quand je suis arrivé, je me suis dit, bon, je me détache. Comme par exemple, sur mon temps personnel, répondre à des messages même si je suis absent aujourd'hui, ça ne va pas. Et ça, je me suis dit, je ne le fais pas. Donc, ça marchait jusqu'à septembre, octobre. Et puis après, non, tu es obligé en fait parce que... Tu ne peux pas laisser les personnes en détresse. Toi, pour ton fonctionnement, il faut que tu t'y mettes. Donc oui, il y a un gros engagement personnel aussi. »

- Lucas, environ 30 ans, responsable périscolaire et jeunesse 11 - 14 au sein d'une commune intégrée à la métropole rennais, également chargé de la mobilisation des 15 – 25 ans

Ces “efforts consentis” (De Ketele, 2013, p.103) démontrent un “engagement de soi” dans la profession qui est à la fois la résultante de conditions de travail parfois non optimales et d’un apprentissage des discours institutionnels sur ce que doit être le travail de jeunesse. Le don devient alors une norme implicite du métier, aux dépens des professionnel.les et la rhétorique de “sens du métier” les empêche de se penser comme groupe légitime à revendiquer. Toutefois, nous pouvons faire le même constat que Lebon et Lima (Lebon, Lima, 2011) face aux difficultés vécues par les animateurs : ce surinvestissement ponctuel des missions de travail ne semble pas intervenir au point de remettre totalement en cause

l'épanouissement professionnel, qui est mentionné dans plusieurs entretiens. En effet, un certain nombre de travailleuses justifient ces efforts par la notion de métier-passion. A partir de cela, les professionnel.les développent un travail dans lequel les affects, et notamment le plaisir, ont une place importante, justifiant alors leur engagement.

2.3.3 *La place des affects dans le métier : de l'affirmation à la politisation du sensible au travail*

Cet engagement de soi dans le métier, passe, comme on a pu le voir, par un engagement physique (présence lors d'évènements en dehors des horaires de travail, réalisation de missions pendant le temps de repos, ...) et moral (faire plus que les tâches attendues par conscience professionnelle, se documenter pour être un.e "meilleure professionnel.le", ...) mais aussi émotionnel, comme le laissait déjà entrevoir la notion de métier-passion. C'est à travers ce troisième angle que nous proposons ici de poursuivre l'analyse. En effet, les professions en lien avec la jeunesse sont souvent ramenées à des compétences naturalisées et incorporées par les discours extérieurs au groupe mais aussi par les professionnel.les qui l'exercent elleux-mêmes : le savoir-être, l'empathie, l'aptitude relationnelle et le lien à l'autre, etc... Le rapport au sensible semble constitutif de ce que recouvre l'ethos (Bourdieu, Passeron, 1972) professionnel des professionnel.les de jeunesse. A tel point que ces dispositions émotionnelles et sensibles sont identifiées par leurs pairs comme nécessaires pour être un "bon" professionnel :

« Complètement, si tu n'aimes pas l'animation tu n'en fais pas ou tu ne restes pas. [...] C'est impossible. Oui, ce sont vraiment des passions, le rapport à l'autre, créer du lien... »

- Christophe, environ 50 ans, responsable du pôle Enfance-Jeunesse-Education au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, ancien animateur, ancien animateur

« Donc je pense que si on n'a pas un peu cette fibre, un peu de métier passion, je disais, cette volonté de travailler, de faire avancer, d'accompagner les jeunes, je pense que tous les professionnels de jeunesse qui durent, en tout cas, dans le temps, ont cette fibre-là. Après, il y en a plein qui changent aussi de voie au bout d'un moment, parce que justement, c'est usant, et ce n'est pas super bien rémunéré, et ce n'est pas super bien considéré. Donc il faut avoir la bonne fibre pour tenir. »

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

Bien que ces discours soient nuancés par des travaux ayant mis en avant l'origine sociale et l'incorporation socialement situées des dispositions présentées par les professionnel.les comme "naturelles" ou comme résultant d'un "feeling" (Camus, 2008, p.37) ; il reste que dans leurs discours et leurs missions, les professionnel.les interrogé.es travaillent de manière importante à partir de compétences sensibles. Il convient donc d'interroger cette place qui leur est faite.

Non seulement cette place faite au sensible permet une porosité plus grande entre parcours personnel et travail, dans l'idée que le premier pourrait enrichir le second (Rougerie

et al. 2021, p.268) ; mais elle permet aussi l'émergence d'un discours sur la place du plaisir dans leur quotidien de travail.

« Je trouve que convivialité, envie de se retrouver, plaisir, écoute, accompagnement, bien-être, épanouissement... Je ne sais pas, je peux en dire plein. Cette envie de partager aussi. Je pense qu'on peut travailler en se marrant, rigoler. »

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

La place assumée du plaisir est d'autant plus présente chez les professionnel.les ayant un parcours d'animateur.ice et peut se perdre à mesure que les missions en lien avec le public diminuent, comme lorsque le ou la professionnel.le évolue à un poste avec plus de coordination et moins de contact au public. Cela s'explique en partie parce que le recours aux émotions peut servir la relation pédagogique et la construction d'une relation interpersonnelle avec le jeune (Le Scelleur et Garneau, 2016, p.31-32). De plus, on peut retrouver dans l'éducation populaire une propension à reconnaître le potentiel subversif des émotions. Les professionnel.les qui s'en revendiquent, via leur formation ou via leurs pratiques actuelles peuvent donc avoir une facilité à considérer les affects dans leurs missions. Mais cette reconnaissance du travail émotionnel reste une valeur revendiquée par les professionnel.les dans une diversité de situations. Elle peut s'accompagner d'un discours sur le travail et du lien entre plaisir et travail, comme ici :

« - Quel sens tu mets derrière ton métier ?

Moi, je prends plaisir à le faire. Perso, plaisir, parce que je prends beaucoup de plaisir à le faire. Après, je pense que pour certains jeunes, il est important. »

- Jules, la vingtaine, animateur jeunesse au Centre Social auprès de jeunes d'11 à 14 ans, en CDI, dans une commune d'Ille-et-Vilaine à proximité de la métropole rennaise

Aussi, revendiquer prendre du plaisir peut être une façon d'opposer un contrepied à la standardisation des pratiques et d'échapper aux formes de contrôle, d'uniformisation et de quantification instaurées par l'institution. Alors même que les structures peuvent valoriser la neutralité émotionnelle et nier le travail émotionnel dans les missions des professionnel.les socio-éducatifs.ves (Lenzi, 2017, p.81-89) assumer la place des émotions dans sa pratique peut être une manière pour le professionnel.le de s'y opposer. En cela, on peut poser l'hypothèse que cet investissement du sensible et des affects peut participer à un discours visant implicitement la défense d'une autonomie professionnelle dans laquelle le relationnel et les émotions auraient une place constructive dans l'accomplissement des missions (Virat, Lenzi, 2018, p.8). Pourtant, cette centralité du plaisir et des affects et le lien qui est fait avec le travail n'est pas politisée et est souvent réduite à une question d'apprécier ou non le travail, d'y "prendre plaisir". Ainsi, on peut reprendre le terme d'"ethos de l'épanouissement" (Lalive

d'Épinay, 1998, p.87-89) pour qualifier cette dimension de l'identité collective des professionnel.les de jeunesse.

« Moi, ma politique, c'est le plaisir. Voilà, c'est tout. La vie est assez courte, on ne peut pas se faire chier. »

- Jules, la vingtaine, animateur jeunesse au Centre Social auprès de jeunes d'11 à 14 ans, en CDI, dans une commune d'Ille-et-Vilaine à proximité de la métropole rennaise

La critique du travail, quand elle émerge (liée à la fatigue, à l'appréciation du temps libre, au manque de moyens, ...), reste souvent individuelle, détachée de toute perspective collective ou émancipatrice. Elle est pourtant bien présente puisque quatre des professionnel.les interrogé.es mentionnent le fait que l'organisation de leur temps de travail est une source d'épanouissement professionnel car elle leur permet de conserver un temps conséquent de loisirs. Si on voit bien comment, historiquement, le travail d'animation s'est développé au gré de l'augmentation du temps disponible pour le loisir dans notre société (Dumazedier, 1964 ; Lebon, de Lescure, 2016) cette dimension ne donne pas lieu à des revendications. Le plaisir au travail, vécu comme moteur, n'est pas politisé comme forme de résistance ou d'alternative à un travail aliéné. Ce décalage révèle une difficulté à faire du sensible un terrain politique mais aussi à politiser son expérience vécue du travail.

En analysant les normes et les valeurs partagées par les professionnel.les de jeunesse, nous avons pu percevoir la présence de dispositions au politique parfois antérieures à la prise de poste et qui se manifestent ponctuellement dans l'affirmation de manières de faire propres. Pourtant, ces dispositions ne sont pas toujours activées et l'on constate que les contraintes institutionnelles qui pèsent sur eux interfèrent avec le sens qu'ils peuvent mettre dans leurs missions. Il s'agira maintenant de s'intéresser à la manière dont leur profession participe à façonner leur rapport au politique et d'examiner comment leur rapport au politique, qu'il soit conflictuel, distant, consensuel ou critique, participe à construire leur posture professionnelle et leurs pratiques.

3 Le travail comme lieu d'intériorisation et d'expression d'un rapport contrarié au politique : neutraliser le sujet politique dans le travail de jeunesse

Ce troisième axe de réflexion vise à interroger le rapport des professionnel.les au politique, entendu ici comme l'ensemble des luttes de pouvoir et de compétition, qu'il s'agisse d'idées ou d'acteurs (Leca, 2012, p.61). En gardant en tête que la délimitation du sujet "politique" n'est jamais neutre puisqu'elle est le fruit d'un positionnement situé et d'une conception de l'espace public, nous nous intéresserons justement aux processus de politisation des professionnel.les de jeunes : comment les professionnel.les délimitent-iels ce qui relève ou non du politique ? Comment en viennent-iels à formaliser et politiser/dépolitiser certains faits sociaux ? Cette démarche suppose également de s'interroger sur l'existence éventuelle d'espaces de revendication ou de conflictualité issus de leur engagement professionnel. Pour ce faire, nous mobiliserons le concept de politisation (Lagroye, 2003), que l'on peut définir comme un processus de formalisation et d'interprétation d'enjeux, de comportements et d'acteurs à travers des catégories politiques. Cela passe par une prise de conscience et une requalification symbolique de l'objet comme digne d'être débattu publiquement. Il s'agira ainsi de comprendre comment les professionnel.les se positionnent face aux clivages sociaux identifiés, en étudiant leurs stratégies d'évitement du politique, mais aussi leur tendance à réduire le politique à sa dimension électorale ou partisane. Dans ce contexte, une attention particulière sera portée aux logiques de transmission à l'œuvre lorsqu'iels abordent, avec les jeunes accompagné.es, des enjeux globaux ou perçus comme politiques.

3.1 Un vécu professionnel structurant la base d'un rapport à l'Etat et à la politique

Le rapport à la politique des travailleuses de jeunesse peut être analysé au regard de leur expérience professionnelle ; c'est ce que nous proposons de faire ici. En effet, le cadre instauré dans les environnements professionnels influence à la fois la socialisation politique des travailleuses mais aussi les opportunités à disposition pour politiser ou non leur discours et leur pratique professionnelle.

3.1.1 Une faible revendication collective professionnelle : causes et conséquences

Tout d'abord, il convient de préciser que la politisation d'un discours ou d'actes ne va pas de soi : cela peut avoir un coût matériel et symbolique et demande des dispositions propres. Cela est aussi favorisé par le fait de détenir un certain capital politique (Bondi, Rizopoulos, 2017, p.621)⁸ et des conditions qui permettent d'accéder à cette politisation. Or, tous les contextes de travail des professionnel.les de jeunesse ne permettent cela. De plus, les professionnel.les peuvent ne pas percevoir d'intérêt à court terme ou à long terme, de le faire. Ainsi, plusieurs facteurs structurants des professions de jeunesse peuvent expliquer leur faible revendication collective.

Dans un premier temps, l'absence de corps professionnel stabilisé et organisé (Molina, 2019, p.34-49) limite les possibilités d'identification collective et donc les revendications collectives. Historiquement, les métiers des professionnel.les de jeunesse sont peu syndiqués (si on les compare aux enseignant.es). Cela peut être expliqué par la difficulté des syndicats à s'emparer des problématiques spécifiques des travailleuses de jeunesse mais aussi par les conditions de travail (Astier et al. 2022, p.6), qui ne facilitent pas l'engagement syndical ainsi que les caractéristiques des professionnel.les (contrats précaires, temps partiels, professions isolées, forte féminisation du métier et âge moyen des professionnel.les assez faible notamment dans l'animation, ...). Ce qui engendre un faible suivi des grèves et une absence de précédents de mobilisation victorieuse. L'éclatement professionnel rend aussi complexe l'organisation politique dans des services où les professionnel.les sont peu nombreux.ses. Ainsi, l'isolement freine la politisation des conditions de travail et les revendications collectives. Dans les entretiens, lorsqu'ils expriment ou semblent exprimer un désaccord face à une décision politique locale ou nationale qui les concerne directement, la très grande majorité ne semble pas envisager d'opposition, notamment via des solutions collectives pour la contester. L'absence d'engagement collectif relève d'une forme de désenchantement vis-à-vis du politique, où toute tentative d'action est perçue comme vouée à l'échec :

« Parce qu'on sait qu'on n'est que des pions pour l'État et qu'ils ne vont pas... Eux, ils gèrent leur économie en fonction du vent, quoi et qu'on ne peut rien y faire, on ne peut rien y changer. On ne va pas faire des grèves tous les quatre matins, ça ne sert à rien. »

- Lucas, environ 30 ans, responsable périscolaire et jeunesse 11 - 14 au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, également chargé de la mobilisation des 15 – 25 ans

⁸ Le capital politique est défini par Gildas Bondi et Yorgos Rizopoulos comme “ une forme particulière de capital social donnant un accès privilégié à la prise de décision politique”. De par les marges de manoeuvre des travailleuses de jeunesse et le sens qu'ils peuvent injecter dans leur profession, on pourrait imaginer que leur position professionnelle leur permette de développer un certain capital politique.

Par ailleurs, la dynamique de contractualisation dans la fonction publique (Demazière *et al.*, 2013) contribue à cette faible revendication collective en donnant moins de perspectives à long terme pour les professionnel.les. De ce fait, s'engager dans une mobilisation collective peut sembler plus coûteux pour les professionnel.les s'ils savent qu'ils ne vont pas retirer les bénéfices de la mobilisation (Gaxie, 1977), ou que la mobilisation pourrait compromettre le renouvellement de leur poste.

« J'ai du mal tu vois à pouvoir... Je n'ai pas de vision là-dessus, tu vois. Après, étant en CDD, je ne suis pas sûre que je m'investirais à essayer de donner ce... Comment je te dirais ? Ce rebond-là, cette possibilité-là, tu vois, ce n'est pas quelque chose qui semble ancré. Donc, s'il fallait mettre quelque chose en place de cet ordre, c'est énergivore, quoi. »

- Sylvie, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes-d'Armor, contractuelle de la Fonction Publique

Dans le même registre, le *turnover* important des animateurices au sein des structures, empêche la construction et l'investissement par les professionnel.les d'une culture de lutte commune :

« Les autres animateurs ou travailleurs du social qui peuvent passer, ce sont soit des contractuels, donc des contrats courts qui sont de passage, des jeunes, peut-être des moins jeunes, mais pour qui l'univers du social impacte très peu, parce qu'ils ont très peu mis les pieds dedans et on leur a très peu sensibilisé aussi. Ils ne sont pas assez informés, du coup ça les impacte moins, ça les questionne moins, c'est normal. Pour autant, on aimerait bien qu'ils soient, pourquoi pas avec nous, à soutenir des actions ou à défendre ces valeurs-là. »

- Fabien, la vingtaine, responsable Enfance/Jeunesse au sein d'un Centre Social d'une commune de la métropole rennaise, en CDI

Cette citation nous permet alors de poser l'hypothèse d'un lien entre précarisation statutaire, absence de projection et désengagement politique.

Dans les territoires ruraux, on peut poser l'hypothèse que le travail de proximité tend également à neutraliser la conflictualité politique dans les pratiques professionnelles. Le capital d'autochtonie (Retière, 2003 ; Rehany, 2010) dont disposent les professionnel.les repose souvent sur des liens de confiance et de proximité, incompatibles avec des prises de position clivantes. Dans ces espaces, les professionnel.les peuvent être pris dans une double injonction : mettre en œuvre des politiques jeunesse dans des cadres institutionnels et parfois restrictifs et accompagner sans contester "les jeunes du coin". De plus, parmi les répertoires d'actions collectives (Tilly, 1984), les traditionnelles manifestations, grèves ou actions collectives y sont moins visibles, moins fréquentes, ce qui contribue à une certaine dépolitisation du quotidien professionnel.

*« Pour le coup, se mettre en grève par rapport à des projets ça, c'est très personnel. On voit bien qui c'est qui fait des grèves et qui ne fait pas de grève. Dans la commune de *****, il n'y en a pas vraiment qui font des grèves. Ici, il n'y a pas trop de levée de bouclier. Après, je ne me rends pas compte sur les autres services. Je n'ai pas l'impression qu'il y ait de la colère d'agent ou d'agent.e de la collectivité contre des élu.es. On est un territoire rural aussi. Peut-être que c'est moins...*

T : Pour toi, ça change quoi ? À ce niveau-là ?

En fait, on travaille en proximité. Oui. On n'a pas des conseils où il y a 52 personnes. Les commissions enfance-jeunesse, c'est quand même...[...] Les gens se connaissent. Il y a des relations interpersonnelles. Je ne sais même pas s'il y a de l'opposition. Du coup, ça crée du consensus. Je n'ai pas souvenir, depuis 15 ans que je suis dans la collectivité, d'avoir eu un gros truc... Ça se tire, quoi. "

- Judith, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancienne animatrice auprès d'adolescent.es

Ces facteurs peuvent expliquer l'absence de conversion par les professionnel.les de jeunesse de leurs dispositions et leurs ressources en capital politique (Bondi, Rizopoulos, 2017). Cela dit, cette tendance reste conditionnée par l'histoire politique locale et les précédents de mobilisation : certains territoires, marqués par une culture de la revendication ou un passé militant fort, peuvent faire exception à cette règle.

3.1.2 La construction d'un rapport à l'État par l'infra-politisation d'expériences professionnelles

Dans le prolongement d'un rapport ambivalent au politique, les expériences professionnelles des travailleuses de jeunesse apparaissent comme des lieux de construction, parfois conflictuelles, de leur rapport à l'État. À travers leur proximité avec les décideuses locales et leur position en première ligne face aux contradictions de l'action publique, ces professionnel.les développent une forme de politisation spécifique, nourries par le désenchantement. Si on a vu l'absence de politisation forte des situations de travail par les professionnel.les de jeunesse, pour autant, on peut percevoir des moments clés dans le parcours professionnel qui cristallisent la politisation/dépolitisation du discours des professionnel.les. Nous proposons d'analyser deux situations allant dans ce sens :

La première concerne la réforme des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), puis leur suppression, présentée par un animateur comme étant un élément clef dans son positionnement désenchanté face aux décisions politiques. Ce dispositif, perçu ici par le professionnel comme fonctionnel et utile lorsqu'il était en place, a été remis en cause par des décisions perçues comme venues "d'en haut", sans concertation.

« Parce que des fois, on a des programmes qui sont intéressants sur l'éducation, sur la jeunesse, mais à chaque fois, ça ne va pas au bout. Et des fois, c'est faire un pas pour en refaire deux de moins. C'est souvent ça, en fait. Ils arrivent tout beaux et tout roses. Ils nous lancent sur quelque chose et derrière, deux ans après, on nous retire ça. C'est fini. Ça a fonctionné, oui, ça a fonctionné ; mais non, il faut arrêter parce qu'on n'a plus les sous. [...] Notamment les TAP, moi, je trouvais que c'était super intéressant. Pour les enfants, finir plus tôt à l'école, parce qu'il ne faut pas se leurrer, je pense que le système français est surtout fait pour les parents, je pense. Les gardes d'enfants, c'est pour ça. Parce que quand on voit dans les autres pays... Ils travaillent le matin et pas l'après-midi. Il y a des études qui prouvent que le taux de concentration de l'enfant est plus élevé le matin et pas après. Les TAP, c'était bien pour ça. En plus, ça valorisait les pros... En TAP, ils faisaient du sport, de la cuisine, des choses qu'ils ne peuvent peut-être pas faire chez eux ou qu'ils ne font pas en extrascolaire par faute sur la commune de moyens des parents. Et je trouvais ça super intéressant, mais bon, les TAP, il y avait une aide de l'État, c'était bien, ça fonctionnait, ils ont enlevé. On ne sait pas pourquoi, puisque ça fonctionnait, mais c'était une question de coût. Et ouais, cet exemple-là, il est frappant. »

- Lucas, environ 30 ans, responsable périscolaire et jeunesse 11 - 14 au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, également chargé de la mobilisation des 15 – 25 ans

Ainsi, la multiplication des textes normatifs (circulaires, décrets, réformes) constitue un terrain d'interprétation métapolitique. Les professionnels parviennent à y exprimer une critique à l'égard de l'État, de la compétition politique qui s'y joue et de la logique gestionnaire qui traverse l'action publique. Ces moments peuvent donc favoriser une politisation ponctuelle du discours, dans la mesure où ils mettent en lumière un sentiment d'incohérence et de déconnexion entre décisions politiques et réalités de terrain.

Une seconde situation est décrite par un animateur concernant une expérience professionnelle passée dans un centre éducatif fermé. Les conditions de travail y étaient dégradées (surcharge de travail, déconsidération par la direction, ...) et le traitement des jeunes relevait de maltraitances institutionnelles (absence de chauffage en hiver, présence de cafards, bâtiment délabré, chambres sales etc.). Dans le même temps, l'activité du centre bénéficiait d'une communication très positive sur les réseaux sociaux de la part de la direction et d'une instrumentalisation par les services du préfet de la région. Par exemple, l'animateur explique que lors de la venue de cadres de la PJJ, deux chambres ont été refaites à neuf et ont servi de pièces témoins pour leur visite du site. La réponse du professionnel à cela a été de démissionner. Il décrit ensuite l'impact structurant de cette expérience sur son rapport au politique :

« Moi je suis parti après ça. [...] En gros, tout ce qu'on faisait nous sur le terrain, c'était politisé par la direction sans qu'on le sache vraiment. Je pense que ça m'a bien détruit du monde politique. Moi, je ne veux même plus en entendre parler. Mais c'est pour ça que je dis la gauche, la droite, c'est pareil des deux côtés parce que personne ne dit jamais rien. »

- Jules, la vingtaine, animateur jeunesse au Centre Social auprès de jeunes d'11 à 14 ans, en CDI, dans une commune d'Ille-et-Vilaine à proximité de la métropole rennaise

Ici, les valeurs du monde politique sont identifiées par le professionnel comme contraires à celles portées par son éthique professionnelle et nourrissent un discours sur les professionnel.les de la politique sur le registre du “tous pourris”. Cette expérience entraîne aussi l’élaboration d’un discours qui disqualifie tout sujet relatif au champ politique, en amenant une confusion entre le politique (les idées) et la politique (en tant qu’activité).

Ces deux cas sont éclairants sur la manière dont les environnements sociaux peuvent favoriser ou défavoriser la politisation des professionnel.les. Cela peut conduire à une critique globalisante du politique comme illégitime et à la production d’un discours déceptif sur l’État, qui est perçu comme Un et monolithe, et dont les décisions apparaissent déconnectées et inchangeables. Ces mêmes expériences auraient aussi pu les amener à une politisation en acte, mais on peut supposer que le manque d’espace d’énonciation et de structuration face au conflit exprimé, les amènent à ressentir de l’impuissance. Par ailleurs, si ces expériences peuvent donner lieu à une politisation latente du discours, elles ne débouchent pas sur une politisation pratique, dans des activités politiques classiques (Brusadelli, 2022, p.283). En effet, les réactions qui en émergent semblent relever de l’infra-politique (Scott, 2006, p.25-29) : elles donnent davantage lieu à des résistances silencieuses (la démission) ou discrètes (la critique) ainsi qu’à une disqualification du politique. Plusieurs autres professionnel.les semblent avoir également traversé des expériences professionnelles les ayant amenés à des conclusions déceptives et ainsi à questionner leur position, en tant que professionnel.le de jeunesse, pour faire changer les choses. Certain.es d’entre eux expriment un véritable renoncement au motif que leur position ne serait pas idéale pour faire changer les choses, en raison des logiques gestionnaires et des injonctions administratives qu’iels subissent. Cela les amène parfois à envisager des manières détournées de porter des idées et de se politiser par l’action en dehors du travail, sans pour autant que cela n’aboutisse à un engagement en acte, comme le décrit Arthur, dans un constat amer dévoilant l’écart entre un idéal professionnel politisé et une réalité désenchantée :

“Moi, je suis venu à la conclusion que ça se faisait en dehors, pas à l’intérieur du service public. C’est de moins en moins possible, en tout cas, je trouve. Parce que, moi, mon ancien responsable, il était syndiqué et responsable d’un secteur dans le travail de jeunesse. C’est compliqué, parce que... Je ne sais pas comment dire. Déjà, les logiques de management du public de plus en plus issu du privé tuent toute possibilité d’être engagé de toute manière. C’est une certitude. Et en plus, quand tu es animateur socio-culturel, la hiérarchie te voit souvent comme un peu le mec relou. Et en plus, si tu te syndiques, c’est fini. Moi, je pense que c’est de plus en plus difficile. Ça le sera de plus en plus. Et j’ai l’impression qu’il faut créer des espaces en dehors pour essayer de faire avancer les choses quand même. [...] Parce que quand tu es à l’intérieur, tu es pris entre trop de contradictions pour faire vivre une idée, un engagement, même si c’est constitutif de ton métier. ”

- Arthur, la vingtaine, en formation en IUT Carrières Sociales, coordinateur Jeunesse en alternance au sein d’une commune intégrée à la métropole rennaise, ancien animateur

3.1.3 Développer une politisation acceptable s'inscrivant dans une vision consensuelle du service public et de sa neutralité

Ainsi, l'expression de valeurs politiques par les professionnel.les se fait dans un cadre particulièrement restreint par l'institution, principalement autour de l'attachement au service public et à l'intérêt général. Ces notions, si elles sont néanmoins des marqueurs politiques, demeurent largement consensuelles. Traditionnellement, l'idée de service public renvoie à des valeurs de gauche (Chevallier, 2022), notamment parce qu'il incarne l'intervention de l'État dans la redistribution des ressources, la protection sociale et l'égalité d'accès aux services essentiels (éducation, santé, protection sociale). La défense du service public a souvent été une cause centrale des partis et mouvements progressistes, syndicats, et intellectuels de gauche (Rosanvallon, 1990), en tant que moyen de réduire les inégalités et de garantir un bien commun. Dans les entretiens, les professionnel.les travaillant dans la fonction publique se disent d'eux-mêmes, presque tous, attachés au service public et au fait d'y travailler. On est d'abord en mesure de questionner le choix qu'ils ont eu dans cette orientation professionnelle : il est probable que pour certain.es, cela ait davantage découlé d'une succession d'opportunités à partir de laquelle s'est construit un auto-récit de fierté professionnelle à travailler dans le service public. Pour les travailleuses salariées d'association, ils traduisent une position similaire en montrant un attachement à une conception collective et solidaire de la société, identifiant la responsabilité publique dans cela. Pourtant, peu apportent des éléments de réponse précis lorsqu'ils sont questionné.es à cet égard, en dehors de la dimension de gratuité et d'intérêt général. Dès lors, la référence au « service public » devient une norme morale qui traduit des valeurs consensuelles de bien-vivre ensemble et contraint à ne pas questionner les conditions politiques et économiques dans lesquelles ce service est exercé.

« - Alors moi, je suis à fond service public. Ça, c'est super important pour moi.

T : Tu saurais expliquer pourquoi ?

« Non. J'ai toujours été comme ça. [...] Moi, je ne supporte pas s'il y a un agent qui me dit, cet enfant-là, il est infect, machin, ce n'est pas possible, quoi. [...] Donc voilà, moi, l'intérêt général, le service public, c'est super important qu'on ait une bonne image de la population et que c'est pareil. C'est comme partout on nous dit souvent quand ça ne va pas. C'est rare qu'il y ait des parents qui viennent nous dire super ce que vous faites mais bon ça faut l'intégrer aussi. »

- Christophe, environ 50 ans, responsable du pôle Enfance-Jeunesse-Education au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, ancien animateur, ancien animateur

Cette conception dépouillée du service public est indissociable de la notion de neutralité, érigée en référentiel de l'action publique (Gonnet, 2021, p.176-179). En effet, tous les professionnel.les entretenu.es et travaillant dans le public se défendent de politiser leur travail en raison de la neutralité qui leur est imposée. Il en découle une définition dépolitisée du service public. Dans les échanges, la conception partagée de la neutralité du service public renvoie à une neutralité totale et non plus une neutralité classique (politique, administrative, religieuse) (Weber, 1971, p.224-226). En effet, les réformes dites de « modernisation de l'action publique » ont amené un glissement de la compréhension de la neutralité. Ainsi, les professionnel.les sont invités à une posture de neutralité instrumentale : iels « mettent en œuvre » des politiques sans en discuter le sens ou les finalités, conduisant à ce qu'iels deviennent des agents techniques. Par exemple, de nombreux professionnel.les ont mis l'accent sur le fait d'être neutre, sur le rejet de la figure du professionnel militant, qui n'aborde pas des « questions politiques » et ne les porte pas au débat avec les jeunes mais dans le même temps, assumaient elleux-mêmes jouer un rôle dans la politique locale et auprès des élu.es notamment sur des questions techniques. Dès lors, une division s'opère entre ce qui est perçu comme neutre (ce qui correspond aux référentiels portés par l'Etat) et ce qui ne l'est pas (ce qui est critique du référentiel porté par l'action publique) ; en miroir de cela, ce qui n'est pas neutre est perçu comme politique et donc soumis à la réserve des professionnel.les. On peut pourtant défendre une position plus nuancée, selon l'idée que la neutralité est inaccessible et que les instruments de l'action publique sont aussi porteurs d'un référentiel politique (Foucault, 1954-1988 ; Lascoumes et. Al., 2005). Le plus souvent, si cela ne paraît pas politique c'est parce que c'est le référentiel le plus largement partagé, celui porté par l'action publique et en l'occurrence, une vision libérale, axée sur une continuité de l'action publique à destination des enfants dans l'action publique à destination des jeunes et sur une approche individualisante de cette dernière.

3.2 Mettre à distance la discussion politique : réduire et éviter le politique, rejeter la politique

Après une analyse des cadres organisationnels qui tendent à limiter la politisation des professionnel.les, nous procéderons ici à une analyse microsociologique, centrée sur leurs représentations et les interactions qui construisent leur rapport au politique. Nous constaterons alors un phénomène d'autodisqualification du politique qui entraîne un évitement actif de ce champ ; une défiance à l'égard de la politique renvoyée à son caractère électoral et enfin une évacuation de la conflictualité, identifiée comme propre à la politique, au profit de la convivialité.

3.2.1 Les formes et processus d'évitement du politique chez les professionnel.les de jeunesse

Paradoxalement, malgré cet ancrage dans des réalités politiques, un fort évitement de la question politique peut être observé dans les discours comme dans les pratiques des professionnel.les de jeunesse. Ce paradoxe peut être interrogé à l'aide des travaux de Nina Eliasoph (Eliasoph, 1998), qui analyse un phénomène d'évitement du politique au sein d'associations étasuniennes alors même que tout laisse à penser ces espaces comme propices à la politisation des bénévoles. Divers points mis en lumière par Eliasoph dans sa recherche peuvent être repris au sujet des travailleuses de jeunesse pour éclairer le processus d'évitement du politique à l'œuvre dans leur groupe professionnel.

Tout d'abord, nous pouvons constater le désintérêt clair exprimé par une part des professionnel.les à l'égard de la vie politique nationale mais aussi face aux clivages sociaux considérés comme des sujets "politiques", qui constituent le débat public. Comme en témoigne ici :

« Et donc oui, ça reste un sujet qu'on ne discute pas, parce que quelque part aussi, est-ce que ce n'est pas un peu tabou? Puis la politique, ce n'est pas quelque chose... Moi, ça ne m'intéresse pas du tout. Les politiques ne me font pas rêver. »

- Lucas, environ 30 ans, responsable périscolaire et jeunesse 11 - 14 au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, également chargé de la mobilisation des 15 – 25 ans

Cette forme de mise à distance se retrouve chez plusieurs professionnel.les interrogé.es. Alors comment comprendre ce positionnement face à la politique ?

En premier lieu, on peut lire ce fait à la lumière de ce qu'ils entendent par être un.e "bon.ne professionnel.le". En effet, se montrer revendicatif.ve serait perçu comme "non professionnel" ou "hors rôle", surtout dans des contextes où ils interviennent auprès de publics vulnérables. En conséquence, cela produit une dépolitisation des conflits professionnels eux-mêmes (baisse des moyens, surcharge de travail, désaccord, ...) : ces derniers sont vécus comme des contraintes techniques plutôt que comme des enjeux collectifs sur lesquels une mobilisation politique pourrait avoir prise. De plus, cela s'accompagne généralement d'un sentiment d'"incompétence politique" (Gaxie, 1978, p.63-95), caractérisé par l'absence de sentiment d'"auto-habilitation", qui selon Gaxie s'acquiert principalement dans le milieu social d'origine et au cours des études supérieures. On observe aussi que la chose politique est plus facilement évoquée et affirmée par les professionnel.les plus âgé.es, masculins et étant passé.es par des formations à l'éducation populaire (qui revendiquent un

caractère politique). Ici, un jeune animateur décrit son rapport à la politique, dont il se montre éloigné :

“T : Et est-ce que vous discutez par exemple des décisions politiques qui peuvent être prises sur le sujet de la jeunesse ? Ou des décisions politiques impacteraient la jeunesse sur la commune ?

Très peu. Très peu. Et moi vu que j'ai une formation STAPS en plus, j'ai très peu de notions de comment ça fonctionne profondément. J'ai compris comment fonctionnaient un peu les subventions, les trucs comme ça, mais il y a plein d'acronymes que je ne capte même pas. De toute façon, il y en a dix mille, et il y en a la moitié qui veulent dire la même chose. Je ne me suis pas... Enfin, en gros, j'ai un peu la flemme d'apprendre tout ça. Ça ne m'intéresse pas en fait de gérer tout ce côté-là.”

- Jules, la vingtaine, animateur jeunesse au Centre Social auprès de jeunes d'11 à 14 ans, en CDI, dans une commune d'Ille-et-Vilaine à proximité de la métropole rennaise

L'évitement de la politique se traduit aussi dans son discours par l'expression d'une lassitude, voire d'une forme de cynisme face à la démocratie représentative, qui induit *de facto* une forme de délégation du débat et de la décision politique aux professionnel.les de la politique. En conséquence, cela engendre à la fois un désengagement des citoyens et un sentiment d'impuissance, nourri par l'idée que les individus ordinaires n'ont ni prise ni voix au chapitre. Par ailleurs, cela s'accompagne chez les professionnel.les d'expériences où iels ont souhaité se (ré)engager, construire un débat dans l'action publique locale et ont dû faire face à une forme de délégitimation de leur positionnement et été renvoyés à leur neutralité. Par exemple, un professionnel d'une des communes de la métropole rennaise, engagé dans le soutien d'un projet de jeunes et des conditions de sa mise en place auprès des élu.es a observé un recadrage marqué de leur part. Ces derniers l'ont rappelé au motif qu'il ne devait pas être l'allié des jeunes, mais plutôt l'exécutant des décisions arrêtées par les élu.es pour l'action publique locale.

Une autre tendance des professionnel.les, menant à l'évitement du politique, est de considérer le problème localement plutôt que dans sa globalité, ce que Eliasoph constate déjà au sein des associations étudiées. On peut, par exemple, citer le cas d'une professionnelle de l'Information Jeunesse qui admet n'avoir pas véritablement considéré la suspension temporaire du dispositif Service Civique de janvier à février 2024 parce que sa structure n'accompagnait pas de jeunes bénéficiaires. Il en va de même pour l'activité politique : une distinction très forte est faite entre la politique locale, à laquelle il peut être admis de s'intéresser et la politique nationale, qui est renvoyée à une opinion personnelle. On retrouve cela dans les mots de Lucas, responsable du péricolaire et de la jeunesse dans une commune :

« C'est pour ça que je ne peux pas te donner un avis là-dessus. “Qu'est-ce qu'une politique ?” Parce que je ne m'y connais pas assez pour dire quelque chose là-dessus. Et je ne m'y intéresse pas assez surtout. C'est surtout ça. Je ne m'y intéresse pas assez pour

derrière dire quelque chose. Mais il faudrait que je m'y intéresse. Oui, oui, oui. Mais il faudrait que je m'intéresse plus. Moi, ce serait peut-être mon point faible aussi et qu'il faut que je développe, c'est que je m'intéresse plus à la politique. Alors, pas la globale parce que, voilà, c'est un avis perso. Mais surtout, la politique communale, je n'ai pas le choix parce que c'est le boulot. Mais, voilà. »

- Lucas, environ 30 ans, responsable périscolaire et jeunesse 11 - 14 au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, également chargé de la mobilisation des 15 – 25 ans

En définitive, ces processus d'évitement du politique sont renforcés par l'absence d'espaces et de formation pour discuter, débattre ou confronter des points de vue entre professionnel.les.

3.2.2 Ce que les professionnels entendent par “politique” : sphère électorale et partisane

Cet évitement de la politique ne peut pas se comprendre sans définir ce que les professionnel.les tendent à considérer comme politique. A cet égard, on constate un renvoi de la politique à sa dimension électorale, c'est-à-dire au vote, aux élections locales comme nationales, aux campagnes politiques ainsi qu'aux professionnel.les de la politique, aux clivages droite/gauche et aux jeux de partis politiques. En effet, comme le rappelle Héroïse Nez, qui a observé des dynamiques similaires d'évitement du politique auprès des professionnel.les de Centres Sociaux : « Ces attitudes s'expliquent d'abord par ce que les acteurs et actrices entendent par « politique ». La revendication d'un « apolitisme » ou d'une « neutralité politique » est en effet souvent liée à une réduction du politique à la sphère électorale et partisane » (Nez, 2023, p.105). Dans cette acception, la politique est alors réduite au « gouvernement politique » et aux jeux de partis dans lequel les acteurs principaux sont les votants et les professionnel.les de la politique, qui débattent et décident. De fait, il est alors complexe pour les professionnel.les de politiser leur pratique puisqu'une confusion est faite entre le politique (au sens large, comme gestion des rapports de pouvoir, des conflits, des finalités sociales) et la politique institutionnelle (partis, campagnes, luttes de pouvoir).

A plusieurs reprises, cette vision restrictive du politique s'accompagne d'un discours de rejet de « la politique ». En effet, nos échanges démontrent une forme de rejet de la politique partisane donnant lieu, sans pour autant revendiquer un positionnement ou une alternative collective, à un discours centré sur la dénonciation des élites politiques. Comme ici :

« Parce que c'est aussi un monde un peu de requins, mais au niveau communal, ce n'est pas au niveau national. Mais quand même, il faut aussi défendre sa cause. »

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d'un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

Il en découle une défiance envers la politique, alors perçue comme un monde de stratégie au sein duquel les personnalités politiques seraient incompétentes. De ce fait, il n'est pas rare d'entendre les travailleuses de jeunesse reprocher aux décideuses leur méconnaissance du terrain en matière de jeunesse. Dans les discours, faire de la politique, c'est être empêché, mentir ou devoir faire plaisir sans réelle intention de changement social :

« C'est être souple avec tout le monde, dire oui à tout le monde. [...] Et voilà, c'est là où tu vois les limites de la politique. Oui, c'est beaucoup du... Faire bonne figure, surtout ça, faire bonne figure. Même quand ça ne va pas, t'es obligé de dire, ah bah si ça va. Alors que, bah non, pourquoi on est... Il n'y a pas de transparence dans la politique, je trouve. »

- Lucas, environ 30 ans, responsable périscolaire et jeunesse 11 - 14 au sein d'une commune intégrée à la métropole rennaise, également chargé de la mobilisation des 15 – 25 ans

Les décisions politiques peuvent alors être naturalisées, perçues comme relevant de la personnalité du/de la décideuse, plutôt que relevant d'un positionnement politique et dans un rapport de force. Ici, les propos politiques des décideuses sont renvoyés à leur supposée bienveillance ou à leur absence de bienveillance :

« Avec la politique, je trouve que c'est parfois biaisé, ou les propos vont être... ne vont pas être aussi bienveillants, en fait, selon quelle politique tu es, en fait, tu vois. »

- Sylvie, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes-d'Armor, contractuelle de la Fonction Publique

Ce renvoi à la personnalité ou au caractère des élu.es permet de les déconsidérer tout en empêchant l'émergence d'une réflexion sur les rapports de pouvoir dans les institutions. Plusieurs conséquences découlent à la fois de cette réduction de la politique à la politique partisane et de la défiance à son encontre. D'une part, une autocensure des professionnel.les par rapport au fait d'entrer dans une posture « politique » au sens conflictuel et plus large du terme. Cela les pousse, en effet, à éviter certaines discussions ou à neutraliser les discours (par exemple sur les injustices, les discriminations...), notamment dans leurs interventions auprès de jeunes. D'autre part, cela provoque une invisibilisation de la dimension politique des pratiques professionnelles : les choix pédagogiques, les priorités institutionnelles, les méthodes d'intervention sont pourtant toujours situées, orientés, et donc politiques au sens large.

3.2.3 Dans les interactions avec le public, un rejet de la conflictualité au profit de la convivialité

Par ailleurs, on constate que le rapport à la politique des professionnel.les de jeunesse s'inscrit dans un rejet de la conflictualité, au profit de la convivialité. Dès lors, la convivialité est

mise en avant pour rejeter la conflictualité qu'induiraient le fait de porter des débats d'idées. Comme le souligne Héloïse Nez « La promotion de la convivialité, en lien avec le référentiel dominant de la cohésion sociale (Cortesero, 2013), tend également à mettre à distance les débats et les conflits. » (Nez, 2023, p.105). Cela s'inscrit plus largement dans une dynamique de professionnalisation et une dépendance aux financements publics, qui incitent à éviter les conflits visibles ou les discours trop critiques. Il faut également noter qu'historiquement, toute une partie du cadre socio-éducatif issu du courant catholique, fondé sur le référentiel de la charité, ne revendique pas le conflit social. Cette perspective est défendue seulement par des cadres hérités de l'éducation populaire et des mouvements ouvriers. Dans les territoires, on observe une tendance à éviter ou neutraliser les conflits, y compris lorsqu'ils pourraient être producteurs de débat, de clarification ou de transformation. La convivialité agit donc comme une norme professionnelle implicite ; dans les pratiques d'animation, les professionnel.les capitalisent sur leur bonne humeur et recourent fréquemment au jeu, comme le souligne ici un animateur :

« Et puis, moi, personnellement, ce que je fais, il y a pas du tout de... Pour moi, c'est quasiment que du jeu tout le temps, donc il n'y a pas de politique. À aucun moment, ça me passe à l'esprit ou quoi que ce soit. »

- Florian, animateur jeunesse au sein d'une commune rurale de Rennes Métropole

Le jeu est d'ailleurs présenté ici comme le contraire de la politique ; sans imaginer un jeu qui pourrait amener à réfléchir ou être un levier de conscientisation pour les jeunes. Cela se retrouve également dans les pratiques de mobilisation des jeunes mises en place par les professionnel.les. En effet, la mobilisation se fait davantage au motif de la convivialité, de la bonne humeur, du bon moment plutôt que par la conscientisation de leur condition de jeune et par la perspective de lutte pour l'amélioration de ces conditions. Ce motif est fréquemment imaginé comme une fin en soi, là où il pourrait être un levier pour rassembler puis se questionner sur les enjeux sociaux qui préoccupent les jeunes.

Ainsi, en refusant le conflit, on peut aussi neutraliser les enjeux politiques sous-jacents, notamment ceux liés aux rapports de pouvoir, aux inégalités, ou aux valeurs éducatives elles-mêmes et manquer des occasions de les discuter au sein de l'action publique de jeunesse.

3.3 Une transmission aux jeunes marquée par la recherche de consensus social malgré des constats d'injustice sociale

Il s'agira ici de comprendre comment le rapport complexe au politique des professionnel.les de jeunesse, que nous avons déroulé précédemment, se traduit dans la

relation au public. Pour cela, nous analyserons la primauté du consensus social et de la recherche de solution dans leur travail quotidien, la dimension genrée de l'accompagnement des jeunes par le soin et enfin la transmission individuelle et sur le mode informatif des sujets politiques.

3.3.1 S'adapter pour privilégier le consensus social et la relation au public avant tout

La nature relationnelle du travail de jeunesse confère, de fait, une place importante à la relation au public. Dès lors, “satisfaire le public” peut devenir l’objectif des missions poursuivies par le professionnel afin de privilégier une bonne entente entre eux et les jeunes. C’est dans cette optique là qu’un glissement s’opère à partir de la notion de “service public”, qui apparaît souvent comprise davantage comme “être au service du public”. Un des coordinateur Jeunesse explicite ce glissement de sens dans cet extrait :

“ Justement, d’être au service du public, je trouve que ce sont des valeurs qui me plaisent bien, qui me portent, qui m’animent. C’est-à-dire essayer de monter des projets, d’accueillir, de dynamiser, d’être à l’écoute des publics et des besoins de la population, en fait, donc jeunes en ce qui me concerne. [...] »

- Armand, environ 40 ans, coordinateur Jeunesse au sein de la communauté de commune d’un territoire rural du Nord Finistère, titulaire de la Fonction Publique, ancien directeur de Maison des jeunes

Les notions centrales d’“envies et besoin des jeunes”, s’avèrent être des boussoles partagées par les professionnel.les pour orienter l’action et la capacité à s’adapter. Savoir s’y référer est perçu comme une qualité essentielle du travail de jeunesse, constitutive de ce qui fait “un bon professionnel”. Ces deux facteurs, ainsi que la conception du service public comme “être au service du public” incitent les professionnel.les à s’adapter au public et à rechercher des solutions concrètes et locales.

« On bricole. On bricole, on essaie de... De rajouter des moyens humains en faisant... Avec un, on a une personne qui fait plusieurs postes. [...] et justement on ne se plaint jamais. En fait à chaque fois on dit bah oui ça sera comme ça et puis on fait avec et justement on essaie toujours de trouver des solutions pour que ça fonctionne. Et même des fois on se dit bah c’est ce qu’on se disait le jour où ça ne fonctionnera pas ils verront sauf que pour le moment on fait toujours tout pour et c’est ça le problème je pense en France aussi. C’est que vu que ça fonctionne avec ce qu’on bricole ça fonctionne, ça tire sur les gens mais ça fonctionne. »

- Lucas, environ 30 ans, responsable périscolaire et jeunesse 11 - 14 au sein d’une commune intégrée à la métropole rennaise, également chargé de la mobilisation des 15 – 25 ans

On le voit dans cet extrait, cette recherche de solution si elle se retrouve dans la relation au jeune découle également sur les aspects du métier n’ayant pas de lien direct avec les jeunes, comme les aspects organisationnels ou les ressources humaines. La contestation ne s’envisage pas car elle détournerait les professionnel.les de leur cœur de métier : la relation au jeune. Dans plusieurs entretiens, les professionnel.les expliquent le fait de ne pas faire grève pour cette raison là ; car fermer le lieu d’accueil pourrait mettre, à court terme, en difficultés certain.es jeunes. Un traitement politique de la question aurait permis de faire porter

la responsabilité des difficultés vécues par les jeunes, aux décisions les ayant mis en difficulté au point de se mettre en grève. Cependant, cela nécessiterait une vision à plus long terme, une certaine montée en généralité et la dé-individualisation de la lecture de ce problème.

Alors, ces dynamiques peuvent participer à un évitement de la conflictualité en raison du devoir de répondre au public. En effet, là où la contestation s'inscrit dans une durée plus longue, elle fait office d'obstacle pour obtenir une solution concrète et immédiate pour le jeune ou pour le.la travailleuse. La recherche de solution, elle, s'inscrit dans une culture de l'action et témoigne d'une prise en charge directe qui semble démontrer des capacités professionnel.les du ou de la travailleuse. En effet, savoir s'adapter, est une qualité fréquemment mentionnée par les professionnel.les comme nécessaire à leur métier. Ainsi, le cadre de leurs missions et la recherche de solution les pousse à se concentrer sur ce qu'ils peuvent faire, et ainsi à détourner leur regard des questions qui pourraient faire l'objet d'un traitement politique

Par ailleurs, en insistant sur le dialogue et l'inclusion dans leurs pratiques, les professionnel.les peuvent contribuer à évacuer les conflits sociaux, les oppositions politiques ou les luttes pour la redistribution des pouvoirs. Notamment au travers d'interactions et de sociabilités légères (Hamidi, 2010), qui sont cultivées par les professionnel.les comme étant des leviers de mobilisation. Ces phénomènes peuvent témoigner d'une logique de dépolitisation auprès du public. On peut alors se demander quels sont les contextes qui facilitent l'émergence des conditions d'une politisation de la relation au public ? Dans les territoires étudiés, ces conditions ne sont réunies que lorsque la conflictualité n'est pas évitée à tout prix mais au contraire, entendue comme servant la relation ou comme un moyen d'obtenir des avancées. Par exemple, lorsque des temps en collectivité existent avec des jeunes et qu'un travail de médiation approprié s'effectue autour des conflits émergents. A ce moment-là, l'apparition de conflits est saisie comme une opportunité d'amener les jeunes à réfléchir et conscientiser les enjeux du conflit, sans que la relation au jeune en soi pénalisée.

3.3.2 La stratégie du care dans l'Information Jeunesse : une approche genrée de la (dé)politisation dans la relation aux jeunes

Au regard des productions, anciennes comme récentes, de sociologie politique éclairant le rôle des rapports sociaux de sexe dans le rapport au politique des personnes (Muxel, 2001 ; Sineau, 2007, Achin et Levêque, 2016), il semble pertinent de ne pas faire l'impasse d'une analyse genrée des stratégies de transmission aux jeunes dans le travail de jeunesse. Et cela, d'autant plus après avoir constaté la forte féminisation du travail social (Bayer, 2023, p.21-28) et sa porosité avec le travail de jeunesse. Ce constat de la féminisation

des métiers est à faire plus généralement dans les métiers de l'animation (Lebon, 2009, p. 48) et les métiers du soin (Kergoat, 2005, p.96-98). Dans le panel de 11 professionnel.les interrogé.es pour cette recherche, 4 d'entre elles sont des femmes et trois d'entre elles occupent des postes d'Informatrice Jeunesse. Elles accompagnent donc des jeunes dans leur accès au droit et à l'information, sur une dizaine de thématiques. Il convient donc d'interroger la particularité de leur rapport au politique et la façon dont il intervient dans des situations d'accompagnement des jeunes. Ainsi, "Est-ce qu'il n'y aurait pas deux façons de s'occuper des autres, une plus masculine fondée sur le collectif, l'initiative, la responsabilisation des individus, et une autre plus féminine fondée sur le soin, l'affect, le bien être ou la santé ?" (Raibaud, 2013, p.349-350). La division du travail ainsi questionnée par Yves Raibaud, est à entendre comme résultant d'un rapport social de sexe et de l'assignation au care faite aux femmes (Molinier, 2010), mais non pas comme découlant d'une essence quelconque propre aux femmes.

En effet, l'approche par le soin est spécifiquement observable dans les pratiques des professionnelles de l'IJ. Le référentiel de l'Information Jeunesse ainsi que les recrutements peuvent constituer un premier faisceau d'explication. D'une part, l'Information Jeunesse induit un accompagnement individuel de jeunes, parfois avec de fortes vulnérabilités, dont les besoins relèvent en effet parfois du soin. D'autre part, le recrutement de professionnelles issues du domaine médico-social permet aisément de comprendre cette approche par le *care* ; les professionnelles entrées dans le travail de jeunesse par cette voie-là transportent avec elle une culture professionnelle du soin forte.

Dans les entretiens, les professionnelles, lorsqu'elles expliquent leurs pratiques, estiment que le relationnel tient une place de choix dans leur capacité à mobiliser et dans leurs interactions avec les jeunes. En effet, l'attention au fait d'être bienveillante, à l'écoute, rassurante et "d'avoir le feeling" constituerait la force de leur approche. La mobilisation des jeunes reposerait sur une relation de confiance, qui permettrait ensuite de mieux les aider. De fait, cette posture peut être rapprochée de la fonction de clinicien.ne, identifiée par Dansac et Vachée, dont l'objectif est de réparer le public, à travers un accompagnement individuel. Trois caractéristiques principales reviennent dans leur discours et nous permettent d'affirmer cela : D'une part, la bienveillance, érigée en principe centrale de leur approche :

« Les valeurs ? La bienveillance, c'est hyper important. Quand tu dis-moi en tant que professionnelle, qu'est-ce qui est important pour moi en tant que professionnelle ? Moi, c'est la bienveillance, la rigueur. J'aime bien que les choses soient bien faites. Le respect et surtout, ce qui est important, c'est aussi pour moi un bon accueil. C'est-à-dire qu'en tant que professionnelle, on se doit d'être toujours accueillant. C'est ce que je dis souvent en jeune, c'est-à-dire que si je me suis levée du mauvais pied le matin, ça ne doit pas se voir. Il faut toujours être dynamique, souriant, à l'écoute, bienveillant, respectueux. Ça, c'est hyper important. »

- Elsa, environ 35 ans, Informatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes-d'Armor, titulaire de la Fonction Publique

D'autre part, l'empathie, définie comme capacité à se mettre à la place de l'autre, à comprendre ce que l'autre ressent et à partager éventuellement ses émotions :

"Je dirais que c'est un métier qui n'est pas monotone, déjà, du tout. Et qui demande... une grande empathie et de grandes capacités d'adaptation face à la jeunesse."

- Sylvie, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes-d'Armor, contractuelle de la Fonction Publique

Et enfin, la positivité, qui s'exprime chez elles par une attention continue à rester positive et à renvoyer l'image :

« Engagé dans le sens où, tu vois, quand tu fais des interventions et autres, il faut que tu sois engagé un minimum pour transmettre, pour... Pour comment je te dirais ? Oui, pour transmettre aux jeunes les infos que tu veux leur donner. Faut t'engager dans le sens, faut y croire, quoi. Faut croire en eux, croire en leur jeunesse et puis au fait qu'on peut trouver des solutions et que leur avenir va bien se passer. »

- Sylvie, environ 40 ans, Informatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes-d'Armor, contractuelle de la Fonction Publique

Les professionnelles capitalisent donc sur des compétences professionnelles genrées et naturalisée du service à la personne, et habituellement assignées aux femmes. A plusieurs reprises, elles expriment clairement s'inscrire dans cette approche de service à la personne, ce qui évacue la question de l'autonomisation des jeunes accompagnés. Dans ces conditions, si politiser un sujet passe par le fait de le conflictualiser, d'en faire débat, on perçoit comment cette approche complique la politisation en tendant à rejeter la conflictualisation. En posant la bienveillance et l'empathie comme des normes individuelles, les professionnelles limitent à la fois les critiques mais aussi la portée de leur critique ; puisqu'une critique montant en généralité pourrait alors être vue comme "négative" ou nuisant à l'impératif de bien-être visé pour les jeunes accompagnés. Ainsi, on peut poser l'hypothèse que ces injonctions entraînent finalement une bienveillance dépolitisante du travail de jeunesse ; où la positivité prime sur l'identification des causes sociales des problèmes traversés par les jeunes.

Par ailleurs, pour objectiver ces constats, il est intéressant de les croiser avec des travaux attestant du caractère genré du sentiment de compétence politique. En effet, les femmes ont développé tendanciellement une forme de rapport plus distant, plus réservé au politique, non pas par désintérêt mais en raison d'une socialisation différenciée. Elles ont tendance à moins prendre la parole pour parler de politique et quand elles le font, elles privilégient le cadre privée (Muxel, 2015, p.545) et produisent des critiques plus souvent formulées à partir d'émotion plutôt que de cadres théoriques. Dans le même sens, elles peuvent aussi avoir plus de mal à se saisir de sujets perçus comme politiques et bénéficier de

plus de précaution à monter en généralité, en raison notamment d'un apprentissage socialement situé et genré de la parole (Mossuz-Lavau, de Kervasdoué, 1997, p.155-180). Ainsi, elles renoncent donc tendanciellement plus que les hommes à aborder des sujets avec un fort niveau d'abstraction, comme peuvent l'être les sujets politiques, et leurs interventions sont également plus courtes (Dulong, Matonti, 2007, p.261). A ce titre, on peut observer une tendance à dépolitiser le discours chez ces professionnelles, c'est-à-dire à sortir expressément un sujet du politique et en neutraliser sa portée politique au profit d'une approche par le *care*. Et ce, en raison de la suspicion qui est faite au sujet politique de contrarier le bon accompagnement des jeunes :

« Ah ouais, moi, je... Non, moi, je ne le vois pas comme ça. Moi, je le vois pas du tout en lien avec la politique. C'est vraiment... Le jeune, c'est un être humain, quoi. Moi, je vois ça plus comme l'aide à la personne, pas du tout politique. Pour moi, un métier politique, c'est quand tu travailles vraiment dans la politique. Tu travailles sur les règles, sur des lois, sur des... Tu vois, pour moi... Même si, effectivement, on dépend de la politique, mais pour moi, ce n'est pas mon cœur de métier. Moi, c'est vraiment l'aide à la personne. »

- Elsa, environ 35 ans, Informatrice Jeunesse au sein d'une communauté de commune rurale des Côtes-d'Armor, titulaire de la Fonction Publique

A noter également que le soin n'est pas dépolitisé en soi (Gilligan, 1982 ; Tronto, 2009), il peut être pensé dans une stratégie pour renforcer les personnes dans leurs luttes ou bien être présenté comme un sujet politique à questionner, notamment en raison de l'assignation qui en est faite aux femmes. Ce n'est pas l'approche qui en est faite ici, qui elle, porte plutôt vers une neutralisation du sujet politique et une approche individuelle (que chaque individu acquière un accès individuel au bien-être). Ce positionnement nous permet de questionner la reproduction normative à l'œuvre dans la relation au jeune, que peut entraîner un tel rejet de la critique ou de la conflictualité.

3.3.3 La transmission politique des professionnel.les aux jeunes sur un mode individualisé et informatif

Dans le discours des professionnel.les de jeunesse interrogé.es, être politique revient pour elleux à “mettre du sens” (Lebon, 2018, p.97) dans son métier et à le faire de manière engagée. Les professionnel.les préférant d’ailleurs le terme d’engagé que de politique, notamment pour les arguments évoqués précédemment et relatifs à leur conception plutôt négative du monde politique. Ainsi, cela traduit une compréhension individuelle de la politique qui se résumerait à l’intention avec laquelle iels travaillent (« le sens »). Cette acception individuelle se retrouve justement dans la transmission aux jeunes qu’iels accompagnent.

Comme évoqué précédemment, les pratiques de mobilisation des jeunes de plus de 15 ans interpellent davantage par les affects et l’aide que par l’organisation collective des jeunes et la revendication de leurs intérêts en tant que groupe social. Elles révèlent une absence de stratégie de mobilisation collective à leur égard. Ce choix pédagogique met l’accent mis sur l’émancipation individuelle plutôt que collective et privilégie la construction de relation interpersonnelle entre la.e jeune et la.e professionnel.les. Dès lors, il n’est pas étonnant que cela conduise à une transmission individuelle du politique, qui se révèle peu transformatrice au niveau social dans la mesure où la transmission est reléguée à un projet personnel du jeune. Tout se passe, comme si l’injonction à la neutralité, le rejet du professionnel militant et la pédagogie adoptée dans leur pratique professionnelle empêchait toute montée en généralité. De fait, monter en généralité reviendrait à adopter un point de vue et l’assumer, ce qu’iels ne conçoivent pas faire. A partir de cela s’opère une dépolitisation des questions politiques pour les aborder avec les jeunes.

En effet, une des solutions adoptées par les professionnel.les qui souhaiteraient toutefois aborder des sujets de société sans les politiser, est de passer par le registre de la citoyenneté et des gestes individuels, qui feraient du jeune un « bon citoyen ». Dès lors, se produit une dépolitisation du sujet par l’évitement de deux facteurs principaux. Le premier, la montée en généralité, qui reviendrait à dé-individualiser le problème en l’identifiant comme « sujet de société » et donc digne de débat. Le second, la conflictualisation, qui reviendrait aussi à donner son avis en désignant une responsabilité mais aussi à contrevenir à l’impératif de convivialité. Or ces deux points constituent précisément ce qui permet la politisation d’un sujet. Ainsi, comme cela a pu être observé dans d’autres espaces sociaux supposément politiques, tel que les Centres Sociaux ou les conseils de quartier, il arrive que des idées politiques puissent émerger, mais à condition de ne pas être suspect de conflictualiser les échanges (Nez, 2023 ; Carrel et al., 2012). Pour illustrer cela, nous pouvons nous référer à une situation décrite ici par un animateur de la métropole rennaise :

“Ah non, moi, je ne parle jamais de mes points de vue. Je vais parler de mes principes écologiques. Ça va être le seul bord politique que je vais avoir, mais c'est tout. Et ça ne va même pas être de dénigrer ceux qui vont avoir des grosses voitures ou des choses comme ça. Je ne vais pas lui interdire de bouffer des bonbons parce qu'ils sont dans 10 sachets différents. Tant qu'il ne les jette pas dans la nature, ça me va, ça ne me dérange pas. Je ne vais pas leur imposer des choses comme ça.”

- Jules, la vingtaine, animateur jeunesse au Centre Social auprès de jeunes d'11 à 14 ans, en CDI, dans une commune d'Ille-et-Vilaine à proximité de la métropole rennaise

Ici, on voit bien que la conflictualisation est évitée en ne désignant aucun coupable (potentiellement identifiés par l'animateur comme étant les propriétaires de grosses voitures), que la dimension conflictuelle est aussi évacuée en ne posant pas d'interdit et que la responsabilité au sujet de l'écologique est renvoyée aux individus en présence, c'est-à-dire les jeunes. A une autre occasion, la responsabilité de tel ou telle personne politique a pu être mentionnée pour expliquer une mesure auprès des jeunes par une informatrice jeunesse (ici, pour expliquer l'arrêt brutal et momentané du Service Civique début 2025). Mais dans ce cas-là, les jeunes exprimant du mécontentement sont renvoyés à leur rôle d'électeur pour faire changer les choses. On assiste donc à la fois à une responsabilisation individuelle, ainsi qu'à une politisation des petits gestes, auprès des jeunes accompagné.es, tandis que la dimension collective de la responsabilité n'apparaît pas. De plus, la difficulté des professionnel.les à envisager le politique en dehors du jeu électoral et partisan se répercute dans la transmission aux jeunes. Par exemple, fréquemment, les jeunes sont renvoyés à des pratiques politiques conventionnelles et individuelles, telles que le vote ou la rencontre avec les élu.es.

En définitive, lorsque les professionnel.les abordent des sujets politiques avec les jeunes, on voit que cela se limite généralement à une politisation morale, qui relèverait de ce qui est bon ou ne l'est pas, suivant des normes communément admises, telles que : il est bon de ne pas jeter ses papiers par terre ou il est bon de voter. De plus, nous pouvons poser l'hypothèse que nous retrouvons dans leur transmission aux jeunes des aspects que les professionnel.les subissent eux-mêmes dans leur métier, tel que la relative absence d'organisation collective et politique ainsi que la réduction fréquente des sujets politiques à ceux du jeu électoral et partisan conventionnel du monde politique.

Conclusion

L'analyse du rapport au politique chez les professionnel.les de jeunesse révèle une dynamique ambivalente, marquée à la fois par des formes de politisation diffuse et une tendance forte à la dépolitisation de leurs pratiques. Cela se construit d'abord à l'échelle locale, où la logique de l'action publique repose de manière croissante sur des outils techniques, au détriment de débats idéologiques ou de grandes idées politiques. Les professionnel.les composent avec ces dynamiques, tout en mobilisant un discours qui peut en être critique, notamment à l'égard des politiques gestionnaires à l'œuvre. La technicisation de l'action publique, couplée au retrait ou au désengagement observé chez une part des élu.es à la jeunesse, ouvre des marges de manœuvre aux professionnel.les, qui occupent une place stratégique en tant que technicien.nes mais possèdent peu de moyens. Toutefois, les désaccords avec les élu.es portent moins sur des visions politiques que sur des choix instrumentaux tels que les outils, les dispositifs ou la forme des évènements organisés.

A plus grande échelle, un discours général allant dans le sens du rejet du politique est paradoxalement porté, aux plus hautes sphères de la vie politique française. On peut penser à Emmanuel Macron qui donnait ainsi son opinion : "Je pense qu'il ne faut pas politiser le sport"⁹. Ce rapport au politique des professionnel.les s'inscrit également dans un contexte d'injonction des associations autant que des fonctionnaires à être neutres ainsi que de retrait de subvention aux associations qui auraient un "discours politique". Cette conception, favorisée par l'Etat, la CAF ou encore les cursus de formation des professionnel.les participe à l'intériorisation d'une forme d'auto-censure, où la légitimité professionnelle est liée à l'absence de contestation ouverte. Cette dépolitisation se traduit aussi par un glissement du débat public vers une logique d'expertise, qui confère à ces professionnel.les une responsabilité d'exécution conforme aux normes administratives et éducatives dominantes. Si leur identité professionnelle peut s'ancrer dans des dispositions critiques, voire contestataires (critique des représentations négatives à l'égard des jeunes, volonté de s'inscrire dans une éducation populaire politique et émancipatrice, revendication des affects dans la profession, ...), les normes du secteur, largement façonnées par un référentiel éducatif dans les territoires, limitent les possibilités de politisation concrète dans le travail quotidien. Les injonctions contradictoires ainsi que la fragilité des contrats et des conditions de travail auxquelles ils sont confrontés participent également de cette neutralisation puisqu'elles rendent difficile toute inscription dans une action explicitement transformatrice.

⁹ https://www.lefigaro.fr/politique/coupe-du-monde-il-ne-faut-pas-politiser-le-sport-estime-emmanuel-macron-20221117?utm_source=chatgpt.com

Ce mouvement de va-et-vient entre dépolitisation et repolitisation traverse les trajectoires professionnelles : les discours peuvent porter une critique sociale, mais se heurtent à des limites structurelles, générant souvent fatigue, lassitude, voire désengagement partiel. La mise à distance de la politique, le rejet du jeu électoral et partisan, ainsi que la délégitimation de la figure du professionnel militant renforcent une posture d'évitement des clivages sociaux et idéologiques. En conséquence, la transmission aux jeunes se fait principalement sur un mode individualisé, centré sur les affects (plaisir, convivialité, reconnaissance) avec pour horizon une forme de paix sociale, encouragée par la recherche de solutions concrètes et immédiates mais aussi des pratiques consensuelles (bienveillance, inclusion, ...). Ce modèle d'intervention, qui valorise la relation individuelle et l'approche par le soin, contribue à l'individualisation des responsabilités et à la dépolitisation de la relation au jeune également. Finalement, ces professionnel.les deviennent des agents de normalisation plus que de transformation : ils et elles accompagnent les jeunes dans l'adaptation à l'ordre existant, sans remettre en question ses fondements. Ainsi se dessine une tension constante entre volonté d'agir et contraintes structurelles, entre intentions critiques et pratiques normatives.

Ces résultats montrent des tendances spécifiques au contexte étudié - des professionnel.les exerçant majoritairement au sein de la fonction publique ou au sein d'association très institutionnalisée et en milieu rural - mais ne permettent pas de tirer des conclusions universelles sur l'ensemble des travailleurs de jeunesse. En effet, le nombre limité de professionnels rencontrés et la diversité restreinte de leurs profils ; rend difficile toute généralisation. De plus, un travail de typologie aurait pu permettre de mieux distinguer les professionnel.les entre eux et de faire apparaître des constantes en fonction des profils ; notamment de questionner davantage les contrastes entre professionnel.les travaillant dans le service public et travailleuses associatif.ves. Pour cela, il aurait été pertinent que l'échantillonnage comporte plus de travailleuses exerçant dans des contextes associatifs.

On peut poser l'hypothèse que les résultats observés auraient pu être différents sur un autre terrain, notamment dans des contextes moins institutionnalisés, tels que certaines structures associatives. En effet, ces environnements sociaux offrent généralement davantage de marges de manœuvre aux travailleuses de jeunesse pour expérimenter des approches pédagogiques et politiques plus souples et pour se positionner de manière plus visible comme contre-pouvoir face aux élu.es ou aux institutions. De plus, dans des contextes urbains où la vie associative est plus dense, les professionnels peuvent également être exposés à des mobilisations collectives et à des réseaux militants influençant leur rapport au politique.

Bibliographie

Achin, Catherine ; Lévêque, Sandrine. « Mind the Gap ! De la variable sexe au genre des comportements électoraux ». *Travail, genre et sociétés*, 2018/2 n° 40, 2018. p.33-50.

Astier, Justin ; Castille, Marie-Amélie ; Corouge, Anaëlle ; Le Page, Elise ; Rétif, Hélène ; Sadek, Majid. *Pénurie des animateurices en Ile-et-Vilaine : des actrices de terrain en quête de sens*, Projet tutoré de Master 2 Enfance Jeunesse : politiques et accompagnement, EHESP, 2022

Bacou, Magalie ; Dansac, Christophe ; Gontier, Patricia ; Vachée Cécile. « Le volontariat dans l'animation : Vers une déprofessionnalisation au nom de l'engagement ? ». *Agora débats/jeunesses*, 2014/2 N° 67, 2014. p.37-51.

Baubeau, Patrice. "L'information à destination des jeunes, produit de contraintes, de collaborations et de concurrence. L'exemple du centre d'information et de documentation jeunesse de Paris". *Spirale. Revue de recherches en éducation*, n°18, Parcours d'orientation scolaire et professionnelle, sous la direction de Francis Danvers. 1996. p. 41-59.

Bayer, Véronique. « Introduction. *Le travail social : toujours une affaire de femmes ? : Focus sur l'encadrement*. » *Champ social*, 2023. p. 21-28.

Becquet, Valérie. « (S)'Éduquer par l'engagement : des visées politiques aux expériences formatrices », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n°88, 2021, p. 43-52.

Becquet, Valérie ; Meziani, Martial. « Professionnels de jeunesse : recomposition et ajustement des rôles et des métiers ». *Agora débats/jeunesses*, 89, 3, 2021

Bezes, Philippe. « Chapitre 8 : Le tournant néomanagérial de l'administration française ». *Politiques publiques 1. La France dans la gouvernance européenne*, Presses de Sciences Po, 2008. p.215-254.

Bier, Bernard. « Éducation à la citoyenneté, justice, prévention : d'une évidence institutionnelle à un questionnement politique ». *Cahiers de l'action*, 2014/2 N° 42, 2014. p.7-13.

Boltanski, Luc ; Darré, Yann ; Schiltz, Marie-Ange. « La dénonciation ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 51, mars 1984. p. 3-40

Bondi, Gildas ; Rizopoulos, Yorgos. « Une approche empirique du capital politique dans un réseau de gouvernance régionale ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2017/4 Octobre, 2017. p.619-646.

Bourdieu, Pierre. *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, Paris, 1984

Boutinet, Jean-Pierre. « Liminaire : du concept au paradigme ». *Anthropologie du projet*, Presses Universitaires de France, 2012. p.1-9.

Brusadelli, Nicolas. *Aux frontières du politique. Positions, pratiques et politisation dans l'espace de l'éducation populaire*, thèse de sociologie soutenue sous la direction de Bertrand Geay, université de Picardie, Amiens, 2022.

Camus, Jérôme. « En faire son métier : de l'animation occasionnelle à l'animation professionnelle ». *Agora débats/jeunesses*, 2008/2 N° 48, 2008. p.32-44.

Camus, Jérôme, *Évolution des métiers du socioculturel*, [Support de cours], UE02-Seq01, Master 2 ENJEU, EHESP, Rennes, 2025

Carrel, Marion ; Talpin, Julien. « Cachez ce politique que je ne saurais voir ! : Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens ». *Participations*, 2012/3 N° 4, 2012. p.179-206

Chevalier, Tom ; Loncle-Moriceau, Patricia. *Les politiques jeunesse*, Que sais-je, 2025

Chevallier, Jacques. *Le service public*, Que sais-je, 2022

Cottin-Marx, Simon ; Hamidi, Camille ; Trenta, Arnaud. « Avant-propos ». *Revue française des affaires sociales*, 2023/4, 2023. p.7-43.

Dansac, Christophe ; Vachée, Cécile. « Les fonctions professionnelles de l'animateur : Un modèle à cinq dimensions comme repère pour l'analyse des compétences et de l'action ». Khadraoui, Mohamed Habib. *Les métiers de l'animation et de la médiation et les transformations sociales*, 2016.

De Certeau, Michel, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975

Deleuze, Gilles ; Guattari, Félix. *Mille Plateaux*, Les éditions de minuit, Paris, 1980

De Maillard, Jacques ; Kübler, Daniel. « Chapitre 3. La mise en œuvre : entre application et reformulation de la décision ». *Analyser les politiques publiques*, Presses universitaires de Grenoble, 2016. p.79-107.

Demazière, Didier, « L'ancien, l'établi, l'émergent et le nouveau : quelle dynamique des activités professionnelles ? », *Formation emploi*, 101 | 2008, p.41-54

Demazière Didier ; Lessard, Claude ; Morrissette, Joëlle. « Introduction. Les effets de la nouvelle gestion publique sur le travail des professionnels : transpositions, variations, ambivalences », *Éducation et sociétés*, n°32, 2013, p. 5-20

Desage, Fabien. « Intercommunalité ». *Dictionnaire des politiques territoriales*, Presses de Sciences Po, 2020. p. 293-300.

Dubois, Vincent. *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Paris economica, 1999

Duchesne, Sophie ; Haegel, Florence. « Politisation et conflictualisation : de la compétence à l'implication ». Perrineau, Pascal. *Le désenchantement démocratique*, Ed. de l'Aube, 2003, pp.107-129

Duchesne, Sophie ; Haegel, Florence. « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation ». *Revue française de science politique*, 2004/6 Vol. 54, 2004. p.877-909.

Dumazedier, Joffre ; Lanfant, Marie-Françoise. « Groupe d'Etudes du Loisir et de la Culture populaire. Enquête sur le développement culturel des collectivités locales effectuée dans le département de la Moselle ». *Revue française de sociologie*, 1964, 5-1. pp. 68-74

Eliasoph, Nina. *L'évitement du politique*, Economica, Paris, 2010, 352 p. [traduction française de Camille Hamidi]

Epstein, Renaud. « L'instrumentation des interventions territoriales de l'État ». *Informations sociales*, 2023/1 n° 209-210, 2023. p.54-62.

Frinault, Thomas ; Troupel, Aurélia ; Vignon, Sébastien. *Sociologie des élus locaux*, DeBoeck Supérieur, 2024

Foucault, Michel. *La gouvernementalité, Dits et écrits*, Volume 3, 1954-1988, p.642

Gaxie, Daniel. *Le cens caché. Inégalités culturelles et segmentation de la participation politique*. Coll. Sociologie Politique, Le Seuil, 1978

Gilligan, Carol. *In A Different Voice*, Harvard University Press, 1982. *Une voix différente, Pour une éthique du care*, Traduction revue par Vanessa Nurock, Champs Flammarion, Paris, 2008.

Gonnet, Michel. « Chapitre 11. Laïcité et neutralité du fonctionnaire ». *La Laïcité à l'école, pour un apaisement nécessaire*, Éditions de l'Atelier, 2021. p.175-188.

Halter, Jean-Pierre ; Labadie, Francine. « Jeunes ruraux et action publique intercommunale. Quelle pertinence du "pays" pour une politique de jeunesse intégrée ? », INJEP Analyses & Synthèses, 2017

Hamidi, Camille. *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris, Economica, 2010, p.232

Hamidi, Camille. *Mémoire sur travaux. Extension du domaine de la politisation*. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches (HDR), Université de Picardie Jules Verne, 2021.

Hbila, Chafik. « Quand les normes d'action publique produisent des professionnels : le cas des "référents jeunesse" ». Becquet, Valérie. Des professionnels pour les jeunes. Sociologie d'un monde fragmenté, *Champ social*, 2021. p.213-232.

Hughes, Everett C. *Le regard sociologique*. Essais choisis, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, EHESS, Paris, 1996

Ihaddadene, Florence. « Le service civique au service de l'«employabilité» des jeunes ? ». *Salariat*, 2022/1 N° 1, 2022. p.195-207.

Kergoat, Danièle. « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes », in Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005, p. 94-101.

Lagroye, Jacques. *La politisation*, Paris, Belin, 2003

Lalivie d'Épinay, Christian. « 3. Significations et valeurs du travail, de la société industrielle à nos jours ». *Traité de sociologie du travail*, De Boeck Supérieur, 1998. p.67-94.

Lanthéaume, Françoise ; Christophe, Hélou. *La souffrance des enseignants. Une sociologie pragmatique du travail enseignant*, Presses universitaires de France, coll. « Éducation et société », Paris, 2008.

Lascoumes, Pierre ; Le Galès, Patrick. *Gouverner par les instruments*. Presses de Sciences Po. 2005.

Lascoumes, Pierre ; Le Galès, Patrick. « Introduction : L'action publique saisie par ses instruments ». *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, 2005. p.11-44.

Lascoumes, Pierre ; Le Galès, Patrick. *Sociologie de l'action publique* - 2e éd. Paris, Armand Colin. « 128 », 2018

Le Bart, Christian ; Lefebvre, Rémi. *La proximité en politique*. Presses Universitaires de Rennes, 2005

Lebon, Francis. « Une initiation au métier d'animateur : le BAFA ». *Agora débats/jeunesses*, N°36, 2004, pp. 40-51.

Lebon, Francis. *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte, 2009

Lebon, Francis. Lima, Léa. « Les difficultés au travail dans l'animation ». *Agora débats/jeunesses*, 2011/1 N° 57, 2011. p.23-36.

Lebon, Francis. « Les animateurs entre précarité, militantisme et gestion politique des quartiers ». *Pensée plurielle*, 2013/1 n° 32, 2013. p.61-71.

Lebon, Francis ; de Lescure, Emmanuel. *L'éducation populaire au tournant du XXI^e siècle*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2016, p.310.

Lebon, Francis. « Engagements professionnels et militants dans l'animation et l'éducation populaire ». *Informations sociales*, n° 196-197(1), 2018, p.93-100.

Lebon, Francis. « Travailler dans l'animation : une contribution à l'éducation politique ? », *Penser l'éducation*, 46 | 2020, p. 73-90.

Leca, Jean. « L'état entre politics, policies et polity : ou peut-on sortir du triangle des Bermudes ? ». *Gouvernement et action publique*, 2012/1 VOL. 1, 2012. p.59-82.

Lecerf, Charlotte ; Hidri Neys, Oumaya ; Juskowiak, Hugo. « L'(in)employabilité des jeunes « invisibles ». Analyse des représentations des professionnels au travers d'un dispositif d'emploi », INJEP Notes & rapports, 2024.

Lenzi, Catherine. « La part émotionnelle du métier dans l'accompagnement des mineurs difficiles : les ressorts et paradoxes de la professionnalité ». *Les Cahiers Dynamiques*, 71(1), 2017, p. 81-89.

Le Scelleur, Hélène ; Stéphanie, Garneau. « L'auto-divulgateur délibéré au prisme du travail social : entre délégitimation professionnelle et requalification des savoirs d'expérience », *Intervention*, n°114, 2016. p. 29-41

Lima, Léa. « Politiques d'insertion et citoyenneté sociale des jeunes ». Politiques de jeunesse : le grand malentendu, *Champ social*, 2012. p.126-137.

Lipsky, Michael. *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*. Russell Sage Foundation, 1980

Loncle, Patricia., *L'action publique malgré les jeunes : les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Loncle, Patricia. « La jeunesse au local : sociologie des systèmes locaux d'action publique ». *Sociologie*, 2011/2 Vol. 2, 2011. p.129-147.

Loncle, Patricia. « Politiques de jeunesse : de quoi parle-t-on ? ». Politiques de jeunesse : le grand malentendu, *Champ social*, 2012. p.15-31.

Loncle, Patricia. « Jeunesse », dans Pasquier, Romain., et al. *Dictionnaire des politiques territoriales*. Paris, Presses de Sciences Po. « Références », 2020

Lorant Goossens, Françoise ; Douard, Olivier. « L'animation et le tropisme du travail social ». *Dire son métier. Les écrits des animateurs*. Paris, L'Harmattan, 2003. p. 141-161. (Débats Jeunesses, 12)

Louis, Jérémy. « Où se situent les centres sociaux ? Une histoire entre action sociale et éducation populaire ». *Participations*, 35(1), 2023, p.51-73.

Mathieu, Lilian. *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*. Paris, Éd. Textuel, coll. La discorde, 2004, p.206

Mauss, Marcel. « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique*, 1923. p. 30-186

Méda, Dominique. « Chapitre VI. L'utopie du travail libéré ». *Le Travail. Une valeur en voie de disparition ? Une valeur en voie de disparition ?*, Flammarion, 2010. p.149-179.

Mignon, Jean-Marie. « L'éducation populaire, en permanente évolution ». *Les Grands Penseurs de l'éducation*, Éditions Sciences Humaines, 2018. p.77-86.

Molina, Yvette. « Professionnalisations en tension et recompositions des professions sociales en France ». *Les Politiques Sociales*, 2019/2 n° 3-4, 2019. p.34-46.

Molinier, Pascale. « Au-delà de la féminité et du maternel, le travail du care ». *Champ psy*, 2010/2 n° 58, 2010. p.161-174.

Morvan, Alexia. *Pour une éducation populaire politique : à partir d'une recherche-action en Bretagne*. Thèse réalisée sous la direction de Jean-Louis Le Grand, Paris 8, soutenue en 2011.

Mossuz-Lavau, Janine ; de Kervasdoué, Anne. *Les femmes ne sont pas des hommes comme les autres*, Paris, Odile Jacob, 1997

Muniglia, Virginie ; Thalineau, Alain. « Insertion professionnelle et sociale des jeunes vulnérables. Les conseillers des missions locales entre adaptation et tensions », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 108, 2012, p. 73-82.

Muxel, Anne. « Socialisation et lien politique ». Blöss T (dir), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, 2001

Muxel, Anne. « La politisation par l'intime : Parler politique avec ses proches ». *Revue française de science politique*, 2015/4 Vol. 65, 2015. p.541-562.

Nez, Héloïse. « Entre refus, évitement et expression du politique dans les centres sociaux en France. Une enquête ethnographique dans une petite ville en milieu rural ». *Participations*, 2023/1 N° 35, 2023. p.101-132.

Parisse, Jordan. « Construire des politiques "intégrées" en direction des jeunes : Les enjeux d'une démarche d'expérimentation ». *Cahiers de l'action*, 2019/2 N° 54, 2019. p.15-22.

Pierson, Paul. « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics ». *The American Political Science Review*. Vol. 94, No. 2. Jun. 2000, p. 251-267

Poujol, Geneviève. « Éducation populaire », dans C. Etévé et P. Champy (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, Paris, Nathan, 1994.

Poujol, Geneviève. « Éducation populaire : une histoire française ». *Hermès, La Revue*, 2005/2 n° 42, 2005. p.126-130.

Raibaud, Yves. « Care, genre et animation : enjeux éthiques et politiques ». *L'animation socioculturelle professionnelle, quels rapports au politique ?*, Carrières Sociales Editions, Bordeaux, 2013.

Rehany, Nicolas. *Les Gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte/Poche, 2010

Retière, Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n° 63, 2003, p. 121-143.

Revillard, Anne. *Quelle place pour les méthodes qualitatives dans l'évaluation des politiques publiques ?*. Sciences Po LIEPP Working Paper n°81, 2018-11-06.

Riot, Laurent. « Entre l'école et l'entreprise : les missions locales ». *Les Temps Modernes*, 2006/3 n° 637-638-639, 2006. p.420-443.

Rioufreyt, Thibaut. « Ce que parler politique veut dire. Théories de la (dé)politisation et analyse du discours politique ». *Mots. Les langages du politique*, 2017/3 n° 115, 2017. p.127-144.

Rosanvallon, Pierre. *L'Etat de 1789 à nos jours*, Seuil, 1990

Rougerie, Corinne ; Patrice, Braconnier. « Des professionnels de la jeunesse en milieu rural : entre créativité, réactivité et quotidienneté ». Des professionnels pour les jeunes Sociologie d'un monde fragmenté, *Champ social*, 2021. p.255-278.

Scott, James C. « Infra-politique des groupes subalternes ». *Vacarme*, 2006/3 n° 36, 2006. p.25-29.

Sineau, Mariette. « Effets de genre, effets de génération ? : Le vote hommes/femmes à l'élection présidentielle 2007 ». *Revue française de science politique*, 2007/3 Vol. 57, 2007. p.353-369.

Tilly, Charles. « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne ». *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°4, octobre 1984. pp. 89-108

Tronto, Joan. *Un monde vulnérable , Pour une politique du Care*. Trad. de l'anglais par H. Maury. La Découverte, 2009, 240 p.

Vaslin, Julie, « L'information jeunesse au quotidien. Institutions, pratiques, trajectoires », INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude, 2023.

Van de Velde, Cécile. *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008

Vennin, Léo. *Administrer l'émancipation : socio-histoire de l'éducation populaire en France (1944-1985)*, thèse de doctorat réalisée à l'Université Grenoble Alpes, sous la direction d'Olivier IHL et Emmanuel Taïeb, soutenue en 2022

Virat, Mael ; Lenzi, Catherine. « La place des émotions dans le travail socio-éducatif », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°20, 2018

Virgos, Julien ; Dansac, Christophe ; Vachée, Cécile. *Créer du lien pour émanciper, quand la fonction de facilitation devient un marqueur identitaire pour les animateurs. L'animation socioculturelle : quels rapports à la médiation ?*, ISIAI-IUT Bordeaux-Montaigne et UMR 5319 PASSAGES/CNRS, Bordeaux, Jan 2017.

Virgos, Julien. « Incidences de la resocialisation professionnelle sur les parcours des animateurs jeunesse ». Des professionnels pour les jeunes Sociologie d'un monde fragmenté, *Champ social*, 2021. p.71-92.

Warin, Philippe. « Les "ressortissants" dans les analyses des politiques publiques ». Revue française de science politique, 1999/1 Vol. 49, 1999. p.103-121.

Weber, Max. *Économie et société, tome 1 : Les catégories de la sociologie*, Plon, 1971

Weller, J.-M. « Le travail administratif, le droit et le principe de proximité ». *L'Année sociologique*. 2003, 431-458.

Liste des annexes

A) Annexe n°1 - Guide d'entretien

Question de recherche (à avoir en tête mais ne pas mentionner telle quelle lors de l'entretien) :

Quel est le rapport au politique des professionnel de jeunesse ? Par quels processus, des professionnel.les de jeunesse en viennent-ils à politiser/dépolitiser leur métier ?

Présentation à l'entretenu.e :

Travail de recherche, dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude, en M2 Enfance, Jeunesse : Accompagnement et Politiques publiques à l'EHESP, à Rennes. Recherche qui vise à questionner le rapport au travail des professionnel.les de jeunesse, les conditions d'exercice de leur métier et le sens qu'ils y mettent.

- Repréciser que je ne fais pas cet entretien en tant qu'alternante à la coopérative et travaillant sur RAJE mais en tant qu'étudiante menant un travail de recherche à l'EHESP, qu'il y a un cloisonnement entre ces deux missions.
- Retranscription et anonymisation de l'entretien (lieu d'exercice, nom, prénom, lissage des particularités)
- Temps estimé : 1h +/-
- Point consentement à l'enregistrement et rappel des droits du participant.e (droit de mettre fin ou pause à l'entretien à tout moment, se retirer une fois l'entretien fini, droit de ne pas répondre à toutes les questions)

Difficultés et vigilance à l'écriture de ce guide :

- Comment présenter et parler de ma recherche sans orienter l'attitude et les réponses de l'enquêté.e ? Il me semble que si le terme de « politisation » apparaît, les réponses seront automatiquement orientée en ce sens par l'entretenu.e.
- Difficulté à rédiger les questions car vigilance à ne pas imposer de problématique dans le choix des questions et pour limiter le biais de désirabilité.
- J'utilise le tutoiement dans mes questions étant donné que c'est sur ce mode que nous échangeons déjà avec les entretenu.es.

Axe 1 – Peux-tu te présenter, s'il te plaît ? métier, rôles et missions.

- Peux-tu présenter ton parcours de formation et ton parcours professionnel?
- Est-ce que tu peux présenter le service dans lequel tu travailles, tes missions?
- Est-ce que tu peux expliciter la répartition de tes missions et le temps qui y est consacré?
- Quelle est la place du travail administratif dans tes missions ? (*Si quelqu'un qui fait ce travail depuis longtemps*) Est-ce que tu as l'impression que cette répartition as évolué dans le temps ?
- Quelles sont les valeurs ou philosophie qui te portent en tant que professionnel.le ? Et d'où viennent-elles ? (parcours d'engagement antérieur ou simultané, formation...)

Axe 2 – Comment décrirais-tu tes conditions de travail ?

- Quel type de contrat de travail as-tu (CDD, CDI, temps complet/partiel, salarié.e ou fonctionnaire) et combien d'heures effectives fais-tu par semaine ?
- Peux-tu me préciser combien tu es payé pour le travail que tu fais ?
- Les missions que tu réalises de manière effective sont-elles cohérentes par rapport à ta fiche de poste? Les deux correspondent-elles?
- Qu'est-ce qui selon toi, est le plus valorisé et le moins valorisé dans ton métier? Pourquoi?
- Que dirais-tu de la manière dont est perçu ton travail? par ta hiérarchie, par les élu.es, par tes collègues qui travaillent ou pas dans le domaine de la jeunesse. (*pour savoir s'il y a ou non dévalorisation par les personnes elles-mêmes*)
- Est-ce qu'il vous arrive de discuter de vos conditions de travail entre collègues ? (*si ouverture, essayer de connaître la teneur de ces échanges*) Bénéficies-tu d'espace de réflexion pour penser ce que tu fais au travail ?
- Est-ce qu'il vous arrive de discuter de décisions nationales politiques en lien avec la jeunesse ?
- Est-ce qu'il vous arrive de vous mobiliser par rapport à ces décisions ?
- Quelles sont les freins et les marges de manœuvre que tu penses avoir dans ton travail ?
- Est-ce que tu considères que les missions et le travail que tu fais sont épanouissantes ?

Axe 3 – Action publique et travail de jeunesse

Comment s'organise le travail avec tes collègues (dans le cadre du travail de jeunesse ou en dehors) ? *(avec lesquels et quelles interactions de travail)*

- La transformation de l'action publique implique de nouveaux impératifs de travail que l'on retrouve sous les termes de coordination, de transversalité, etc. Quelle place dirais-tu que cela prend dans ton travail ?

En tant que professionnel.le de jeunesse, comment qualifierais-tu ta relation aux élu.es ? Pourquoi ?

- Quel est ton rapport avec les espaces de décisions politiques dans tes missions (commissions, élu.es, réunions...) ? Est-ce que tu as l'impression d'avoir des leviers pour jouer un rôle auprès des élu.es *(comme les accompagner ou les aider dans la décision en tant que technicien ou expert.e)* ?

En tant que professionnel.le de jeunesse, comment qualifierais-tu ta relation aux jeunes (dans vos missions) ? Pourquoi ?

- Quelle place à le public dans ton travail de jeunesse ? Est-ce cette place te convient ?
- Est-ce que tu as l'impression que les missions qui sont les tiennent, les directives que tu reçois répondent aux besoins des jeunes sur le territoire ?

Axe 4 – Travail de jeunesse et engagements

- A ton avis, quelle idée de la jeunesse on transmet, on porte, dans ta structure ?
- Dirais-tu qu'il y a de la conflictualité entre cette idée de la jeunesse et la vision que tu portes de la jeunesse ?
- Dirais-tu qu'il y a de la conflictualité entre l'idée du travail de jeunesse qui est porté par ta structure et celle que tu portes ?
- As-tu des possibilités de porter une vision de la jeunesse et/ou du travail de jeunesse dans ton travail ? De quelles marges de manœuvre bénéficies-tu ?
- Comment qualifierais-tu ton métier ?
- Comment s'articule ta vie professionnelle avec ta vie personnelle ? *(questionner la jonction entre les deux, s'il y a des intérêts, des activités qui se recoupent entre les deux)* ?
- Il m'est arrivé d'entendre à propos du travail de jeunesse que cela était un « métier-passion » ou un « métier-engagé », que penses-tu de ces qualificatifs par rapport à ta situation ?
- Comment définirais-tu ce qui est politique ? Pour toi, qu'est-ce qui fait qu'un métier est politique ?

Axe 5 – Fin de l'entretien

- Poursuivre la discussion si elle a lieu
- Remercier le.la participant.e et lui demander s'il a des questions à nous poser ou des choses à rajouter
- Donner ses coordonnées téléphoniques, rappeler à ma personne qu'elle a le droit de poser les questions plus tard si envie.
- Présenter les perspectives : qu'est-ce que je vais faire avec cet entretien dans les temps immédiat (anonymisation, retranscription, analyse,...)

Questions de relance générale :

1. Tu as observé ça ? Qu'est-ce qui te permet de poser ça ?
2. Est-ce que tu peux expliciter ce que tu entends par là, s'il-te-plaît ?
3. C'est-ce que tu penses ?

B) Annexe n°2 - Exemple d'un entretien réalisé auprès d'un animateur et responsable jeunesse

T : Du coup, l'entretien qu'on va faire ce matin, je le fais pour mon mémoire, que je fais dans le cadre de mon année de cours en Master 2, Enfance, Jeunesse, Politique et Accompagnement, à l'EHESP à Rennes. Et du coup, l'entretien, il va porter sur le travail de jeunesse, sur les métiers en lien avec la jeunesse, et sur le rapport au travail, les conditions d'exercice des travailleurs de jeunesse, le sens qu'ils mettent derrière leur métier. Voilà.

D'accord.

T : Toutes ces questions-là. Du coup, là, l'entretien, je le fais en tant qu'étudiante et pas pour mon travail à la coopérative, même si on pourrait être amené à parler de RAJE. Ça peut arriver, mais je ne demande pas à ce qu'on parle de ça. On peut parler de tout le reste aussi. La durée de l'entretien, je l'estime autour d'une heure. Parfois, ça dure un peu plus, parfois un peu moins. Il n'y a aucune réponse qui est obligatoire. Tu peux arrêter l'entretien si tu as envie. Le but, c'est que ça va s'avancer quand même. Voilà, c'est quand même bien de le savoir. Et voilà, c'est à peu près ce que j'avais à dire pour la présentation de l'entretien. D'accord, très bien. Est-ce que toi, tu as des questions ?

Du tout, c'est parti.

T : Est-ce que tu peux commencer par te présenter s'il te plaît ?

Alors, j'ai 30 ans, je suis entré en poste à la commune depuis 6 ans, mais en tant que contractuel. Et depuis cette année, non, depuis 2 ans, je suis entré en tant que titulaire. Et cette année en septembre, au poste de responsable périscolaire et responsable jeunesse.

T : Est-ce que tu peux présenter ton parcours de formation ?

Ok, alors c'est un peu un parcours atypique. Je suis parti de BPJEPS avec une prépa avant et donc plus dans le secteur sportif pour le coup. Une fois ce BP terminé, j'ai travaillé en tant qu'éducateur sportif à Rennes sur du multisport et marche nordique. Après cela, je suis arrivé à *[commune dans laquelle il travaille]* où j'ai effectué du multisport toujours, sport adapté et basket. Et à présent, ça c'était au tout début, donc j'avais 21 ans. Et à présent, périscolaire, jeunesse et plus du tout éducateur sportif. J'ai encore une petite partie sport adapté, mais ça s'amointrit d'année en année.

T : Est-ce que tu peux re-détailler un petit peu plus les expériences professionnelles que tu as eues, en donnant les dates ?

J'ai fait mon BPJEPS en 2015. En 2014, je suis sorti en 2015. Donc là, j'ai fait de 2015 à... donc j'étais à Rennes dans l'association Sports pluriels et donc 2019 à aujourd'hui *[commune dans laquelle il travaille]* donc commune plus association basket.

T : Tu étais dans l'association ?

Je suis encore en parallèle mais pour quelques heures notamment aujourd'hui

T : Et c'est avec quel public ?

Donc là, le basket, c'est les tout petits. Les moyennes sections, grandes sections, c'est les petits. On est sur du 5-7 ans.

T : Est-ce que tu peux présenter un petit peu plus le travail que tu fais aujourd'hui ? Peut-être tes missions ? Et revenir un petit peu détailler les différentes missions qui font ton poste.

Alors aujourd'hui, je suis encore dans un poste, comme je disais, hybride. Donc là, je suis en responsable périscolaire, c'est-à-dire que c'est gestion de la garderie du matin, du soir, et également le temps méridien. Sur la garderie du matin, je ne suis pas présent. Donc là, ils sont en gestion, les filles. Parce que je dis les filles, puisque je n'ai que des animatrices, donc des agents féminins. Donc sur le matin, je ne suis pas présent. Elles s'autogèrent, c'est-à-dire que s'il y a une absente, tôt le matin, elles ont déjà quelqu'un à appeler en remplacement. Ensuite, je vais faire plus dans la journée, le temps du midi, donc là je suis à la fois sur le terrain et gestion des petits conflits et problèmes avec les agents, ça peut être un peu des fois contraignantes. Puisque je suis à la fois sur le terrain à gérer en gestion de cours et également on met des ateliers sportifs et en plus de ça des fois il peut y avoir des soucis je suis obligé d'appeler un autre agent pour venir me remplacer, un peu complexe. Donc ça, et le soir, donc garderie, là je suis présent trois fois dans la semaine, le lundi, mardi, jeudi, vendredi pardon, et donc là je suis avec elles, et je les aide. S'il y a des problèmes avec les parents, ou s'il y a des enfants qui sont un peu perturbateurs, voilà. Donc là c'est assez intéressant d'être là puisqu'on peut remarquer aussi des fois les petits problèmes soit entre elles ou de fonctionnement de l'équipe. et sinon en plus de ça donc là je viens d'intégrer aussi la commune, pour développer la jeunesse, quand on dit jeunesse, c'est plus les 15-25 ans et non pas les 11-14, puisque c'est déjà assez présent. On pourrait toujours développer, mais c'est ce qu'on fait. Mais nous, ce qui nous intéresse, c'est d'avoir une politique, vraiment les jeunes qui s'intègrent, qui s'intègrent citoyennement dans la commune, qui ne partent pas justement à Rennes ou aux alentours et qui s'impliquent soit en tant que bénévole soit autre. Et donc ça, là on vient de commencer en septembre, donc pour le moment on a effectué un tableau prévisionnel de date, et on a eu quelques déconvenues, mais on essaye, on continue. Pour arriver peut-être à avoir quelques jeunes à ressortir.

T : Quand tu dis déconvenues ?

On a effectué des événements où j'avais quatre jeunes, mais ce n'étaient pas les jeunes ciblés en quelque sorte. C'étaient des 14 ans. Et donc ça, c'est l'autre aspect de mon travail. C'est à la fois service jeunesse plus de 15 ans et plus jeune périscolaire. Et en ce moment, quand je dis que c'est hybride, c'est qu'en ce moment, je suis encore sur un poste d'animateur centre de loisirs le mercredi matin. Et pendant les vacances, je peux être amené à faire de la direction, lors des vacances de la directrice. Et ça, on aimerait bien que ça change. Et que je sois plus sur la maison des jeunes plutôt, pendant les vacances. Et que ce temps d'animation le mercredi matin soit dégagé pour que je puisse avoir plus d'heures de préparation avec la jeunesse, avec le périscolaire. Pour d'autres projets également. Voilà.

T : Est-ce que tu peux expliciter le temps que tu passes dans chacune de ces missions, la répartition ?

Thelma BEAULIEU - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

Pour tout ce qui est périscolaire, je dirais que sur une semaine, j'effectue deux, quatre, 10, 12, 14, je suis sur 18h et donc le reste du temps c'est à l'ALSH le mercredi matin et donc également aussi sur la jeunesse, ce qui me fait le 35h semaine.

T : Oui, c'est ce que je voulais te demander justement. Quel type de contrat tu as ?

Alors, je ne fais pas 35 heures semaine, c'est annualisé. Donc là, le but justement, ce serait de faire 35 heures semaine et que je travaille moins pendant les vacances. Enfin, que j'ai des heures, 35 heures semaine en vacances. Et là, actuellement, je fais 32 heures semaine. Et annualisé, puisque pendant les vacances, vu que je suis en direction de centre de loisirs ou animateur, c'est des semaines à 50 heures. Ça compense.

T : Et quelle place a dans tes missions le travail administratif ?

Eh bien, ça a quand même une place assez importante, mais on aimerait bien développer encore un peu plus et avoir moins de terrain. Donc là, pour le moment, je suis à 8 heures administratives par semaine. Et le reste sur le terrain.

T : Et ça, ça a évolué ?

Ah, du tout. Non, non, j'étais juste animateur périscolaire. Donc, je faisais que le temps du midi. OK. Plus le centre de loisirs.

T : Et comment, toi, tu vois comment cette...

Ben, justement, c'est ce que je proposais à mon responsable. Et en discutant, on s'est dit également que c'était... qu'il fallait tendre vers cela, quoi.

T : OK. Et comment tu définirais les valeurs que tu portes en tant que professionnel ?

Beaucoup de protection de l'enfance et de l'éducatif. On est un peu leur second parent, parce qu'ils passent quasiment plus de temps à l'école que chez eux pour certains. Moi c'est surtout accompagner les enfants, les faire grandir, qu'ils apprennent aussi les règles de vie très simples, comme la politesse, le respect, surtout là-dessus que moi je m'appuie et que c'est ce qui me fait aussi aimer ce travail.

T : Est-ce que tu saurais dire dans ton parcours ce qui a favorisé le fait que tu portes ces valeurs-là ? Que ce soit le parcours professionnel, personnel, professionnel, est-ce que tu saurais identifier un petit peu ?

C'est plus dans le parcours, c'est entre les deux, personnel et professionnel. Depuis tout jeune, je suis dans les associations sportives, donc je peux voir tout ce qui est valeurs. Et donc dans le sport, on voit que des fois, notamment j'étais dans le football, les valeurs dans le football se perdaient énormément. Et donc je voulais absolument que ça change pour justement glorifier un peu plus ce sport. Et donc, je suis parti sur le sport comme ceci. Après, mon parcours scolaire a fait que, au départ, je voulais être professeur de sport. Et a fait que je n'étais pas forcément assez assidu à l'école. Donc, je suis plus parti dans le commerce. Et puis, dans le commerce, je suis allé sur de l'assurance, BTS Assurance. Et là, ça m'a tout de suite déplu parce qu'on voyait justement le fait qu'il fallait un peu, pas arnaquer les gens, mais ce n'était pas justement des valeurs d'accompagnement, de

Thelma BEAULIEU - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

bienveillance envers les personnes. Donc, je suis reparti dans le sport. Et là, surtout avec les enfants, je savais que j'avais un feeling avec les enfants, naturel. Donc je me suis dit, il faut que je me lance là-dedans. Et justement, montrer aux enfants, puisque c'est très tôt qu'il faut commencer à leur expliquer ces valeurs-là.

T : Au début tu as dit qu'il y a des valeurs qui se perdent dans le football, est-ce que tu saurais dire de quelles valeurs ?

Le respect notamment, respect envers les coéquipiers, l'arbitre, même des fois j'ai vu envers l'entraîneur. Moi, ce que j'ai beaucoup vu également dans mon parcours professionnel, c'est envers les parents aussi, envers les éducateurs. Et je me dis, peut-être ces personnes-là, elles ont loupé quelque chose dans leur jeunesse. Elles n'ont pas eu le tuyau en respectant les personnes. Donc c'est pour ça que j'aimerais bien un peu... Après, ce n'est pas le monde des bisounours, ça ! Mais dans un idéal, je pense que si on part des enfants, on arrive à avoir des personnes après plus tard meilleures et plus respectueuses.

T : Mon autre question, c'était, tu disais que tu avais un feeling naturel avec les enfants. Est-ce que tu saurais l'expliquer ?

Oui, je pense que c'est le fait que je sois quelqu'un de calme. Les enfants doivent apprécier cela. Je ne les stresse pas, je pense, en quelque sorte. Et le fait d'être calme, doux peut-être, et attentif envers eux. J'adore jouer avec les enfants, leur porter de l'attention. Et l'enfant, quand il voit qu'on lui porte de l'attention, il nous le redonne en retour. Donc c'est ça qui doit faire que derrière, j'ai ce feeling avec les enfants. Et que j'essaie de maintenir. Parce qu'après, c'est vrai qu'en grandissant, on a de moins en moins... On a de plus en plus d'écarts avec les enfants. La tâche est différente, mais... toujours encore ce petit feeling.

T : Ah donc du coup, ton parcours de formation ne commence pas au BPJEPS ? C'est fait exprès que tu n'aies pas détaillé ce que tu as fait directement après le lycée ?

Parce que ce parcours là je voulais un peu l'effacer.

T : Quand tu as dit c'est un parcours atypique et qu'ensuite tu as dit BPJEPS éducateur sportif, je me suis dit "ah mais ce n'est pas si atypique".

Moi je voyais ça atypique dans le fait que je sois éducateur sportif et je me retrouve un peu en plus dans le social.

T : Est-ce que ça te t'irait de partager aussi ce que t'as pu faire après le lycée ?

Oui, après, j'ai zappé ça parce que ce n'était pas une partie qui m'a plu.

T : Pourquoi tu disais que tu voulais l'effacer ?

Parce que ça m'a apporté quelque chose justement parce que j'ai vu que ce n'est pas ce que je voulais faire mais ce n'était pas une période que j'ai adoré. Donc je me dis bah je préfère partir du moment qui m'a le plus plu. Et voilà donc c'était après le lycée donc j'étais en lycée de Monfort donc j'ai fait un parcours STG et après ce parcours-là donc je suis parti

Thelma BEAULIEU - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

sur du un BTS assurance et que j'ai effectué pendant une seule année. Donc j'aimais bien les cours d'assurance, ça me plaisait. Et à partir du moment où je suis allé en stage où j'ai pu voir le vrai métier d'assureur. C'est là où je me suis dit, non, on ne peut pas faire ça, ce n'est pas possible. Et j'ai vu un peu ce côté un peu noir du métier, où il fallait tout le temps insister auprès des gens, un peu leur faire de la force de vente. Et ce côté-là, non, ce n'est pas possible.

T : Tu veux dire pourquoi ce n'est pas possible pour toi ?

Parce que je me voyais mal, c'était un peu comme mentir à des gens. C'est-à-dire qu'il fallait leur vendre quelque chose, il fallait leur faire croire que ce contrat était important pour eux, alors qu'ils pouvaient très bien vivre sans. Et moi, c'est pas du tout dans mes valeurs d'être faux comme ça. C'est un peu mentir aux gens et... Et c'est comme je disais, c'est un peu comme une arnaque. Alors certes, certaines personnes ont besoin de ces contrats. Et puis même les valeurs du métier, c'était un peu... Enfin moi j'aimais bien parce qu'il y a un aspect un peu compétition. Mais il fallait vendre le plus de contrats possibles pour avoir après derrière des montées en grade, des primes, tout ça. Le fonctionnement n'était pas ce qui me plaisait.

T : Est-ce que tu peux me préciser combien tu gagnes par mois ?

Alors, sur la commune, en net non-imposable, je suis à 1713 euros, c'est précis. Et en plus de cela j'estime que moi je n'arriverais pas trop à vivre avec juste ce salaire-là. Donc je continue avec l'association qui me rémunère 300 euros. Donc ça me permet d'avoir une qualité de vie assez appréciable.

T : Pour revenir à ton poste, est-ce que tu dirais que les missions que tu réalises sont cohérentes avec celles qui apparaissent sur ta fiche de poste ?

Justement, la fiche de poste, vu qu'elle est en création, il y a des choses comme être animateur du centre de loisirs, mais derrière, être le responsable périscolaire, Les enfants, ils ne comprennent pas. Donc ça, déjà, c'est un peu incohérent. Et pareil sur les vacances où je devrais être plutôt un peu en figure des ados. Et pendant ces vacances-là, justement, je ne suis pas avec eux. Je suis en centre de loisirs. Donc là, c'est cette incohérence-là qui est sur cette fiche de poste pour le moment et qui devrait être amenée à évoluer. Mais sinon, la fiche en elle-même correspond très bien.

T : Qu'est-ce que tu préfères faire dans ton métier ? Qu'est-ce que tu prends le plus de plaisir à faire ? Est-ce que tu apprécies moins ?

Alors, ce que je préfère, c'est... J'aime bien rencontrer les parents. Ce n'est pas la gestion de conflit, mais les rencontrer pour leur exprimer comment se sent leur enfant. Beaucoup de liens avec les parents, j'adore ça. Même avec mon équipe. J'adore la communication. Et je trouve que c'est un élément important. J'adore ça, la communication. Après, j'aime bien aussi les projets. Les projets sur ce qui est jeune et moins jeune. Ce que j'aime le moins ce serait peut-être ce côté être en bureau parce que j'ai l'habitude d'être un peu d'être actif. Mais bon je pense qu'avec l'âge je vais peut-être apprécier justement ce rôle, cet aspect-là. Donc plus, ouais, juste le fait d'être en bureau. Après, j'ai la chance de ne pas être tout seul en bureau. Donc ça, c'est pas mal. Parce que me retrouver tout seul en bureau, ça me ferait un peu peur.

T : Et qu'est-ce qui, selon toi, est le plus valorisé dans tes missions et le moins valorisé ?

Le plus valorisé, c'est justement le fait que je connaisse tous les enfants. Et donc ça, c'est apprécié, je pense, de la commune, que les parents m'identifient, me connaissent ça c'est assez important pour eux je pense. Et même les parents sont contents quand ils me voient, ils préfèrent me voir que de régler le souci directement des fois avec d'autres animateurs. Ça c'est un aspect je pense important. Et donc sinon ce qui est moins valorisé alors si on valorise aussi beaucoup le fait que je sois sur la jeunesse. Mais on ne met pas encore les moyens. Donc ça, ça me dérange un peu. Parce qu'on m'identifie jeunesse, mais pour le moment, il n'y a rien qui se passe. Donc c'est un peu embêtant. Et ce qui est moins valorisé, sinon... Là, vu que je suis en pleine... essor, je viens d'arriver, c'est plus de la valorisation qu'autre chose. Même parfois un peu comme apparaître sur le bulletin. Moi, je n'aime pas trop être le centre de l'attention, donc c'est un peu gênant, mais c'est comme ça, il faut... Peut-être en moins valorisé, ça peut être les choses que tu fais et qu'on ne voit pas. Les gens... que sur la commune, la personne ne voit pas, qui peut être invisibilisée. Oui, le travail de l'ombre un peu. Justement, ce qu'on essaie de faire, c'est développer beaucoup, pour les enfants au périscolaire, ce sont les activités du midi, le temps qui passe sur ce temps-là, justement, à ne pas s'ennuyer. On travaille beaucoup là-dessus. Des fois, on peut avoir des remarques, Comme il y a trop de sport de ballon dans la cour, il n'y a pas assez d'activité alors qu'on leur propose un panier assez important. Donc ça, c'est un peu... ça nous dérange. Mais ça s'entend. On est là aussi. Et si, il y a un élément important, c'est qu'on n'est pas conviés, nous, aux réunions au conseil d'école avec les parents d'élèves et enseignants. Et ça, ça nous embête un peu puisqu'on ne peut pas... On ne peut pas leur exprimer directement notre ressenti. À chaque fois, ça se fait via les mails. Donc les parents d'élèves nous expliquent qu'ils voudraient ça sur le temps du midi ou périscolaire. Et donc on ne peut pas en débattre directement, c'est dommage.

T : Et est-ce que vous identifiez la raison pour laquelle vous n'êtes pas invité ?

Ça, c'est politique. C'est la commune qui ne veut pas. Enfin, pour le moment, je ne sais pas s'ils ne veulent pas, mais... Nous, on a un peu émis la chose. Et pour le moment, ça ne bouge pas dans ce sens-là.

T : Et tu sais pourquoi c'est décidé ?

A priori, ce serait plutôt pour avoir une main, justement, dessus. Un peu par peur qu'on leur exprime des choses qui ne nous iraient pas aux parents. Eux, ils seraient peut-être plus souples.

T : Les parents ?

Non, les élus. Enfin, moins transparents, justement. Alors que nous, on serait peut-être justement plus transparents, mais je pense que ce serait dans le bon sens, ce serait mieux, justement, cet aspect-là. Mais pour le moment, ça ne va pas. C'est dommage. Donc peut-être qu'il y a bientôt un prochain mandat, on réitérera la question, on verra.

T : Et qu'est-ce que tu dirais de la manière dont ton travail est perçu par ta hiérarchie ?

Pour le moment c'est super pour eux je pense. Après j'ai mon responsable, mon N+1 donc Jérôme qui me le fait savoir. Et puis avec l'entretien professionnel, il m'a clairement fait comprendre que ça le soulageait justement d'avoir une personne en plus parce que lui il faisait vraiment multicas encore plus que ça avant et ça doit le soulager. Et moi je suis très content aussi de travailler avec lui parce qu'il a des superbes idées, puis il a surtout une expérience qui va, je pense, m'aider pour que je me développe aussi. Donc DGS,

Thelma BEAULIEU - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

pareil, elle nous laisse pas mal carte blanche parce qu'elle voit qu'on bosse bien ensemble. Enfin, on a... Je suis assez légitime pour le moment. Après, c'est plus des... À chaque fois, il faut qu'ils voient en commission les choses avec les autres élus. Des fois, ça peut être un frein. Par exemple, là, on a une stagiaire qu'on voudrait recruter et on devait lui donner réponse vendredi, mais il faut que ça passe en commission pour que tout le monde soit au courant. Ça retarde la chose. C'est un peu ce qui est dommage. Mais ce qui est compréhensible aussi, puisqu'ils veulent être au courant de tout ce qui se passe. Mais des fois, tu peux avoir du mal à comprendre, parce que c'est des personnes, ce n'est pas leur métier, et ils peuvent t'imposer des choses qu'ils ne maîtrisent pas forcément. Ça, c'est dur.

T : Comment tu fais ?

J'ai beaucoup de mal avec ça, énormément de mal, pas la DGS puisqu'elle est maîtresse, mais d'avoir par exemple un élu à la jeunesse, notre élu actuel est très bien, il ne nous impose rien, mais d'avoir une personne qui ne travaille pas dans le domaine, mais qui peut te dire « non, je ne suis pas d'accord là-dessus », C'était un peu gênant. Que mon N+1 me dise ça, ok, mais qu'un élu nous dise ça, ça m'embête, des fois. Mais il faut faire avec.

T : Et ça arrive souvent ?

Non, mais c'était plus sur d'autres années où c'était compliqué. Mais là, ça roule. Après, c'est plus en termes de temps. On perd du temps. Après, c'est l'administratif français. Comme je dis à chaque fois, pour valider quelque chose, il faut un laps de temps trop important. Ce qui nous empêche des fois d'aller vite et de développer plus vite, plus rapidement les projets. C'est dommage. Bien dommage.

T : Et comment tu dirais, oui, peut-être comment tu dirais justement que ton travail est perçu par les élus et par l'élu jeunesse ?

Pour eux, ce n'est pas du développement de... Enfin, eux, ils sont sur... Ils pensent que le fait de gérer le périscolaire, c'est quelque chose de basique. C'est juste de la gestion. Mais en fait, nous, derrière, il y a un travail de développement qui ne doit pas être forcément perçu. Sinon, ils sont beaucoup à cheval sur leur politique. Donc là, ils sont sur la jeunesse. Donc là, on est poussé à fond. Mais bon, derrière, ça ne suit pas forcément sur les décisions. Comme là, par exemple, chose très simple, on voulait développer les réseaux sociaux sur la commune. Et ça fait... On avait demandé en décembre. Et là, ça fait depuis décembre qu'on n'a toujours pas... WhatsApp, on a eu le feu vert. Mais sinon, pour Instagram, je dois présenter le mercredi 19 mars à la commission "Pourquoi Instagram dans la commune ?". Là, ça fait trois mois qu'on perd comme ça. Alors qu'on aurait pu déjà lancer des choses là-dessus. Je pense qu'ils ne sont pas forcément au courant que ça traîne trop. Ils n'ont pas cette vision-là. Je ne sais pas. Donc ouais, ce serait plus ça.

T : Et comment tu dirais qu'est perçu ton travail par des personnes qui sont en dehors de ton environnement de travail ?

Ouais, les parents. Les parents, c'est plus... Ah bah ça va, c'est tranquille !

T : Pourquoi c'est tranquille ?

Parce que pour eux, l'enfance, c'est simple. Il y a juste à les garder. Il n'y a pas à se creuser les ménages. Ici, on a quand même certains parents qui nous estiment bien. Ça fait du bien, quand même. Après, nous, on a beaucoup sur cette commune, on est beaucoup sur un public qui est peu aisé. Donc beaucoup de difficultés, de problèmes chez eux. Donc ils

Thelma BEAULIEU - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

ont tendance à ne pas trop avoir de lien avec nous, ce qui est dommage. Et quand on a des liens avec eux, c'est souvent du conflit. Et ce qui est un peu dommage, je trouve.

T : Et comment toi tu gères ce conflit-là ?

Généralement le conflit au travail ? On essaye d'aller dans leur sens, parce qu'on estime que ce n'est pas facile pour eux au quotidien. Et donc on essaye de leur expliquer que ça ne fonctionne pas comme ça, mais autrement. Des fois c'est bien perçu, d'autres c'est plus compliqué. Mais... On fait avec, quoi. Mais en général, ça se passe très bien. Et c'est vrai que c'est compliqué de... Ça, c'est un aspect aussi dans le métier qui est compliqué. De voir comme... Enfin, les difficultés des familles, c'est un peu touchant, quoi. Quelquefois. Et t'as envie de leur dire, bah... Alors, nous, nos animateurs, ils ne comprennent pas. Ils disent, bah oui, l'enfant, il est insupportable, mais bon, derrière, faut aussi voir le... leurs conditions de vie, tout ça. Et donc, pour en revenir, ces parents-là, je pense qu'ils ont une bonne estime de nous aussi. Ce qui fait que l'environnement extérieur de la commune doit voir qu'on travaille dur et que ça se passe très bien. On n'a pas de gros soucis sur nos temps.

T : Et ce qu'il vous arrive d'en parler avec vos collègues ?

Justement, là, c'est plus sur le temps de travail, sur aussi les ressources humaines qu'on peut avoir des discussions. Après, nous, on aimerait avoir plus d'animateurs, mais c'est compliqué puisque c'est un peu un travail précaire. C'est peu d'heures, c'est des heures un peu... un peu n'importe où. Donc nous, on parle beaucoup de ça. On a aussi un...

T : Quand vous parlez de ça, vous en dites quoi ?

On dit qu'il faut qu'on essaye de développer justement, qu'on ait plus d'animateurs. Et pour cela, vu qu'on ne peut pas forcément en avoir, on essaye de développer sur de la formation nos agents. Et là, on va commencer sur des formations basiques, la pédagogie avec l'enfant, sur des choses comme le harcèlement. Donc on discute de ces choses-là. Et on discute beaucoup de ça, des ressources humaines. De l'absentéisme aussi. Parce qu'on a beaucoup d'agents qui sont des fois, absents de longue durée. Et ça, c'est contraignant. Parce que derrière, il faut qu'on trouve des remplaçants. Et puis le fichier de remplaçant est de moins en moins important, puisque c'est précaire, quoi. Peu d'heures et pas assez valorisées, pas assez rémunérées. Quand on est dans la fonction publique, le taux horaire n'est même pas... Là, ça s'est recalqué sur le SMIC, mais avant, ce n'était même pas sur le SMIC. Je pense que les personnes préfèrent aller travailler dans des conditions peut-être plus compliquées. Après, ce n'est pas non plus simple de travailler tout le temps avec des enfants... Je pense qu'ils préfèrent aller dans des conditions où ils ont un plein temps avec plus d'heures. C'est surtout ça. Alors que nous, on leur propose du périscolaire, de la garderie. C'est moindre. C'est une vingtaine d'heures sur la semaine. Donc beaucoup des conditions et aussi, nous, on a des petits conflits en interne avec un collègue. On parle beaucoup de ça ensemble.

T : C'est un conflit qui porte sur quoi ?

C'est une personne qui est là depuis très longtemps et qui a été un peu... Il était responsable du centre de loisirs. Il gérait un peu toute la jeunesse. Il a été un peu mis de côté justement parce qu'il s'était passé quelque chose.

T : Tu saurais dire ce qui s'était passé ?

Il a eu un conflit avec des enseignants. Ça ne passait plus, d'après ce que j'ai entendu. Et donc cette personne-là, elle travaille encore avec nous. Elle a été mise en tant qu'assistant

Thelma BEAULIEU - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

au Pôle Enfance Jeunesse. Sauf que ça ne passe pas du tout avec nous. Des fois, c'est du conflit. C'est de la mauvaise communication. C'est de la mauvaise foi. C'est dommage d'en arriver là. Moi, je suis arrivé avec de la bonne volonté. Au départ, ça se passait bien. Et puis là, il y a eu... Un petit moment où j'ai dû le froisser et depuis c'est terminé. Mais cette personne devrait être en retraite dans pas longtemps. On est sur cet espoir-là. C'est des conflits. C'est une personne qui a eu un conflit avec une de nos collègues à un moment donné. Qui est toujours en poste, qui a pris le centre de loisirs. Et après, déjà, à ce moment-là, il était encore directeur du centre de loisirs. Lui, il a été mis de côté puisque Jérôme est arrivé sur la commune pour prendre ce rôle de responsable pour l'enfance jeunesse. Et donc, c'est à partir de ce moment-là où il se sentait un peu mis de côté. Et je pense que ça lui a fait un peu mal à l'estime de soi. Et c'est du fait que maintenant, il n'est pas désagréable avec tout le monde, mais dès qu'il y a un rapport de hiérarchie, ça ne passe pas.

T : Est-ce que tu estimes que tu as des freins et des marges de manœuvre au travail, est-ce que tu as l'impression d'en avoir ?

Frein, c'est comme je disais, plus les élus. C'est-à-dire qu'on perd beaucoup de temps pour mettre en place les actions. Ça, ce serait les freins. Quel autre frein on pourrait avoir ? Parce qu'après, on a assez... Sur le budget, on a tout ce qu'on veut. Le temps de travail sinon mais ça s'est amené à évoluer. Et là on en a discuté avec le DGS et c'est ça semble être allé dans le positif et même eux ont un regard là-dessus où ils nous laissent quand même bien manoeuvrer nous-mêmes et c'est ça qui est intéressant. Par contre donc là ouais ce serait plus ça dans les points forts de la commune qui nous laisse pas mal de liberté quand même. Et les freins, c'est ça. Moi, les freins aussi également que j'aurais, mais là, c'est plus d'ordre personnel, c'est par rapport à la rémunération. Je ne suis pas mal rémunéré, mais en tant que responsable, quand tu vas dans le privé, tu n'as pas ce salaire-là. Et quand tu vois que tu as peut-être 200 ou 300 euros de plus que ton animateur, qui n'a pas de responsabilité, qui vient ici quand même, de sécurité envers l'enfant, mais moi, c'est un peu dommage. Je ne travaille pas non plus pour l'argent, mais c'est un peu ce qui m'embête. C'est ce qui me pousse à pouvoir passer justement le concours de catégorie B.

T : Pour l'instant, tu es en catégorie C ?

Oui, puisque le BPJEPS n'est pas reconnu dans la fonction publique.

T : Est-ce que tu considères que les missions que tu réalises sont épanouissantes, tes missions de travail ?

Moi je viens d'arriver donc je suis très heureux. Ça me ravit à fond. Beaucoup de projets en plus donc c'est intéressant. Je suis dans l'action, c'est cool. Il n'y a pas beaucoup de temps mort. Ça c'est bien. C'est aussi parce que j'avais peur. Au début d'année, une fois que la rentrée est passée, il y a eu un moment un peu de flottement où... En plus, je venais de rentrer en poste, donc je n'osais pas prendre d'initiative. C'était un peu compliqué, je ne savais pas encore trop mes missions. Donc là, j'avais peur que ce soit comme ça un peu tout le temps et en quelque sorte de m'ennuyer. Mais derrière, de toute façon, la routine journalière fait que tu ne t'ennuies pas parce qu'il y a toujours des petites choses à régler. Donc non, très épanoui. Moi, personnellement, j'étais sur un travail où je finissais tous les soirs à 20h, 20h30 même, en tant qu'éducateur sportif. J'avais des horaires un peu hachés, donc ça me faisait partir chez moi, revenir. Et travailler le week-end aussi. Alors que maintenant, je finis beaucoup plus tôt, 18h30. J'ai des horaires, c'est sûr, toute la journée. Mais c'est génial. J'ai pu reprendre, alors que j'avais quasiment arrêté le sport. j'ai pu

reprendre mon sport donc je suis vachement épanoui. en plus de ça personnellement je pense que les deux ensemble réunis ça fait que dans le métier t'es bien.

T : Quel est ton rapport dans ton travail aux espaces de décision politique ?

Alors, là, la commune, vu que ça a changé de mandat, on a un peu, entre guillemets, carte blanche. En plus, ils sont vachement axés sur la jeunesse, donc c'est super intéressant. Notamment avec la politique jeune qui veulent introniser. Donc c'est chouette. Moi je suis plutôt en adéquation avec leurs idées. Après je pense qu'on pourrait plus développer les associations parce qu'ils ont un gros pôle associatif, notamment sportif, qui n'est pas, à mon goût, assez mis en valeur pour la commune. Par exemple, sur les équipements sportifs, ils pourraient développer ça. Et aussi leur relation à l'intérieur des associations. Parce que là, ils les laissent un peu gérer eux-mêmes leur section. Ils ne mettent pas trop le nez dans les asso.

T : Est-ce que tu as l'impression que tu as des leviers pour jouer un rôle auprès de la politique jeunesse, enfance jeunesse ? Est-ce que tu arrives à apporter des idées ? Est-ce que tu es écouté ? Est-ce qu'il y a des moments où tu peux, toi...

Alors, vu que je viens d'arriver pour le moment, je ne suis pas trop encore dans cette démarche. Mais certainement à terme, oui. Et notamment avec les jeunes, justement. Je vais essayer de faire porter leur voix, qu'ils ont envie de développer des projets, essayer d'avoir du budget, aussi leur faire comprendre que les jeunes ont besoin de ça sur la commune. Donc là, je pense que j'aurais plus de choses à leur faire comprendre. Et pour le moment, je ne peux pas dire que ma voix est écoutée ou non. Après, je pourrais dire que si, puisque ça fait un moment que je demandais de travailler, d'avoir une amplitude horaire plus importante chez eux, et ils l'ont fait. Ça peut montrer que si, ils m'écoutent.

T : Et à ton avis, quelle idée de la jeunesse on transmet au niveau de la commune Porte ? Quelle idée de la jeunesse la commune porte ?

Pour le moment, je pense que ce n'est pas du tout développé, et surtout sur les plus grands. Pour eux, c'est les jeunes qui sont chez eux, ou alors ils partent à l'extérieur de la commune. Il faut leur montrer que non, et qu'ils sont là, et qu'ils ont envie de développer les choses.

T : Et quelle est votre représentation de la jeunesse ?

Beaucoup... Comment dire ? Un peu... Quand même porté sur la délinquance, je dirais. Parce qu'on a des quartiers un peu sensibles qui sont plus là-dessus. Et justement, je suppose que cette politique jeunesse en découle du fait qu'ils aimeraient qu'il y ait moins de délinquance et qu'on ait justement avec eux pour les aider à faire autre chose que... que d'y aller ou faire des bêtises dans la commune.

Tu penses que c'est la porte d'entrée qui a fait qu'ils ont développé ça ?

Je suppose. C'est vrai qu'on a remarqué qu'il y a eu beaucoup de délinquance.

T : Est-ce qu'il y a de la conflictualité entre ton idée de la jeunesse et cette idée-là ?

Non. Moi, ce que j'aimerais bien, justement, c'est pas... Enfin, si, c'est toucher ces enfants aussi qui sont en détresse. Mais pas qu'eux, quoi. Et au départ, c'est un peu pour ça qu'ils voulaient, je suppose, développer et ils ont un peu oublier les autres, ceux qui sont chez eux.

T : Et qu'est-ce qui te permet de dire ça ?

Thelma BEAULIEU - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

Parce que depuis un moment, ils ont sorti ce projet-là suite à des conflits, donc ça en découle.

T : Quels types de conflits ?

Beaucoup de deals, des dégradations sur la commune. Après, c'est peut-être que mon avis, c'est une idée que je me fais, mais je pense que c'est dans ce sens-là qu'ils le font. Moi, je pense que c'est une bonne chose, oui et non, parce que ça veut dire qu'ils se lancent dans un projet juste pour déplacer le problème. Et ça, non, je trouve que c'est dommage. Par contre, c'est intéressant justement de toucher ce public-là et de leur faire comprendre que ce n'est pas comme ça la vie et qu'il faut voir ce qui se passe, pourquoi... Nous, on vous propose des choses sur la commune et tu les dégrades, mais pourquoi tu fais ça ? Regarde, nous, on paye tant. Enfin, voilà. Qu'ils comprennent que ce soit dur à installer, la démarche. Après, je suis peut-être dans un monde de rêve, mais bon, il faut essayer. Et voilà pourquoi sur cet aspect-là, la commune, je pense qu'ils développent la jeunesse. Je me trompe peut-être. Mais c'est une idée. Voilà. Après, peut-être aussi qu'ils développent cette politique du fait qu'ils m'aient intronisé dans ce poste-là. Et ça leur a donné... Mais d'après ce que j'ai compris, ils sont déjà dans le projet Coopeskemm depuis 2022 et je n'étais pas là. Je pense que ce n'est pas ça. Oui, c'est... Le projet RAJE, un des constats que ce projet a permis de faire, c'était qu'il y avait besoin, si la commune veut développer la jeunesse 15-25, il faut forcément un temps de travail dessus. C'est ça. Donc ils ont appelé justement un peu à l'aide. Après, il y a peut-être aussi le fait qu'ils soient entrés sur cette politique après le Covid. Parce que les jeunes sont peut-être plus isolés. En plus, les jeux vidéo, les smartphones, ils restent chez eux. Peut-être qu'ils veulent que les autres jeunes sortent. Il y a ça aussi.

T : Quelle vision, toi, tu as du travail de jeunesse ?

Beaucoup de... Comment je considère ? C'est compliqué. Comment je considère ce poste ? Beaucoup de... Il y a quand même une énorme importance, puisque c'est à partir des jeunes qu'on crée justement les citoyens de demain. Donc si tu véhicules une mauvaise image, derrière, ça en découle que les jeunes ne seront pas dans des bonnes dispositions pour leur futur. Et déjà quand on voit maintenant les conditions de vie des adultes, s'ils démarrent, enfin c'est déjà compliqué de démarrer, alors s'ils démarrent en plus sans les billes, ça ne va pas le faire. Donc ce rôle-là, il est très très important. Et c'est peut-être pour ça que la commune, justement, nous aide énormément dans ce pôle-là, l'enfance-jeunesse. Parce qu'ils estiment que c'est l'un des pôles primordiaux.

T : Et justement, j'allais te demander, est-ce que tu considères qu'il y a un désaccord ou de la conflictualité entre toi, comment tu considères le travail de jeunesse, et comment le travail de jeunesse est considéré ?

Dans la commune, non, je ne pourrais pas te dire. C'est peut-être un peu banalisé. Ils se disent que c'est juste... La jeunesse, ce n'est pas... Si, c'est important, mais... Ils n'ont pas cette notion de... On leur transmet les choses de demain, quoi. Et donc, après, il y a une grosse mise en valeur sur la commune de la jeunesse. Donc, je ne peux pas dire... C'est pour ça que *[commune dans laquelle il travaille]* m'intéressait énormément, justement. Parce qu'ils sont vachement... Après, je pense qu'ils regardent aussi autour d'eux. Ils voient que les communes sont assez dynamiques. Mais voilà, ils sont plus acteurs sur la jeunesse, justement, que sur d'autres... Sur d'autres... Sur d'autres projets.

T : Et peut-être, pas forcément sur la commune, mais de manière générale, comment selon toi est considéré le travail de jeunesse ?

Alors, il est vachement mis en avant, je trouve. Mais derrière, en termes de moyens... Je pense qu'on est encore loin, même des autres pays. Et en même temps, en termes de rémunération, je parle, on ne peut pas non plus rémunérer, c'est de l'argent public. On ne peut pas rémunérer comme font dans l'industrie les personnes, puisque nous, on ne génère pas de revenus. Ce qui est dommage, parce que quand on voit que les personnes qui ont un très haut salaire Parce que le salaire, il ne faut pas se leurrer, ça valorise la personne. Et derrière, quand on voit des personnes, des commerciaux qui gagnent des milliers, des cents pour vendre des services, des choses, et qui, derrière, n'apportent pas forcément, je trouve, de valeur aux personnes. Alors que nous, on apporte des... On construit des gens, des enfants, et derrière, tu n'as pas les... Tu n'as pas les moyens pour ça, tu n'as pas l'appui aussi des fois de l'État, donc c'est dommage.

T : Qu'est-ce qui te permet de dire ça ? Est-ce que tu saurais expliquer ?

Parce que là, on voit sur les municipalités, les subventions d'État, c'est moindre d'année en année, alors que ça devrait être plutôt l'inverse, puisque justement, on veut développer la jeunesse. Les conditions de travail des enseignants, c'est pareil. C'est un peu déplorable. Quand tu es dedans, tu vois un peu les choses. C'est vrai que quand tu as les vues d'extérieur, on te dit qu'ils se plaignent tout le temps. Mais quand tu es dedans, tu comprends vite. Quand tu vois que tu as des enfants en situation compliquée, tu en as cinq dans chaque classe avec une AVS. Moi, j'invite ces personnes-là à venir voir dans les classes. Je trouve qu'il n'y a pas assez de moyens. Pas assez de moyens humains aussi.

T : Est-ce que selon toi, vous avez dans votre profession des moyens de changer ça ?

On bricole. On bricole, on essaie de... De rajouter des moyens humains en faisant... Avec un, on a une personne qui fait plusieurs postes. Et c'est un peu ce qui s'est passé avec Jérôme, par exemple. Jérôme, il chapotait pas mal de choses. Il avait été multi-casquette. Sauf qu'au bout d'un moment, on voit que c'est assez limite. Il ne peut pas développer plus que ça. Moi, là, on me met dans un nouveau poste où on me redonne aussi multi-casquette. Donc, il n'y a pas de cohérence, mais... Quelque part, ils n'ont pas le choix parce qu'économiquement, si tu ne mets pas animateur, derrière, il faut recruter quelqu'un d'autre. C'est ça qui est embêtant. Il n'y a pas assez de moyens.

T : On parlait tout à l'heure des discussions que vous pouvez avoir autour de vos conditions de travail entre collègues. Est-ce que vous discutez de décisions ?

Non pas souvent et justement on ne se plaint jamais. En fait à chaque fois on dit bah oui ça sera comme ça. Et puis on fait avec et justement on essaie toujours de trouver des solutions pour que ça fonctionne. Et même des fois on se dit bah c'est ce qu'on se disait le jour où ça ne fonctionnera pas ils verront sauf que pour le moment on fait toujours tout pour et c'est ça le problème je pense en France aussi. C'est que vu que ça fonctionne avec ce qu'on bricole ça fonctionne, ça tire sur les gens mais ça fonctionne. Donc on ne voit pas l'envers du décor. Mais le jour où tout va s'écrouler, peut-être que là on se dira, mince, il est trop tard. Après, on ne peut pas se plaindre non plus, parce que c'est des super conditions. Enfin, du moins à *[commune dans laquelle il travaille]*, on a des bonnes conditions. On est bien aidés. La commune met tout en marche pour ça, quitte à des fois se serrer, je pense, la ceinture.

T : C'est peut-être des questions plus générales, mais comment toi tu qualifierais ton métier ?

Déjà c'est... éducatif à fond. On a un rôle de second parent, je le dis tout le temps. Très énergivore, mais ça, c'est ce que j'aime. Qu'est-ce que je pourrais mettre d'autre ? hyper

Thelma BEAULIEU - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

intéressant diversifié. C'est aussi beaucoup de liens, ce qui est super chouette. Beaucoup de liens envers la personne. Moi, c'est ce qui me permet de continuer à travailler ici. On n'est pas en face tout le temps d'un ordinateur. On n'a pas les gens au téléphone, on les voit directement. Donc oui, le relationnel.

T : Je reviens sur la question d'avant, concernant les décisions de l'État qui peuvent avoir un impact sur votre travail ?

Parce qu'on sait qu'on n'est que des pions pour l'État et qu'ils ne vont pas... Eux, ils gèrent leur économie en fonction du vent, quoi. Et qu'on ne peut rien y faire, on ne peut rien y changer. On ne va pas faire des grèves tous les quatre matins, ça ne sert à rien. Et donc oui, ça reste un sujet qu'on ne discute pas, parce que quelque part aussi, est-ce que ce n'est pas un peu tabou ? Puis la politique, ce n'est pas quelque chose. Moi, ça ne m'intéresse pas du tout. Les politiques ne me font pas rêver.

T : Ce sont les politiques ou les décisions politiques ?

La personne, ouais. La personne. Et du... Je pense que... Peut-être aussi le système qui fait que tu es peut-être obligé de devenir comme ça pour réussir dans ce milieu-là. C'est ça qui me gêne un peu. Ouais, je n'y ai jamais été dedans, donc je ne peux pas dire, mais... De ce qu'on entend, c'est qu'il ne faut pas être une bonne personne, mais il faut effectuer des fois des coups bas pour arriver au plus haut. Et derrière, leur politique, je trouve que c'est un peu... C'est une politique un peu égoïste. Même s'ils nous font croire aux belles choses.

T : Pourquoi tu penses ça ?

Parce que des fois, on a des programmes qui sont intéressants. Sur l'éducation, sur la jeunesse. Mais bon, à chaque fois, ça ne va pas au bout. Et des fois, c'est faire un pas pour en refaire deux de moins. C'est souvent ça, en fait. Ils arrivent tout beaux et tout roses. Ils nous lancent sur quelque chose. Et derrière, deux ans après, on vous retire ça. C'est fini. Ça a fonctionné, oui, ça a fonctionné. Mais non, il faut arrêter parce qu'on n'a plus les sous.

T : Tu as observé ça, toi, quand tu as eu l'exemple ?

Oui, je trouve que de mon œil extérieur, parce que je n'étais pas au sein de la commune avant, de mon œil extérieur, je l'ai vu un peu quand même, notamment avec les TAP. Les TAP, moi, je trouvais que c'était super intéressant. Pour les enfants, finir plus tôt à l'école, parce qu'il ne faut pas se laurer, je pense que le système français est surtout fait pour les parents, je pense. Les gardes d'enfants, c'est pour ça. Parce que quand on voit dans les autres pays... Il travaille le matin et pas l'après-midi. Il y a des études qui prouvent que le taux de concentration de l'enfant est plus élevé le matin et pas après. Les TAP, c'était bien pour ça. En plus, ça valorisait... En TAP, ils faisaient du sport, de la cuisine, des choses qu'ils ne peuvent peut-être pas faire chez eux ou qu'ils ne font pas en extrascolaire par faute sur la commune de moyens des parents. Et je trouvais ça super intéressant, mais bon, les TAP, il y avait une aide de l'État, c'était bien, ça fonctionnait, ils ont enlevé. On ne sait pas pourquoi, puisque ça fonctionnait. Mais c'était une question de coût. Et ouais, cet exemple-là, il est frappant. Vis-à-vis de là, c'était marquant.

T : C'est vrai que cet exemple-là revient souvent dans les entretiens.

Bah oui, ça c'est sûr. En même temps, on nous a vendu quelque chose d'hypernovateur, et c'est vrai que ça l'était, c'était super, et derrière, on l'enlève. Mais c'est parce qu'eux aussi, il fallait embaucher du personnel, et même pour nous c'était chouette, parce que ça te permettait d'avoir des animateurs, tu leur mettais du temps de travailler en plus, donc tu pouvais avoir un anime... Mais non, c'est reparti aussi vite que c'est revenu. Parce que c'est vrai que, d'après ce que j'ai compris avec Jérôme et Delphine, mon autre collègue, c'était du jour au lendemain, il fallait faire ça. Et ce qui a été apparemment très compliqué pour eux justement, parce que c'était quand même une sacrée mise en place. Et du jour au lendemain, ça s'est enlevé aussi.

T : Donc c'est quand même quelque chose dont vous avez discuté ou qui revient dans vos discussions ?

Oui, ça oui. Mais pour moi, ce n'est pas... Ce n'est pas directement de la politique. Quand tu disais parler sur les politiques, pour moi, c'est plus parler de la politique générale de l'État.

T : Oui, c'est vrai que ça en fait partie.

Les décisions politiques, les personnes politiques. C'est large.

T : Mais du coup, ma question... que j'ai posé tout à l'heure sur les discussions, c'était plus, est-ce que vous discutez de décisions politiques qui vous concernent, de la jeunesse, la commune, enfin, qui vous concernent directement ?

Oui, oui, on en discute. Oui, là-dessus, oui, c'est vrai que je... Je n'ai pas développé, mais si, on en discute. C'est un peu notre quotidien, on n'a pas le choix. Mais c'est souvent dans le positif. C'est pour ça que ça ne me paraissait pas important de le dire, même si il faut le dire quand c'est positif. Donc oui, si, on en discute un peu.

T : Si tout à l'heure je te demandais comment tu qualifiais ton métier, c'est parce que ça m'est arrivé de... d'entendre des personnes parler de métiers engagés. Qu'est-ce que tu dirais de ça ?

Oui, ça me va énormément. Puisque tu t'engages quelque part à créer les enfants de demain, comme on le disait tout à l'heure. Et puis ça te consacre aussi ton... Enfin moi, ce n'est pas ma vie, mais... On passe beaucoup de temps au travail. Et donc, tu te consacres à fond dedans. Et des fois, tu vois des enfants, tu crées du lien avec eux. C'est là que tu vois que tu es vraiment dans l'engagement. Tu crées du lien. Et même avec tes collègues. Mais oui, c'est un travail... De toute façon, si tu ne t'engages pas dans ce travail-là, je pense que tu ne fais pas long feu. Parce que tu es obligé de... d'avoir le lien. Si tu n'as pas le lien, ça ne fonctionne pas. C'est sûr. Après, c'est dur. Au début, je me disais, mon responsable, il a du mal à se détacher. Je pense, une fois qu'il a terminé le travail, Jérôme, il cogite encore chez lui. Je me disais, moi, je le faisais trop avant et justement, j'aimerais, je préférerais me détacher. Et là, quand je suis arrivé, je me suis dit, bon, je me détache. Comme par exemple, sur mon temps personnel, répondre à des messages, je suis absent aujourd'hui ou ça ne va pas. Et ça, je me suis dit, je ne le fais pas. Donc, ça marchait jusqu'au septembre, octobre. Et puis après, non, tu es obligé en fait parce que... Tu ne peux pas laisser les personnes en détresse. Toi, pour ton fonctionnement, il faut que tu t'y mettes. Donc oui, il y a un gros engagement personnel aussi.

T : Ça m'est aussi arrivé d'entendre que c'était un métier militant. Qu'est-ce que toi, tu en dirais ?

Thelma BEAULIEU - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

Militant, il ne faut peut-être pas aller jusque-là. Si si tu peux mais bon non c'est juste qu'on fait ce qu'il faut faire. C'est une chose basique c'est la vie. On se doit d'éduquer aux enfants les choses on se doit de faire bouger la jeunesse, pour moi ce n'est pas militant c'est quelque chose de normal ça devrait être c'est du basique. Oui, pour moi, ça devrait l'être.

T : Il m'est aussi arrivé d'entendre que c'était un métier politique.

Alors ça, oui, énormément. Mais justement, moi, j'ai eu ce rôle où je n'ai pas eu ce parcours scolaire qui fait que j'ai eu les... L'action sociale, je ne connais pas, je découvre. Et ça, je pense, ça m'aide énormément. Parce que moi, je suis détaché de ça. Et j'essaye, moi, de ne pas rentrer dans la politique.

T : Et qu'est-ce qui te permet de supposer ça, justement ?

Parce que je vois des fois mes autres collègues qui se plient énormément au choix des élus. Or, moi, j'aime bien aller au front, plutôt. Et leur faire comprendre l'inverse, que ce n'est pas eux qui décident. Et si on a l'idée là, il faut y aller. Et donc, c'est... La politique, c'est broser les gens dans le sens du poil, pour moi. Donc voilà. Cet aspect-là...

T : J'allais te demander comment tu définirais un métier qui est politique. C'est quoi pour toi un métier qui est politique ?

C'est la souplesse. C'est être souple avec tout le monde, dire oui à tout le monde. Et puis, en fait, tu ne peux pas dire oui à tout le monde. Donc, des fois, tu as des soucis. Et c'est ce qui se passe avec la politique d'État, d'ailleurs. Mais oui, pour moi, le politique...

T : Comment ça ?

Il donne beaucoup de projets, il dit oui à beaucoup de monde. Et derrière, tu te rends compte qu'en fait, tu n'as pas le budget pour. Tu ne peux pas effectuer ça parce que sinon, tu es obligé de prendre à quelqu'un d'autre. Et voilà, c'est là où tu vois les limites de la politique. Oui, c'est beaucoup du... Faire bonne figure. Surtout ça. Faire bonne figure. Même quand ça ne va pas, t'es obligé de dire, ah bah si ça va. Alors que, bah non, pourquoi on est... Il n'y a pas de transparence dans la politique, je trouve. Ce n'est pas assez transparent. Alors que les gens, ils aiment bien la transparence. C'est ça le problème. Mais bon, moi je parle de choses... Je dis ça un peu avec insouciance. C'est ce qu'on me dirait par exemple quand je dis des choses en mairie, vu que je viens d'arriver, après ils ne veulent pas me dire non, ils me disent c'est de l'insouciance, tu es jeune donc ce sont un peu des idées, tu te permets de dire ça. Mais non, tu n'as pas le droit de te permettre de dire ça normalement.

T : Ce sont des choses qu'on t'a déjà exprimées ?

Sur une réunion en début d'année, oui, c'est un peu ce que j'ai compris. On m'a remis un peu dans mes bases arrières. Ou même, non, ton idée ne sera pas validée parce que c'est nous qui décidons. Et toi, tu ne peux pas t'exprimer et développer justement pour dire, si on fait ça, tu ne peux pas leur prouver les choses.

T : En raison du statut, c'est une manière de ne même pas prendre en compte la proposition en elle-même parce que le statut ne te permet pas de...

Oui, il y a de ça. Oui, il y a beaucoup de ça, je pense, aussi. Après, est-ce que c'est pour dire, écoute, toi, t'es que... Oui, voilà. T'es là et nous, on est là.

T : Qu'est-ce que t'as pensé de ça quand c'est arrivé ?

J'ai trouvé ça dommage dans un premier... Et moi, ça m'a plutôt justement donné envie de continuer dans ce sens-là. Donc c'est cool. Après, j'aime bien avoir justement du

Thelma BEAULIEU - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

répondant. Ça m'a conforté. Justement, peut-être que tu te dis, ça m'aurait peut-être freiné. Ça m'aurait fait changer d'avis. Mais moi, ça m'a plutôt conforté dans mon idée de continuer de... D'être transparent et de parler comme on pense. Et pas prendre des pincettes. C'est peut-être stupide mais je trouve que ça ne sert à rien de prendre des pincettes certaines fois si t'es obligé. Mais pour des décisions comme on parlait des réseaux sociaux je vais y aller le 19 mars. Je vais y aller faut que ça passe après. C'est peut-être la dynamique c'est peut-être la jeunesse qui fait que et eux c'est ce qu'ils disent La jeunesse.

T : Le fait de travailler sur la jeunesse ?

Non, moi, le fait de ma jeunesse. Peut-être être trop franc du collier. Mais je pense que... Il y a aussi des personnes qui ont 50 ans qui sont... Oui, mais des fois, ces personnes-là, justement, elles sont un peu mises... Toi, tu parles trop. Voilà. Donc, voilà. Voilà. Ce n'est pas un coup de gueule. C'est un avis. Donc voilà, je ne sais pas s'il y a d'autres questions. Si, peut-être une dernière, mais tu as un petit peu répondu, je vais quand même te la poser, mais c'est comment tu définirais ce qui est politique

T : Comment je définirais ce qui est politique ?

Une idée imposée. Une idée imposée qu'elle ne vienne pas justement du bas. C'est ça pour moi le politique.

T : Pour toi, une idée qui vient du bas, elle ne peut pas être politique ?

Bah si, parce qu'ils prennent quand même en compte justement ces aspects-là, mais Je trouve, c'est... C'est quand même un peu imposé, quoi. Parce que des fois, tu... Cette idée-là, elle est exprimée par une minorité. Des fois, c'est par une plus grande. Enfin, un gars... Je ne sais pas comment expliquer ça. De toute façon, je ne suis pas en... Je ne suis pas en... Enfin, avec la politique, moi, je ne suis pas... Ce n'est pas que ça ne m'intéresse pas, mais c'est quelque chose un peu de tabou, je n'aime pas trop en parler. Et donc là, c'est vrai que maintenant, vu que je suis intronisé dans une commune, j'essaie de m'y intéresser un peu plus, mais le fait d'en discuter... C'est pour ça que je ne peux pas te donner un avis là-dessus. "Qu'est-ce qu'une politique ?" Parce que je ne m'y connais pas assez pour dire quelque chose là-dessus. Et je ne m'y intéresse pas assez surtout. C'est surtout ça. Je ne m'y intéresse pas assez pour derrière dire quelque chose. Mais il faudrait que je m'y intéresse. Oui, oui, oui. Mais il faudrait que je m'intéresse plus. Moi, ce serait peut-être mon point faible aussi et qu'il faut que je développe, c'est que je m'intéresse plus à la politique. Alors, pas la globale parce que, voilà, c'est un avis perso. Mais surtout, la politique communale, je n'ai pas le choix parce que c'est le boulot. Mais, voilà.

T : Merci beaucoup pour tes réponses, je pense qu'on peut s'arrêter là.

BEAULIEU	Thelma	12/09/2025
MASTER 2 ENJEU Promotion 2024-2025		
Le rapport au politique des professionnel.les de jeunesse		
Résumé : Ce mémoire analyse le rapport au politique des travailleurs et travailleuses de jeunesse, en s'intéressant à leur place dans l'action publique locale, aux normes et pratiques qui régissent leur groupe professionnel ainsi qu'aux formes de politisation et de dépolitisation à l'œuvre dans leur quotidien. Dans une première partie, nous analysons leurs conditions de travail, hétérogènes et encadrées par des contraintes institutionnelles. La relation entre agent.e et élu.e se révèle déterminante : elle peut constituer une ressource politique, mais reste fragile, notamment dans un contexte où les élu.es à la jeunesse occupent souvent une position périphérique dans l'action publique. Ensuite, nous explorons les normes et formes légitimes du travail de jeunesse, révélatrices d'une identité professionnelle indécise dans son rapport au politique. Leurs pratiques combinent des approches diverses, avec l'éducation populaire comme outil de différenciation. Des tensions entre travail social et travail de jeunesse illustrent, elles, les contraintes organisationnelles et recompositions du métier. De plus, leur identité professionnelle révèle la présence des dispositions contestataires, sans pour autant aboutir à une politisation claire. Enfin, nous démontrons comment le travail constitue un lieu d'intériorisation et d'expression d'un rapport contrarié au politique : les professionnel.les tendent à neutraliser le politique, à éviter les sujets conflictuels et à privilégier le consensus social, avec des dynamiques genrées et individualisées dans la transmission de contenus politiques aux jeunes.		
Mots clés : Professionnel de jeunesse, politisation, action publique locale, identité professionnelle, dépolitisation, engagement, politique		
<i>L'Ecole des hautes études en santé publique n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i>		